LES
PUBLICATIONS
DU QUÉBEC

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Rapport annuel 1986-1987

Québec

Le contenu de cette publication
a été rédigé par le ministère
de l'Agriculture, des Pêcheries
et de l'Alimentation

Cette édition a été produite par
Les Publications du Québec
1279, boulevard Charest Ouest
Québec (Québec)
G1N 4K7

Dans ce document, le masculin inclut le féminin lorsque cela s'applique.

Dépôt légal — 1er trimestre 1988
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-551-08433-4
ISSN 0715-6219

© Gouvernement du Québec

Monsieur Pierre Lorrain
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation pour l'exercice qui a pris fin le 31 mars 1987.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Le ministre de l'Agriculture, des
Pêcheries et de l'Alimentation,

Michel Pagé

Québec, décembre 1987

Monsieur Michel Pagé
Ministre de l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Alimentation
Hôtel du Parlement
Québec

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation pour l'exercice qui a pris fin le 31 mars 1987.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Le sous-ministre de l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Alimentation,

Ghislain Leblond

Québec, décembre 1987

Table des matières

Partie I

Le Ministère 9

Direction du Ministère 11

État des budgets et des dépenses pour l'exercice financier 1986-1987 13

Organigramme 14

Partie II

Programme 1 19

Planification, recherche et enseignement 19

Élément 1.1 19

Planification et études économiques 19

Directions:

• Planification 19

• Études économiques 20

Élément 1.2 22

Recherche agro-alimentaire 22

Directions:

• Recherche agro-alimentaire 22

• Coordination scientifique et technique 25

• Développement technologique des productions 27

Élément 1.3 35

Enseignement en agro-alimentaire 00

• Enseignement en agro-alimentaire 35

Programme 3 39

Aide à la production agricole 39

Direction:

Services administratifs et techniques 39

Élément 3.1

Mise en valeur des productions 40

Élément 3.2

Amélioration foncière, assainissement des sols et conservation des eaux 41

Élément 3.3

Santé animale 41

Direction:

• Santé animale 41

Élément 3.4

Administration et services régionaux 45

Programme 5 51

Commercialisation des produits agro-alimentaires 51

Élément 5.1 51

Développement des entreprises de transformation 51

Direction:

• Développement industriel 51

Élément 5.2 53

Développement des marchés 53

Directions:

• Développement commercial 53

• Développement des marchés extérieurs 55

• Politiques alimentaires 57

• Bureau de la répondante à la condition féminine 57

Élément 5.3 58

Contrôle de la qualité des produits et des aliments 58

Directions:

• Normalisation des aliments 58

• Expertises et analyses alimentaires 59

• Inspection des produits laitiers 61

• Inspection des produits végétaux 62

• Inspection des aliments à la consommation 63

• Inspection des produits carnés 63

• Inspection et triage des produits marins 64

Programme 7 67

Gestion du territoire agricole 67

Élément 7.2 67

Protection du territoire agricole 67

Direction:

• Protection du territoire agricole 67

Programme 8 69

Gestion interne et soutien 69

Élément 8.2 69

Soutien administratif et technique 69

Directions:

• Ressources financières et matérielles 69

• Communications 70

• Vérification interne 72

• Systèmes 72

• Ressources humaines 73

Programme 10 77

Développement des pêches commerciales 77

Élément 10.1 77

Gestion des ressources, développement et administration 77

Direction:

• Recherche scientifique et technique 77

• Services administratifs 79

Élément 10.2 79

Contribution à l'exploitation et à la transformation de la ressource 79

Directions:

Service aux usagers 79

Partie III

Lois administrées 83

Note

Les programmes 2 (Office du crédit agricole), 4 (Régie des assurances agricoles), 6 (Régie des marchés agricoles), 9 (Régie des grains) et l'élément 1 du programme 7 (Commission de protection du territoire agricole) font l'objet de rapports distincts.

Partie I

Le Ministère

Historique

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation trouve son origine dans la création d'un Bureau d'agriculture, en 1852. Dix ans plus tard, François Évanturel est nommé ministre de l'Agriculture responsable du Bureau qui sera intégré au Département de l'agriculture et des travaux publics en 1869. En 1887, le Premier ministre Honoré Mercier crée le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation et fait du curé Labelle son sous-ministre.

Le Ministère a par la suite changé plusieurs fois de nom. En 1979, le ministère de l'Agriculture devient celui de l'Agriculture et de l'Alimentation. Depuis le 21 décembre de la même année, avec l'intégration du secteur des pêches, il porte le nom de ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Fonctions et pouvoirs du ministre

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation a les pouvoirs et fonctions de concevoir et d'appliquer des politiques et des programmes relatifs à la production, la transformation, la distribution, la commercialisation et la consommation des produits agro-alimentaires au Québec.

Il peut accorder une aide financière, pour les fins susmentionnées, aux sociétés agricoles, aux cercles agricoles, aux syndicats, aux sociétés coopératives ainsi qu'aux producteurs agricoles en général.

Dans le cadre de ces fonctions, le ministre possède les pouvoirs de recherches, d'études, d'enquêtes et d'inventaires nécessaires à l'élaboration de ses politiques et programmes.

À ces fins, il est chargé de la direction et de l'administration du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Direction du Ministère

Personnel en poste en 1986-1987

Ministre
— Michel Pagé

Directeur de cabinet
— Serge Grégoire

Ministre délégué aux Pêcheries
— Robert Dutil

Directeur de cabinet
— Rodrigue Desmeules

Sous-ministre
— Ghislain Leblond

Secrétaire du Ministère
— André Gervais

Sous-ministre adjoint de l'administration
— André Vézina

Sous-ministre adjoint de la production et des affaires régionales
— Guy Jacob

Sous-ministre adjoint de la planification, de la recherche et de l'enseignement
— Gaston Grammond

Sous-ministre adjointe du développement industriel et commercial
— Agnès Jarnuszkiewicz

Sous-ministre adjoint de la qualité des aliments et de la santé animale
— Louis Bernard

Sous-ministre adjoint des pêches maritimes
— Claude Diamant

Direction des communications
— Jacques St-Hilaire (intérim)

Bureau de la répondante à la condition féminine
— Suzanne Dion

Service des enquêtes
— Gilles Paiement

Service juridique
— Paul-André Gagné

Direction de la vérification interne
— Jean Bilodeau

Direction de la comptabilité
— Étienne Genest

Direction des ressources financières et matérielles
— André Bédard

Direction de la programmation et gestion du budget
— André Abgral

Direction des ressources humaines
— Gaston Gaudreau

Direction des systèmes
— André Roy

Direction de la protection du territoire agricole
— Jacques Landry

Direction de la coordination scientifique et technique
— Daniel Chez

Direction de la recherche agro-alimentaire
— Jean Hébert

Direction du développement technologique des productions
— Kenneth Choquette

Direction de l'enseignement en agro-alimentaire
— Pascal Van Nieuwenhuyse

Centre de production de pommes de terre
— Claude Parent

Service de mise en valeur des sols agricoles
— Gilles Guay

Direction des politiques commerciales canadiennes et internationales
— Henri-Paul Blanchard

Direction des études économiques
— Jean-Yves Lavoie

Direction de la planification
— Rolland Beaulieu

Direction des politiques alimentaires
— Suzanne Guérin

Direction du développement industriel
— Robert Lemieux

Direction du développement commercial
— Yves Proulx

Direction de la normalisation des aliments
— Émile Ducharme

Direction de la santé animale
— Yvan Rouleau

Direction des laboratoires d'expertises et d'analyses alimentaires
— Jacques Boulanger

Direction des pêches maritimes, services administratifs
— Jules Poirier

Direction des pêches maritimes, protection
— Gilles Ouellette

Direction des pêches maritimes, services aux usagers
— Jean Carbonneau

Direction des pêches maritimes, recherche scientifique et technique
— Lucien Poirier

Bureaux régionaux

Bas-Saint-Laurent — Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine
— Réal Gendron

Québec et Beauce
— Jacques St-Hilaire

Nicolet
— Raymond Laflamme

Estrie
— Léonel Bombardier

Richelieu et Sud-Ouest de Montréal
— Zénon Bergeron

Outaouais
— Gary Coupland

Abitibi-Témiscamingue
— Marc Parent

Nord de Montréal
— Jean-Lucien Leclerc

Mauricie
— Alain Tremblay

Saguenay — Lac-Saint-Jean
— Charles-Henri Larouche

Organismes agricoles

Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires (SOQUIA)
— Jean Guilbault

Raffinerie de sucre
— André Marier

Office du crédit agricole
— Camille-G. Moreau

Régie des assurances agricoles
— Michel St-Pierre

Régie des marchés agricoles
— Gilles Prégent

Régie des grains
— Fernand Beaudet

Commission de protection du territoire agricole
— Pierre-Luc Blain

Société du Parc des expositions agro-alimentaires
— Ghislain Leblond

État des budgets et des dépenses pour l'exercice financier 1986-1987

Programmes/Éléments	Budgets	Dépenses
1- Planification, recherche et enseignement		
1- Planification et études économiques	3 808 000 $	3 356 000 $
2- Recherche agro-alimentaire	26 513 000 $	25 622 000 $
3- Enseignement agro-alimentaire	13 625 000 $	13 283 000 $
Total	**43 946 000 $**	**42 261 000 $**
3- Aide à la production agricole		
1- Mise en valeur des productions	29 999 000 $	27 851 000 $
2- Amélioration foncière, assainissement des sols et conservation des eaux	22 465 000 $	20 254 000 $
3- Santé animale	18 126 000 $	17 818 000 $
4- Administration et services régionaux	30 687 000 $	29 884 000 $
Total	**101 277 000 $**	**95 807 000 $**
5- Commercialisation des produits agro-alimentaires		
1- Développement des entreprises de transformation	6 586 000 $	5 087 000 $
2- Développement des marchés	18 854 000 $	18 420 000 $
3- Contrôle de la qualité des produits	21 983 000 $	20 752 000 $
Total	**47 423 000 $**	**44 259 000 $**
7- Gestion du territoire agricole		
2- Protection du territoire	2 379 000 $	2 142 000 $
3- Contribution aux taxes municipales et scolaires sur les fermes	25 768 000 $	25 754 000 $
4- Banque de terres arables	350 000 $	—
Total	**28 497 000 $**	**27 896 000 $**
8- Gestion interne et soutien		
1- Direction	2 423 000 $	2 323 000 $
2- Soutien administratif et technique	24 269 000 $	23 441 000 $
Total	**26 692 000 $**	**25 764 000 $**
10- Développement des pêches maritimes		
1- Gestion des ressources, développement et administration	10 028 000 $	9 262 000 $
2- Contribution à l'exploitation et à la transformation de la ressource	20 344 000 $	17 503 000 $
Total	**30 372 000 $**	**26 765 000 $**
Prêts, placements et avances	—	189 000 $
Total	**278 207 000 $**	**262 941 000 $***

* Ce montant exclut une dépense de 9 464 000 $ effectuée en vertu de la Loi sur la vente de la Raffinerie de sucre du Québec (1986, c. 60)

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

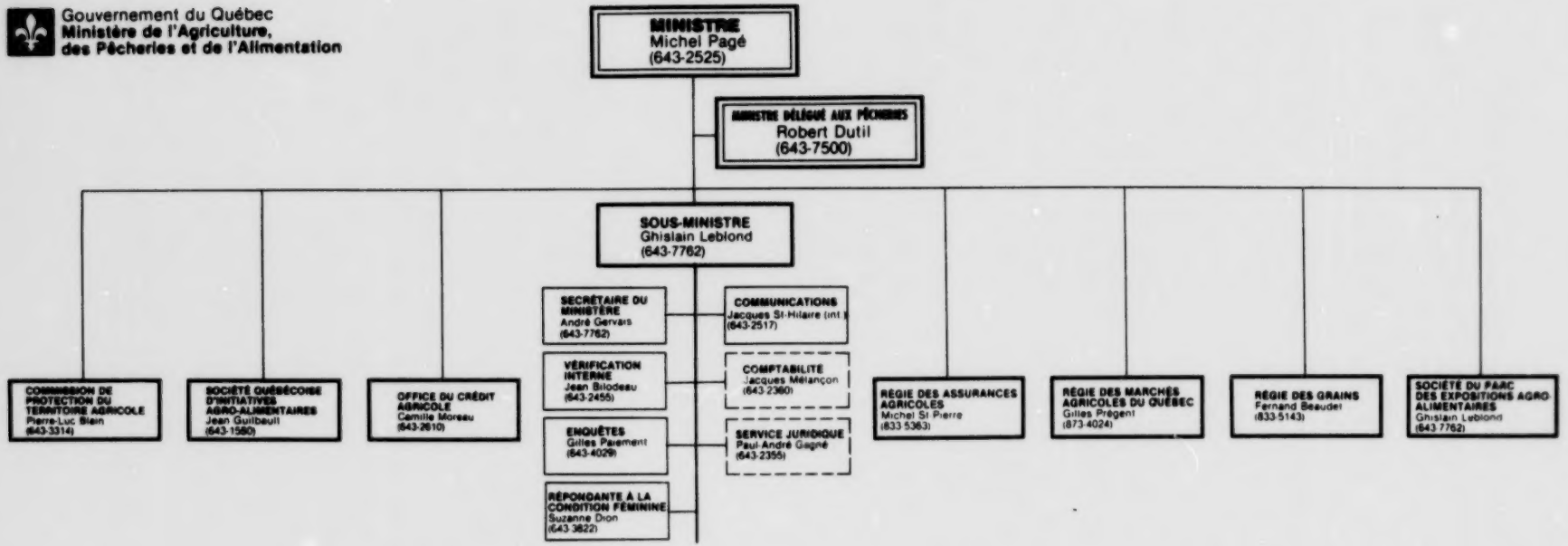

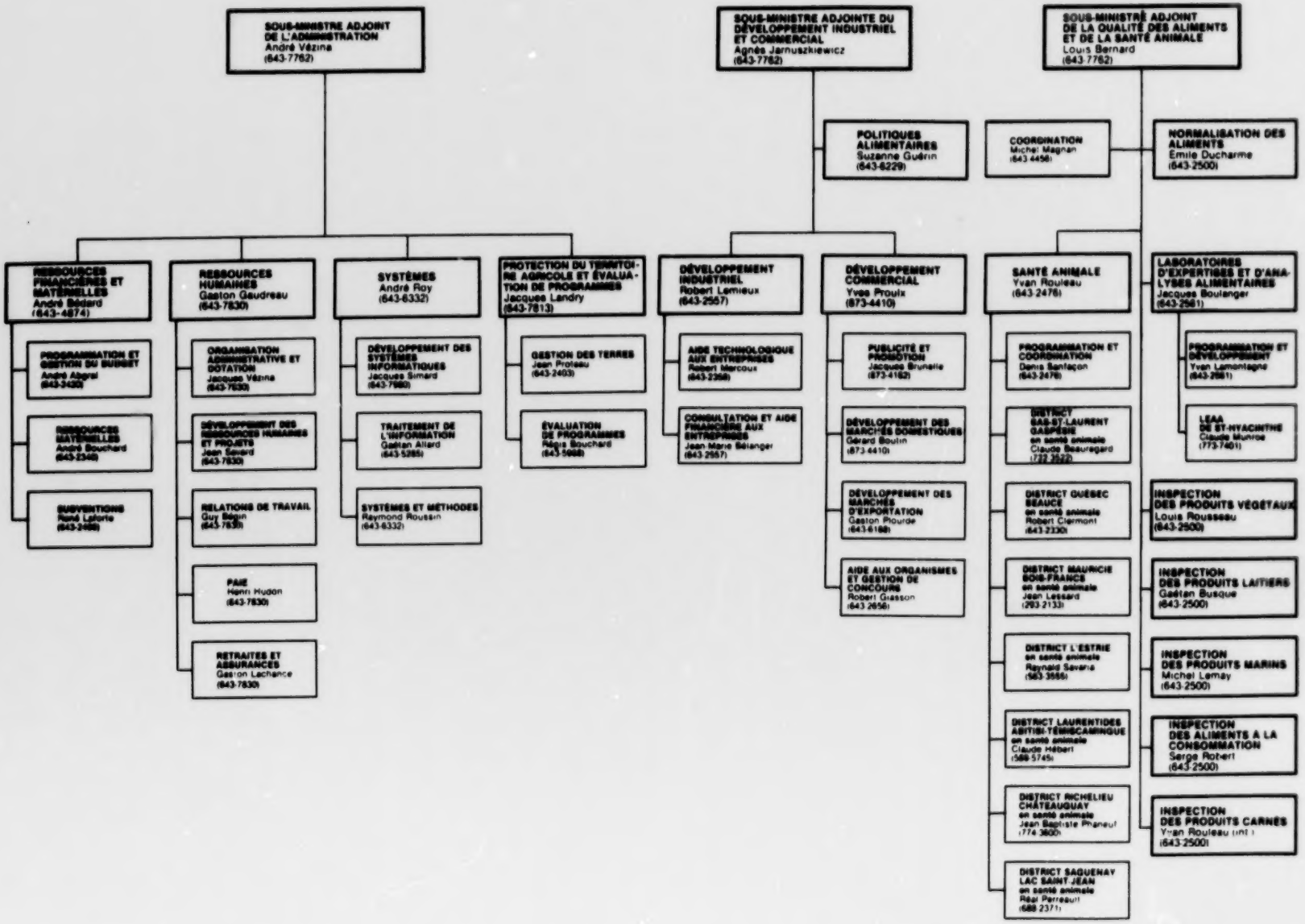
SOUS-MINISTRE ADJOINT DE L'ADMINISTRATION
André Vézina
(643-7762)
SOUS-MINISTRE ADJOINTE DU DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
Agnès Jarnuszkiewicz
(643-7762)
SOUS-MINISTRE ADJOINT DE LA QUALITÉ DES ALIMENTS ET DE LA SANTÉ ANIMALE
Louis Bernard
(643-7762)
POLITIQUES ALIMENTAIRES
Suzanne Guérin
(643-8229)
COORDINATION
Michel Magnan
(643-4456)
NORMALISATION DES ALIMENTS
Emile Ducharme
(643-2500)
RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES
André Bédard
(643-4874)
PROGRAMMATION ET GESTION DU BUDGET
André Allgrai
(643-3420)
RESSOURCES MATÉRIELLES
André Bouchard
(643-2340)
SUBVENTIONS
René Laforte
(643-2488)
RESSOURCES HUMAINES
Gaston Gaudreau
(643-7830)
ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET DOTATION
Jacques Vézina
(643-7830)
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES ET PROJETS
Jean Savard
(643-7830)
RELATIONS DE TRAVAIL
Guy Bégin
(643-7830)
PAIE
Henri Hudon
(643-7830)
RETRAITES ET ASSURANCES
Gaston Lachance
(643-7830)
SYSTÈMES
André Roy
(643-6332)
DÉVELOPPEMENT DES SYSTÈMES INFORMATIQUES
Jacques Simard
(643-7980)
TRAITEMENT DE L'INFORMATION
Gaétan Allard
(643-5285)
SYSTÈMES ET MÉTHODES
Raymond Roussin
(643-6332)
PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE ET ÉVALUATION DE PROGRAMMES
Jacques Landry
(643-7813)
GESTION DES TERRES
Jean Proteau
(643-2403)
ÉVALUATION DE PROGRAMMES
Régis Bouchard
(643-5068)
DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL
Robert Lemieux
(643-2557)
AIDE TECHNOLOGIQUE AUX ENTREPRISES
Robert Marcoux
(643-2368)
CONSULTATION ET AIDE FINANCIÈRE AUX ENTREPRISES
Jean-Marie Bélanger
(643-2557)
DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL
Yves Proulx
(873-4410)
PUBLICITÉ ET PROMOTION
Jacques Brunelle
(873-4162)
DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS DOMESTIQUES
Gérard Boutin
(873-4410)
DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS D'EXPORTATION
Gaston Plourde
(643-6188)
AIDE AUX ORGANISMES ET GESTION DE CONCOURS
Robert Guesson
(643-2656)
SANTÉ ANIMALE
Yvan Rouleau
(643-2476)
PROGRAMMATION ET COORDINATION
Denis Santaçon
(643-2476)
DISTRICT GAS-ST-LAURENT GASPÉSIE en santé animale
Claude Beauregard
(722-3522)
DISTRICT QUÉBEC BEAUCE en santé animale
Robert Clermont
(643-2330)
DISTRICT MAURICIE BOIS-FRANCS en santé animale
Jean Lessard
(293-2133)
DISTRICT L'ESTRIE en santé animale
Raynold Savaria
(563-3555)
DISTRICT LAURENTIDES ABITIBI-TÉMISCAMINGUE en santé animale
Claude Hébert
(566-5745)
DISTRICT RICHELIEU CHÂTEAUGUAY en santé animale
Jean Baptiste Phaneuf
(774-3600)
DISTRICT SAGUENAY LAC SAINT JEAN en santé animale
Réal Perreault
(668-2371)
LABORATOIRES D'EXPERTISES ET D'ANALYSES ALIMENTAIRES
Jacques Boulanger
(643-2561)
PROGRAMMATION ET DÉVELOPPEMENT
Yvon Lamontagne
(643-2561)
LEAA DE ST-HYACINTHE
Claude Munroe
(773-7401)
INSPECTION DES PRODUITS VÉGÉTAUX
Louis Rousseau
(643-2500)
INSPECTION DES PRODUITS LAITIERS
Gaétan Busque
(643-2500)
INSPECTION DES PRODUITS MARINS
Michel Lemay
(643-2500)
INSPECTION DES ALIMENTS À LA CONSOMMATION
Serge Robert
(643-2500)
INSPECTION DES PRODUITS CARNÉS
Yvan Rouleau (int.)
(643-2500)

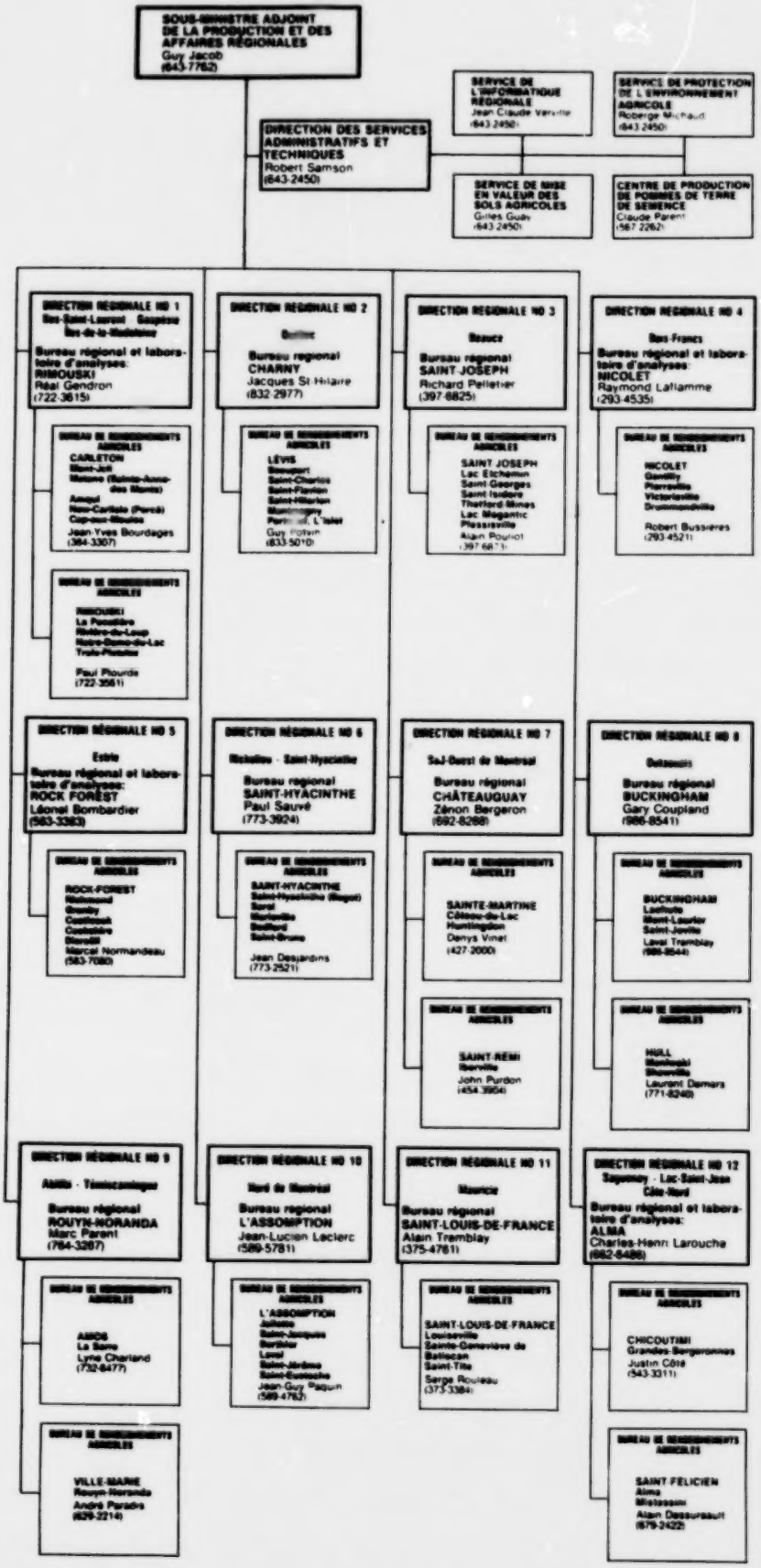
SOUS-MINISTRE ADJOINT DE LA PRODUCTION ET DES AFFAIRES RÉGIONALES
Guy Jacob
(643-7782)
DIRECTION DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES
Robert Samson
(643-2450)
SERVICE DE L'INFORMATIQUE RÉGIONALE
Jean Claude Verville
(643-2450)
SERVICE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT AGRICOLE
Roberge Michaud
(643-2450)
SERVICE DE MISE EN VALEUR DES SOLS AGRICOLES
Gilles Guay
(643-2450)
CENTRE DE PRODUCTION DE POMMES DE TERRE DE SEMENCE
Claude Parent
(587-2262)
DIRECTION RÉGIONALE NO 1
Bas-Saint-Laurent Gaspésie Îles-de-la-Madeleine
Bureau régional et laboratoire d'analyses:
RIMOUSKI
Réal Gendron
(722-3615)
CARLETON
Mont-Joli
Matane (Sainte-Anne-des Monts)
Amqui
New-Carlisle (Percé)
Cap-aux-Meules
Jean-Yves Bourdages
(384-3307)
RIMOUSKI
La Pocatière
Rivière-du-Loup
Notre-Dame-du-Lac
Trois-Pistoles
Paul Plourde
(722-3561)
DIRECTION RÉGIONALE NO 2
Québec
Bureau régional
CHARNY
Jacques St-Hilaire
(832-2977)
LÉVIS
Beaupré
Saint-Charles
Saint-Flavien
Saint-Hilarion
Montmagny
Portneuf, L'Islet
Guy Potvin
(833-5010)
DIRECTION RÉGIONALE NO 3
Beauce
Bureau régional
SAINT JOSEPH
Richard Pelletier
(397-6825)
SAINT JOSEPH
Lac Etchemin
Saint Georges
Saint Isidore
Thetford Mines
Lac Mégantic
Plessisville
Alain Poulin
(397-6871)
DIRECTION RÉGIONALE NO 4
Bois-Francs
Bureau régional et laboratoire d'analyses:
NICOLET
Raymond Laflamme
(293-4535)
NICOLET
Gentilly
Parisville
Victoriaville
Drummondville
Robert Bussières
(293-4521)
DIRECTION RÉGIONALE NO 5
Estrie
Bureau régional et laboratoire d'analyses:
ROCK FOREST
Léonel Bombardier
(563-3363)
ROCK-FOREST
Richmond
Granby
Cookshire
Coaticook
Sherbrooke
Stanstead
Marcel Normandeau
(563-7080)
DIRECTION RÉGIONALE NO 6
Richelieu - Saint-Hyacinthe
Bureau régional
SAINT-HYACINTHE
Paul Sauvé
(773-3924)
SAINT-HYACINTHE
Saint-Hyacinthe (Magog)
Bagot
Richmond
Bedford
Saint-Bruno
Jean Desjardins
(773-2521)
DIRECTION RÉGIONALE NO 7
Sud-Ouest de Montréal
Bureau régional
CHÂTEAUGUAY
Zénon Bergeron
(692-8268)
SAINTE-MARTINE
Côteau-du-Lac
Huntingdon
Denys Vinet
(427-2000)
SAINT-RÉMI
Iberville
John Purdon
(454-3904)
DIRECTION RÉGIONALE NO 8
Outaouais
Bureau régional
BUCKINGHAM
Gary Coupland
(986-8541)
BUCKINGHAM
Lachute
Mont-Laurier
Saint-Jovite
Laval Tremblay
(986-8544)
HULL
Montebello
Shawville
Laurent Demers
(771-8240)
DIRECTION RÉGIONALE NO 9
Abitibi - Témiscamingue
Bureau régional
ROUYN-NORANDA
Marc Parent
(764-3287)
AMOS
La Sarre
Lyne Charland
(732-6477)
VILLE-MARIE
Rouyn-Noranda
André Paradis
(639-2214)
DIRECTION RÉGIONALE NO 10
Nord de Montréal
Bureau régional
L'ASSOMPTION
Jean-Lucien Leclerc
(589-5781)
L'ASSOMPTION
Joliette
Saint-Jacques
Berthier
Laval
Saint-Jérôme
Saint-Eustache
Jean-Guy Paquin
(589-4762)
DIRECTION RÉGIONALE NO 11
Mauricie
Bureau régional
SAINT-LOUIS-DE-FRANCE
Alain Tremblay
(375-4761)
SAINT-LOUIS-DE-FRANCE
Louiseville
Sainte-Geneviève de Batiscan
Saint-Tite
Serge Rouleau
(375-3384)
DIRECTION RÉGIONALE NO 12
Saguenay - Lac-Saint-Jean Côte-Nord
Bureau régional et laboratoire d'analyses:
ALMA
Charles-Henri Larouche
(662-5486)
CHICOUTIMI
Grandes-Bergeronnes
Justin Côté
(543-3311)
SAINT FÉLICIEN
Alma
Mistassini
Alain Dessureault
(679-2422)

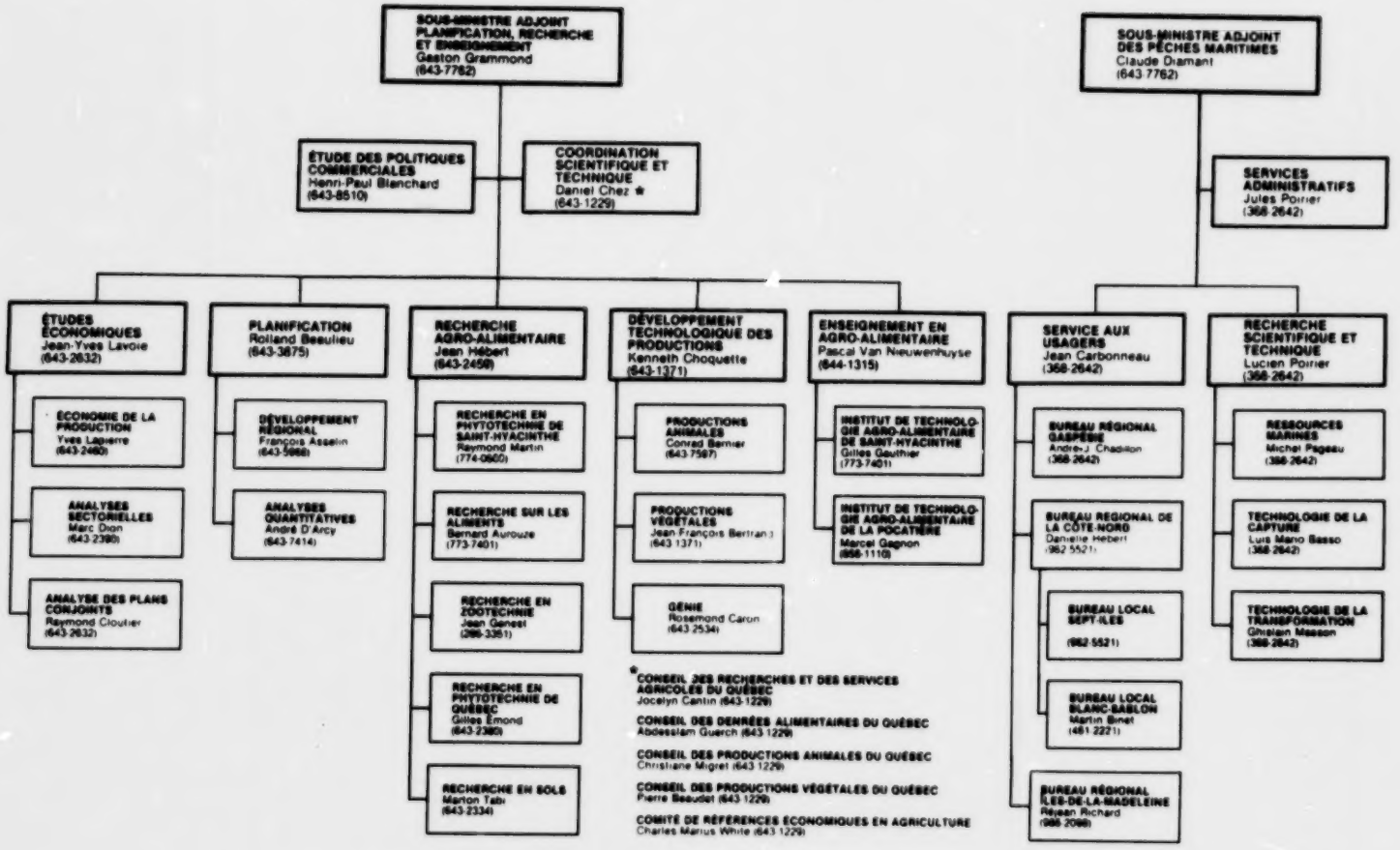
SOUS-MINISTRE ADJOINT PLANIFICATION, RECHERCHE ET ENSEIGNEMENT
Gaston Grammond
(643-7762)
ÉTUDE DES POLITIQUES COMMERCIALES
Henri-Paul Blanchard
(643-8510)
COORDINATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE
Daniel Chez *
(643-1229)
SOUS-MINISTRE ADJOINT DES PÊCHES MARITIMES
Claude Diamant
(643-7762)
SERVICES ADMINISTRATIFS
Jules Poirier
(368-2642)
ÉTUDES ÉCONOMIQUES
Jean-Yves Lavoie
(643-2632)
ÉCONOMIE DE LA PRODUCTION
Yves Lapierre
(643-2480)
ANALYSES SECTORIELLES
Marc Dion
(643-2380)
ANALYSE DES PLANS CONJOINTS
Raymond Cloutier
(643-2632)
PLANIFICATION
Rolland Beaulieu
(643-3875)
DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL
François Asselin
(643-5868)
ANALYSES QUANTITATIVES
André D'Arcy
(643-7414)
RECHERCHE AGRO-ALIMENTAIRE
Jean Hébert
(643-2458)
RECHERCHE EN PHYTOTECHNIE DE SAINT-HYACINTHE
Raymond Martin
(774-0660)
RECHERCHE SUR LES ALIMENTS
Bernard Aurouze
(773-7401)
RECHERCHE EN ZOOTECHNIE
Jean Genest
(386-3351)
RECHERCHE EN PHYTOTECHNIE DE QUÉBEC
Gilles Emond
(643-2380)
RECHERCHE EN SOLS
Marton Tabi
(643-2334)
DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE DES PRODUCTIONS
Kenneth Choquette
(643-1371)
PRODUCTIONS ANIMALES
Conrad Bernier
(643-7587)
PRODUCTIONS VÉGÉTALES
Jean François Bertrand
(643-1371)
GÉNIE
Rosemond Caron
(643-2534)
ENSEIGNEMENT EN AGRO-ALIMENTAIRE
Pascal Van Nieuwenhuyse
(644-1315)
INSTITUT DE TECHNOLOGIE AGRO-ALIMENTAIRE DE SAINT-HYACINTHE
Gilles Gauthier
(773-7401)
INSTITUT DE TECHNOLOGIE AGRO-ALIMENTAIRE DE LA POCATIÈRE
Marcel Gagnon
(856-1110)
SERVICE AUX USAGERS
Jean Carbonneau
(368-2642)
BUREAU RÉGIONAL GASPÉSIE
André-J. Chadillon
(368-2642)
BUREAU RÉGIONAL DE LA CÔTE-NORD
Danielle Hébert
(962-5521)
BUREAU LOCAL SEPT-ÎLES
(962-5521)
BUREAU LOCAL BLANC-SABLON
Martin Binet
(461-2221)
BUREAU RÉGIONAL ÎLES-DE-LA-MADELEINE
Réjean Richard
(986-2088)
RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE
Lucien Poirier
(368-2642)
RESSOURCES MARINES
Michel Pageau
(368-2642)
TECHNOLOGIE DE LA CAPTURE
Luis Mario Basso
(368-2642)
TECHNOLOGIE DE LA TRANSFORMATION
Ghislain Masson
(368-2642)
* CONSEIL DES RECHERCHES ET DES SERVICES AGRICOLES DU QUÉBEC
Jocelyn Cantin (643-1229)
CONSEIL DES DENRÉES ALIMENTAIRES DU QUÉBEC
Abdesslam Guerch (643-1229)
CONSEIL DES PRODUCTIONS ANIMALES DU QUÉBEC
Christiane Migret (643-1229)
CONSEIL DES PRODUCTIONS VÉGÉTALES DU QUÉBEC
Pierre Beaudet (643-1229)
COMITÉ DE RÉFÉRENCES ÉCONOMIQUES EN AGRICULTURE
Charles Marius White (643-1229)

Partie II

Programme 1

Planification, recherche et enseignement

Ce programme a pour objectifs d'orienter l'évolution de l'agriculture en fonction des besoins du milieu, de solutionner des problèmes au moyen de recherches et de former des personnes compétentes en agriculture.

Éléments de programme	Budget	Dépenses
1.1 Planification et études économiques	3 808 000 $	3 356 000 $
1.2 Recherche agro-alimentaire	26 513 000 $	25 622 000 $
1.3 Enseignement agro-alimentaire	13 625 000 $	13 283 000 $
Total	**43 946 000 $**	**42 261 000 $**

Effectifs du programme	1985-1986	1986-1987
Cadres supérieurs	32	36
Professionnels	152	144
Enseignants	115	127
Agents de maîtrise	11	11
Employés de bureau et assimilés		
Techniciens et assimilés	184	185
Ouvriers	94	89
Total	**588**	**592**

Élément 1.1

Planification et études économiques

Mandat général

Le sous-ministériat à la planification et aux études économiques a pour but d'élaborer des objectifs et des programmes concernant l'évolution de l'agriculture, des pêches et de l'alimentation au Québec. À cette fin, il établit les priorités, étudie les divers secteurs primaire, secondaire et tertiaire, afin d'orienter le développement de la production en fonction des besoins actuels et futurs du milieu québécois et des exigences des marchés internationaux.

Planification

La Direction de la planification a pour mandat de fournir l'expertise économique en matière d'orientations, à moyen et long termes, du développement du secteur de l'agriculture, des pêches et de l'alimentation, tant au niveau global que régional, dans le cadre des objectifs du Ministère en vue d'accroître la rentabilité financière de ce secteur.

Statistique

Le Service de la statistique a réalisé la publication *L'Industrie bio-alimentaire en 1986 : Performances économiques et nouveaux défis*. Ce document indique les principaux événements qui ont affecté chaque secteur de production agricole et évalue leur impact sur la rentabilité financière de ces secteurs. Le secteur des pêches commerciales a

fait l'objet d'une analyse conjoncturelle qui a été consignée dans le document intitulé *Performance du secteur des pêches commerciales en 1986 et perspectives de développement*. Le Service de la statistique a réalisé deux dossiers structurants, l'un sur l'industrie de la viande bovine, l'autre sur le secteur des pêches commerciales. Ces dossiers établissent l'état de la situation des secteurs ainsi que la problématique de développement devant être privilégiée. Parmi les autres études réalisées par le Service, mentionnons la *Réforme de l'aide gouvernementale à la construction de bateaux de pêche* ainsi que *Revue et analyse des propositions de développement de la région de Vieux-Fort à Blanc-Sablon*, qui a servi de document de base pour la tenue d'un colloque sur la Basse-Côte-Nord.

Le Service a commencé la réalisation du feuillet « Agri-pêche », qui présente chaque semaine un résumé des événements marquants de la semaine et rapporte l'évolution des principaux indicateurs de prix sur les marchés de produits agricoles et alimentaires. Le Service a réalisé les publications statistiques suivantes: *Coup d'oeil sur l'agriculture, les pêches et l'alimentation du Québec* (édition 1985), *Profil statistique du secteur agricole, par province, au Canada, en 1983, 1984 et 1985* et *Profil statistique des exploitations agricoles enregistrées au MAPAQ*.

Le Service de la statistique a continué d'assumer la coordination de l'enregistrement des exploitations agricoles pour l'année 1986 et a réalisé la validation des données. Le fichier des exploitations agricoles enregistrées a été utilisé régulièrement pour la préparation de listes de producteurs servant à l'envoi de publications, de convocations à des réunions, ou encore pour des relevés spécifiques. Finalement, le fichier a été utilisé pour analyser les dépenses de transfert du Ministère par rapport à la source principale de revenus des exploitations agricoles bénéficiaires.

Analyse des politiques

Le Service de l'analyse des politiques a réalisé diverses publications en 1986-1987, dont le *Répertoire des lois et règlements administrés par le MAPAQ et ses organismes affiliés*, la *Répartition des dépenses du MAPAQ et de ses organismes affiliés dans le secteur agricole selon la source principale des revenus des exploitations agricoles en 1985-1986*, la mise à jour trimestrielle du *Répertoire des mesures d'aide financière* et la mise à jour annuelle du répertoire *Federal and Provincial Financial Assistance Programs for Agriculture*.

De plus, le Service a effectué plusieurs analyses portant sur les grands instruments de la politique agricole au Québec et à l'étranger. Parmi celles-ci, il y a une analyse sur la stabilisation des prix agricoles dans la Communauté économique européenne. Diverses études ont également été réalisées sur la comparaison des dépenses gouvernementales dans le secteur agro-alimentaire au Canada et à l'étranger.

Le Service a également participé à divers comités de travail portant sur la réforme des programmes d'aide financière aux producteurs agricoles, la révision des lois de financement agricole et la déréglementation. Au niveau pancanadien, le Service a représenté le Ministère dans les comités sur le dévelopement des ressources régionales.

Productivité des ressources

Le Service de la productivité des ressources a poursuivi la préparation d'avis techniques que doit fournir le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation sur les orientations qu'il entend privilégier en matière d'aménagement du territoire, dans le cadre de l'élaboration des schémas d'aménagement effectuée par les municipalités régionales de comté. C'est ainsi que 52 avis ont été produits en conformité avec l'article 16 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, et 44 avis en vertu de l'article 27 de la même loi. Le Service a également rencontré les représentants de plusieurs M.R.C. pour leur expliquer la position du Ministère notamment en ce qui concerne le contrôle des usages agricoles, les zones de glissements de terrain, les zones inondables, etc.

Dans le cadre des sommets socio-économiques régionaux, le Service a assuré le suivi des propositions retenues au Sommet socio-économique des Laurentides. Il a aussi analysé et préparé des avis sur les propositions d'actions présentées aux sommets de l'Outaouais, de l'Or-Blanc, de l'Abitibi-Témiscamingue et des Laurentides.

Le Service a préparé deux études de rentabilité, l'une portant sur le projet d'aménagement des terres alluviales du lac Saint-Pierre et l'autre sur le contrôle des crues du ruisseau Norton. Il a également participé à des comités importants: le Comité sur la révision de la zone agricole, le Comité d'aide à la conservation et à l'amélioration des ressources eau-sol et le Comité d'aide au développement régional.

Études économiques

La Direction des études économiques a pour mandat de fournir une expertise agro-économique pour la réalisation d'études visant à développer les instruments de gestion, à identifier la conjoncture économique des sous-secteurs et à fournir aux inter-

venants l'information économique appropriée. Elle comprend trois services.

Économie de la production

Le Service de l'économie de la production a pour mandat de concevoir et de développer des systèmes de cueillette et d'analyse de données technico-économiques, ainsi que des outils et des techniques permettant une gestion efficace de l'exploitation agricole. Le personnel de ce Service réalise des enquêtes auprès d'un échantillonnage représentatif de producteurs afin de recueillir les données nécessaires au calcul des coûts de production des produits agricoles. Le Service gère le Centre d'information et d'analyse en gestion agricole (CIAGA); 1 400 dossiers individuels furent traités. Les coûts de production du lait nature et du lait industriel pour l'année 1985 furent établis à partir des dossiers du CIAGA. Un nouveau syndicat de gestion agricole a bénéficié du programme d'aide du Ministère en 1986-1987 et deux se sont fusionnés, ce qui maintient à 45 le nombre de syndicats de gestion agricole. Les crédits alloués à ce programme sont les suivants:

	1984-1985	1985-1986	1986-1987
Nombre de syndicats	42	45	45
Crédits alloués	825 000 $	871 000 $	853 000 $

Le Service a indexé 12 coûts de production et en a réalisé 6 nouveaux pour différents produits agricoles. Il a tenu 25 réunions du Comité consultatif, formé du Ministère et de l'Union des producteurs agricoles. En conformité avec la nouvelle méthodologie des coûts de production, il a conduit des enquêtes et il établit présentement les coûts pour le porcelet, le porc à l'engrais, l'agneau et le veau de lait lourd.

Le Service a réalisé plusieurs études ponctuelles, participé à des comités et à des symposiums et fourni des données techniques et des analyses pour le Comité de références économiques en agriculture, le Conseil des productions animales du Québec et le Conseil des productions végétales du Québec.

Analyses sectorielles

Le Service des analyses sectorielles est mandaté pour procéder à l'analyse des conditions économiques de chacun des sous-secteurs de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation. Il doit dégager les perspectives économiques pour les principaux produits et réaliser diverses études d'impacts.

De plus, ce Service réalise des évaluations de l'offre et de la demande par groupe de produits, prépare des avis sectoriels, assure la défense des intérêts du Québec lors des enquêtes américaines sur l'exportation de denrées agricoles et rédige divers mémoires au Conseil du Trésor ou au Conseil des ministres.

Le personnel du Service des analyses sectorielles se compose principalement d'agronomes et d'économistes spécialisés en agro-alimentaire.

Au cours de l'année 1986-1987, ce Service a publié quatre études, soit *Bilan statistique sur le commerce extérieur des produits agro-alimentaires et des pêches, Québec-Canada, 1978 à 1985*, 564 tableaux, *Le secteur ovin néo-zélandais*, 68 pages, *L'industrie canadienne des fruits et légumes — Production nationale et commerce international*, 27 pages, 35 tableaux, et *L'industrie fruitière au Québec — État de la situation*, 166 pages.

Le personnel de ce Service a également prononcé des conférences à diverses reprises. Les principales conférences portaient sur les organismes engagés dans la commercialisation des céréales au Canada, sur les perspectives d'avenir des marchés de producteurs agricoles, sur le commerce international de la viande de porc et sur la libéralisation des échanges.

Ce Service a également préparé la majeure partie des documents d'appui pour la tenue de la Conférence fédérale-provinciale des ministres et des sous-ministres de l'Agriculture de août 1986 et de mars 1987. Il a également contribué à la préparation de documents à l'intention de la Délégation québécoise pour la 27e Conférence annuelle des premiers ministres, en août 1986, ainsi que pour la Conférence fédérale-provinciale des Premiers ministres de novembre 1986.

Plusieurs études furent réalisées par ce Service. Mentionnons à titre d'exemple:

— des dossiers structurants portant sur les secteurs de l'aviculture, l'industrie porcine, les céréales, l'horticulture ornementale, la serriculture, les fruits et les légumes;

— la mise en place du programme spécial canadien sur les céréales;

— plan de développement de la production du soya;

— examen des programmes nationaux de stabilisation tripartite.

Économie des marchés

Le Service de l'économie des marchés procède à des analyses socio-économiques relatives à l'implantation des plans conjoints et nationaux de com-

mercialisation des produits agricoles. Il fournit des avis au Ministre et développe les positions d'interventions du gouvernement du Québec en ces matières.

En 1986-1987, le Service a soumis des avis sur le partage interprovincial des contingents, l'établissement des prix et la responsabilité des surplus au sein des offices nationaux de commercialisation. Le personnel a participé aux travaux du Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait et aux réunions des offices nationaux de commercialisation des oeufs, des poulets et des dindons.

Le Service publie, à l'intention du Ministère, une revue statistique sur la situation des plans de commercialisation.

Une attention particulière a été apportée à l'étude des mécanismes de mise en marché que peuvent utiliser les producteurs. Des travaux ont été réalisés sur le développement de l'industrie laitière, le plan national de commercialisation de la pomme de terre, le contingentement des oeufs, l'industrie du lait et les garanties de paiement aux producteurs agricoles.

Élément 1.2

Recherche agro-alimentaire

La recherche agro-alimentaire du Ministère est gérée par la Direction de la recherche agro-alimentaire qui réalise (intra-muros) et fait réaliser (extra-muros) des travaux de recherche, d'expérimentation dans tous les secteurs de l'agro-alimentaire.

Recherche agro-alimentaire

Contrats de recherche

Une somme de 724 274 $ a été accordée en 1986-1987, pour la réalisation de 27 projets de recherche.

Un important contrat a été accordé à l'Université de Montréal pour réaliser un programme de recherche en médecine vétérinaire qui compte six projets. Le coût de ce contrat s'élève à 1 105 000 $ pour une période de trois ans.

Contrats pour travaux d'essais

Les cinq contrats accordés, sous ce volet, aux Universités Laval et McGill, au Centre de recherche industrielle du Québec et aux entreprises Semico inc. et Cultigrain inc., ont totalisé 587 417 $ et ont permis à ces institutions de réaliser 27 projets dans les secteurs des productions animales et végétales et du génie.

Recherche en sols

Un programme de recherche comprenant 30 projets a été mené sur les quatre thèmes suivants:

— la classification et la cartographie des sols;

— la conservation des sols;

— la chimie et la fertilité;

— la biotransformation de la matière organique.

Classification et cartographie des sols

La cartographie, au 50 000e, du comté d'Arthabaska a été complétée et publiée, tandis que celle des comtés de Mégantic, Beauce, Frontenac et Wolfe a été poursuivie selon les échéanciers prévus. Une cartographie, au 20 000e, des sols défrichés du territoire de l'Abitibi-Témiscamingue a été entreprise.

Conservation des sols et de l'eau

Les travaux à ce sujet sont des études de longue durée. Ces études ont porté sur le degré d'étanchéité des fosses à lisier en relation avec les propriétés des sols, sur la régie d'épandage du lisier, sur de nouvelles pratiques culturales de conservation utilisées en monoculture de maïs fourrager et sur des essais de longue durée de diverses pratiques culturales de conservation en monoculture de blé d'hiver.

Les résultats préliminaires démontrent que des pratiques culturales minimales en monoculture sont une mesure appropriée de conservation des sols.

Chimie et fertilité des sols

Des études ont été conduites sur la fertilisation azotée et la densité de plantation de la pomme de terre de primeur, et des essais de longue durée sur la fertilisation et l'assolement des plantes de culture ont été réalisés. L'évaluation de la teneur en oligo-éléments essentiels à la croissance des plantes en sols minéraux et en sols organiques a aussi été menée.

Biotransformation de la matière organique

À ce sujet, deux études ont été réalisées. La première portait sur l'influence de l'incorporation de copeaux au sol comme amendement organique et la seconde, sur la comparaison de l'efficacité des formes d'engrais azotés et l'établissement du bilan de l'azote au moyen de l'isotope N^{15}.

Recherche en phytotechnie de Québec

Recherche en horticulture

Treize projets de recherche ayant pour thèmes la génétique des végétaux, la régie des cultures et les stratégies de lutte intégrée contre les ennemis des cultures, ont été menés à terme.

En *génétique des végétaux*, les travaux ont porté sur l'évaluation de nouveaux cultivars et de lignées prometteuses de pommes de terre, de protéagineuses, de légumes et de petits fruits. Quatre-vingt-dix nouveaux hybrides de pommes de terre ont été introduits et 126 cultivars ont été évalués. Des essais de nouveaux hybrides de tomates de serre résistant à la pourriture fusarienne et au ToMV (*Tomate Mosaic Virus*) ont été réalisés.

En *régie des cultures*, un nouveau concept, permettant de produire des tomates de serre en culture hydroponique à haute densité avec une consommation énergétique réduite, est à l'essai.

Des systèmes nouveaux de cultures sous abris pour prolonger les périodes de production du fraisier à jour court et à jour neutre, des crucifères, de l'asperge et de la pomme de terre, ont été évalués.

Les recherches phytosanitaires ont porté sur l'évaluation de la résistance du champignon causant la moisissure grise aux fongicides, sur l'épidémiologie et la répression chimique de la stèle rouge du fraisier, sur le dépistage et l'identification des ennemis du pommier dans la région de Québec, sur des méthodes alternatives de lutte contre le doryphore de la pomme de terre et la répression chimique des herbes nuisibles aux cultures de légumes, de petits fruits et de pommiers en vergers.

Recherche sur les plantes industrielles

Le programme de recherche visant à produire de nouveaux cultivars de soya et de féverole adaptés aux conditions climatiques du Québec s'est poursuivi. Plus de 1 800 lignées issues de croisements ont été tamisées.

Diagnostic en protection des cultures

Plus de 2 000 échantillons de plantes ont été reçus pour fins de diagnostic. Une priorité a été accordée aux cultures sous serre, aux légumes et aux petits fruits. Des diagnostics précis ont été posés et des recommandations ont été adressées dans tous les cas nécessaires. Les personnes et organismes concernés ont pu constater la rapidité et l'excellence du service offert.

Des sessions de formation sur le diagnostic en protection des cultures ont été organisées pour près de 200 conseillers agricoles du Ministère.

Recherche sur les plantes fourragères

Un programme de lutte biologique contre l'agromyze de la luzerne a été mis en place et des méthodes de dépistage de la présence des principaux insectes parasites des plantes fourragères ont été développées. Des essais de désherbage chimique ont aussi été réalisés en ce qui a trait à la culture de la luzerne et du trèfle.

Recherche en malherbologie

Les travaux de recherche en malherbologie se sont poursuivis. Une étude sur la persistance de l'atrazine dans les sols et sur le dépistage des populations de mauvaises herbes résistantes aux herbicides, a été réalisée. Des essais de désherbage chimique sur le blé, l'orge et l'avoine se sont poursuivis.

Recherche sur les cultures in vitro

Un laboratoire d'introduction et de cultures in vitro a été mis en place. Les travaux ont porté sur les méthodes de détection des agents pathogènes et de cultures in vitro. Dans le cadre du programme de production de plants de fraisiers certifiés, on a procédé à la détection des maladies virales et bactériennes, ainsi qu'à l'indexage par culture méristématique des cultivars de fraisiers.

Recherche en phytotechnie de Saint-Hyacinthe

Recherche sur les céréales et le maïs

Les travaux de recherche sur l'amélioration du blé de printemps se sont poursuivis. Découlant des projets sur l'étude des maladies des céréales, un programme d'assurance qualité dans la multiplication et la production de semence « sélectionneur » a débuté. De plus, sept projets, traitant des réactions chimiques et physiques des sols à différents apports de matière organique et à différents modes de fertilisation azotée, de même que des réactions du blé et du maïs, ont été mis en chantier. La multiplication et la production de semence « sélectionneur », provenant de quatre cultivars de blé développés par le Ministère, ont été réalisées.

Recherche en horticulture

Les travaux de recherche en horticulture ont permis la création d'hybrides de tomates de serre et l'évaluation, chez les producteurs, de leur résistance aux principales maladies.

Dix études d'évaluation de pesticides ont été faites, dont sept sur des herbicides, deux sur des fongicides et une sur des insecticides, permettant de

réviser les recommandations formulées aux producteurs horticoles. Huit autres projets de recherche sur la biologie des insectes et la protection des cultures ont été conduits à terme.

Essais

Dans le cadre des réseaux d'essais de cultivars du C.P.V.Q., des cultivars de céréales, de maïs, de tomates et de pommes de terre ont été évalués.

Recherche en zootechnie

Deux nouveaux poulaillers ont permis d'étendre les activités de recherche en aviculture. Ils ont rendu possible la mise en train d'un programme ayant pour but l'évaluation commerciale des croisements issus des lignées améliorées à Deschambault.

Au total, 15 projets de recherche ont été réalisés. Ces projets ont porté sur l'amélioration génétique de la poule pondeuse, sur l'influence de la qualité de la protéine dans l'alimentation des ruminants et la fermentation, et sur l'utilisation d'ensilage à brins longs.

Recherche en aviculture

Cinq générations d'amélioration génétique de la poule pondeuse sont déjà complétées et les lignées pures développées ont le potentiel génétique nécessaire pour former des hybrides susceptibles de surpasser les hybrides commerciaux actuels, au chapitre de la production d'oeufs.

Chez le dindon, les recherches ont visé à améliorer la performance reproductive de l'espèce en cinq générations.

Parallèlement aux résultats de ces projets, de nouvelles recherches concernant l'utilisation de reproducteurs nains pour le poulet à griller et la sélection génétique du dindon, pour un meilleur taux de conversion alimentaire, devraient conduire à une productivité accrue des élevages.

Recherche sur les plantes fourragères

Les travaux en cours à la Direction de la recherche agro-alimentaire visent d'une part une meilleure compréhension des facteurs limitant l'ingestion des fourrages par les ruminants et d'autre part une réduction des coûts de récolte et de conservation. L'augmentation des rendements, la réduction des pertes de récolte de même que la réduction de la capitalisation nécessaire au système de récolte et de conservation des fourrages, sont autant d'objectifs de la recherche sur les plantes fourragères.

Par suite de l'intérêt marqué d'un groupe d'agriculteurs, le Service de recherche en zootechnie a déterminé les conditions optimales de conservation des ensilages à brins longs, pressés en grosses balles rondes et conservés en sacs individuels. Les ensilages ainsi conservés ont alimenté des bovins laitiers. La valeur des grosses balles d'ensilage à brins longs conservées en sacs individuels se compare à celle des ensilages d'herbe traditionnels, conservés en meule sous bâche de plastique. Toutefois, on a observé une grande variation dans la qualité des ensilages à brins longs.

Dans le domaine de l'exploitation des pâturages, on a démontré qu'on peut produire 50 agneaux lourds par hectare de pâturage.

Recherche sur les bovins

Les travaux en cours visent principalement l'amélioration de l'efficacité alimentaire des bovins, mais aussi l'évaluation de systèmes de manutention des fourrages.

Les résultats des recherches en cours démontrent que la qualité des protéines peut exercer une influence considérable sur la croissance des bouvillons de moins de 400 kg. Ceux dont la diète contient de la farine de poisson affichent un meilleur état de santé et ont un meilleur taux de croissance que ceux dont la diète contient uniquement des protéines d'origine végétale. L'addition de farine de viande produit des résultats similaires à ceux de l'addition de farine de poisson.

Dans une autre recherche, les bouvillons Hereford alimentés à l'orge humide ont eu des performances alimentaires comparables à ceux recevant de l'orge sèche. L'orge roulée produit une meilleure efficacité alimentaire que l'orge ronde. D'autre part, il semble que la production de taurillons pourrait être avantageuse si leurs performances alimentaires, supérieures à celles des bouvillons, compensent pour le moindre prix unitaire des carcasses.

Les balles rondes d'ensilage d'herbe en brins longs conservées en sacs individuels sont évaluées pour la production laitière. Ces travaux ont démontré que le type d'ensilage n'a pas d'effet significatif sur la production laitière et que le principal avantage des balles rondes d'ensilage d'herbe serait de nature économique.

Recherche sur les aliments

Produits laitiers

Neuf projets ont été réalisés dans ce secteur. Ceux-ci portaient sur la mise au point d'un yogourt au lait ultrafiltré, afin d'augmenter l'efficacité de production et la période de conservation; sur des techniques fromagères basées sur l'ultrafiltration

pour les fromages type « bleu danois », havarti et camembert; sur la coagulation en continu dans la fabrication des mêmes fromages; sur les cryoprotecteurs des bactéries lactiques; sur la fabrication de camembert avec des cultures thermophiles, en vue d'augmenter la période de conservation du fromage et de réduire les risques d'accidents de production; et enfin sur les cultures lactiques, pour la fabrication et la production de biomasses liophilisées d'espèces de *Bifidobacterium*. Un projet a porté sur la mise au point d'un lait maternisé à potentiel immunologique.

Fruits et légumes

En collaboration avec les services de recherche en phytotechnie, le Service de recherche sur les aliments a poursuivi l'évaluation de la qualité culinaire de nouvelles lignées de pommes de terre et de la valeur de nouvelles variétés de tomates pour l'industrie de la transformation.

La mise au point en usine de procédés de conservation des légumes par fermentation, avant la mise en boîte, a été menée à terme et un programme de recherche sur la conservation à l'état frais en atmosphère contrôlée a été élaboré.

Produits manufacturés

Soixante-deux produits ont été développés en collaboration étroite avec des industries agro-alimentaires. Il s'agit d'une augmentation de 20 % par rapport à l'année 1985-1986.

Une étude d'impact indique que, pour les deux dernières années, pas moins de 112 produits ont été développés et que 41 ont été commercialisés. Trente-deux emplois auraient ainsi été créés.

Centre de recherche acéricole

La création de ce Centre a permis de constituer une équipe de recherche et de réaliser un inventaire des travaux de recherche en cours sur le dépérissement des érablières. Un programme et une stratégie de recherche en acériculture ont été élaborés. Le Centre a favorisé la concertation des efforts de recherche en cette matière.

Coordination scientifique et technique

Dans un rôle d'assistance au sous-ministre adjoint à la recherche, au développement technologique et à l'enseignement, la Direction de la coordination scientifique et technique participe à la préparation et à la coordination des programmes d'action sous-ministériels (orientations, objectifs, plans d'ensemble) et assume la coordination des relations interministérielles et intergouvernementales dans les champs de la recherche et développement et du transfert technologique.

Elle fournit le support essentiel aux activités des Conseils consultatifs du Ministère, à savoir le Conseil des recherches et services agricoles du Québec (C.R.S.A.Q.), le Conseil des productions animales du Québec (C.P.A.Q.), le Conseil des productions végétales du Québec (C.P.V.Q.), le Conseil des denrées alimentaires du Québec (C.D.A.Q.) et le Comité de références économiques en agriculture du Québec (C.R.E.A.Q.).

Ces Conseils et Comité ont pour mandat de rassembler toute l'expertise des intervenants du secteur bio-alimentaire afin de donner des avis au Ministère en matière de recherche et développement et de mettre en oeuvre les moyens retenus pour favoriser le transfert technologique.

Conseil des productions animales du Québec

Le Conseil des productions animales du Québec (C.P.A.Q.) est un organisme consultatif constitué du bureau de direction, du comité exécutif, de 10 comités de production et de la commission de la recherche.

En 1986-1987, le Conseil a tenu 60 réunions de consultation. Il a procédé à la réalisation d'un guide de production (bovins laitiers) de 215 pages. Avec la participation de l'I.T.A. de La Pocatière, il a réalisé un vidéo, « La bergerie, réfléchir avant de bâtir », qui servira d'outil de travail aux conseillers régionaux du Ministère. Un document de 42 pages portant sur les « Besoins de recherche » a aussi été réalisé.

D'autre part, le Conseil a tenu, durant la même période, quatre colloques, portant respectivement sur la production porcine, la viande bovine, le lait et le cheval. De plus, des journées de recherche en zootechnie ont été organisées, en collaboration avec le C.R.S.A.Q. Ces événements ont attiré 3 237 personnes et les cahiers de conférences qui leur ont été remis totalisaient 570 pages d'information spécialisée.

Conseil des productions végétales du Québec

Le Conseil des productions végétales du Québec (C.P.V.Q.) est un organisme consultatif regroupant près de 460 membres provenant de différents organismes oeuvrant dans le monde agricole. Il est composé de 12 comités, de 6 commissions, d'un conseil d'administration, d'un comité exécutif et d'une assemblée générale. Le C.P.V.Q. a comme mandat l'amélioration et la promotion des productions végétales au Québec. À cette fin, il collige,

ordonne et diffuse des informations techniques et scientifiques; il établit les besoins de recherches; il prend position et donne avis; il établit et maintient des contacts pertinents et actifs avec les organismes ou les comités agricoles et para-agricoles engagés dans les productions végétales.

Au cours de 1986-1987, le C.P.V.Q. a organisé trois colloques portant sur l'acériculture, la pomme de terre et les cultures abritées. Environ 1 300 personnes y ont assisté et plus de 400 pages d'information ont été distribuées. De plus, environ 150 réunions d'affaires ont eu lieu.

Le C.P.V.Q. a aussi réalisé 32 documents techniques touchant des sujets variés (résultats d'essais et recommandations de cultivars, guides de production et de protection, etc.), totalisant 3 000 pages d'information. Enfin, la série « Bulletin technique » a atteint son treizième numéro. Selon l'information fournie, ces documents sont offerts aux conseillers techniques et/ou aux producteurs agricoles.

Conseil des denrées alimentaires du Québec

Le Conseil des denrées alimentaires du Québec (C.D.A.Q.) a organisé trois colloques. Ces événements portaient sur la qualité des aliments, la commercialisation des produits caprins et la formation en technique céréalière. Ces colloques ont permis aux intervenants de chaque secteur concerné de venir entendre les témoignages de conférenciers représentant plusieurs firmes importantes dans le secteur alimentaire.

Le Colloque sur la formation en technique céréalière a été organisé dans le cadre des assises du Conseil de la boulangerie du Québec et l'Association de la meunerie française, qui tenait son congrès « Centenaire » à Québec. Quatre conférenciers français nous ont expliqué comment se donne cette formation en France.

Par ses comités techniques, le Conseil a finalisé deux guides techniques, l'un sur les fromages, et l'autre sur les contenants en conserverie. Ces deux guides seront publiés vers la fin de l'année 1987. Les membres du Comité de technologie de la conserve ont donné, encore cette année, un cours aux représentants de ce secteur, sur les aspects techniques de la technologie de la conserve.

Le C.D.A.Q. a fait des recommandations aux autorités du Ministère sur certaines avenues de recherche. Enfin, il s'est penché sur l'étude de la transformation du surimi et de la viti-viniculture au Québec.

Conseil des recherches et services agricoles du Québec

Le Conseil des recherches et services agricoles du Québec (C.R.S.A.Q.) a pour objectifs de:

— participer à l'orientation et à la coordination d'activités de recherche agro-alimentaire au Québec;

— soutenir la recherche universitaire susceptible d'assurer le développement scientifique et technique de l'agriculture, des pêches et de l'alimentation;

— favoriser la formation de chercheurs québécois.

En 1986-1987, le C.R.S.A.Q. a évalué 259 demandes de subventions présentées par les chercheurs universitaires québécois. Le Conseil a recommandé au Ministre la réalisation de 157 projets. L'aide financière octroyée a totalisé 3,3 millions de dollars en subventions de recherche. Ces projets de recherche répondent à certains besoins du secteur bio-alimentaire, dans des domaines aussi variés que les productions animales et végétales, la santé animale, les sols, le génie, l'agrométéorologie, la biotechnologie, la science et la technologie des aliments, les fumiers, l'économie agricole et les pêcheries.

Les Facultés d'agronomie et de médecine vétérinaire des Universités Laval, McGill et de Montréal, de même que l'institut Armand-Frappier, reçoivent à elles seules environ 79 % de l'aide financière, soit un montant de 2,6 millions de dollars.

Le Conseil a aussi recommandé l'attribution de 17 bourses d'assistance à la recherche, d'une valeur de 7 000 $ chacune, à des étudiants inscrits à un programme de deuxième cycle dans des universités du Québec, dans des disciplines bio-alimentaires.

Le Conseil a par ailleurs procédé à une consultation et a formulé des recommandations auprès du sous-ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, notamment sur les priorités de recherche pour les prochaines années et sur ses propres statuts.

Comité de références économiques en agriculture du Québec

Le Comité de références économiques en agriculture du Québec (C.R.E.A.Q.) existe en vertu d'une entente entre quatre organismes oeuvrant dans le secteur de l'économie agricole au Québec, soit le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, l'Office du crédit agricole du Québec, la Société du crédit agricole Canada et la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimen-

tation de l'Université Laval. Le Comité se compose de cinq représentants des organismes participants, d'un secrétaire et de 47 sous-groupes de travail, pour un total de 150 participants, qui se sont réunis environ 160 fois pour effectuer leur travail. Le Comité élabore, rédige et tient à jour un manuel de références économiques en agriculture au Québec. Ce volume contient un ensemble de références économiques, plus particulièrement des budgets types nécessaires à la planification ou à la programmation des exploitations agricoles.

En 1986-1987, le C.R.E.A.Q. a publié quelque 120 textes de nature technico-économique, soit des budgets sur différentes productions, soit de l'information sur l'économie agricole. Ces documents comptaient de 1 à 40 pages, pour un total de 420 pages. La méthodologie uniforme de travail utilisée dans la préparation des budgets et d'autres documents de références, donne au manuel de références économiques en agriculture une orientation axée plus particulièrement sur l'ensemble des références économiques qui répond aux exigences des exploitations agricoles.

Développement technologique des productions

Cette Direction a pour mandat de développer et de mettre au point de nouvelles techniques, des procédés, des méthodes ou des systèmes permettant d'améliorer les rendements et la qualité des productions du secteur agro-alimentaire. Elle doit également assurer le transfert technologique en agro-alimentaire par l'expertise professionnelle scientifique et technique, par la préparation et la diffusion d'outils technologiques de base et par le développement de nouveaux services collectifs ou technico-économiques. La Direction regroupe trois unités: le Service des productions animales, le Service des productions végétales et le Service du génie.

Productions animales

Cet élément de programme vise à mettre en place des politiques d'amélioration génétique et de développement des diverses productions animales dans le but d'accroître la rentabilité des élevages.

Cette unité administrative se compose de quatre divisions. Le personnel fournit un encadrement technique et administratif aux gestionnaires en région en diffusant des dossiers techniques, en vulgarisant les techniques de pointe visant à mettre en valeur les productions animales et en coordonnant le traitement des données des divers programmes. Cette unité assume aussi un rôle-conseil auprès des autorités du Ministère, en ce qui concerne les diverses productions animales.

D'autre part, cette unité dirige la station d'épreuves pour béliers de La Pocatière et le Centre d'insémination porcine de Saint-Lambert-de-Beauce-Nord.

En plus, cette unité s'occupe du transfert technologique par la préparation et la diffusion d'outils techniques de base reliés à des procédés, méthodes et systèmes à l'usage du secteur des productions animales.

Division monogastrique

Alimentation et nutrition

Le travail, dans ce nouveau secteur, a consisté principalement à encadrer en matière d'alimentation les professionnels du Ministère dans les productions animales concernées (animaux à fourrure, aquiculture, aviculture, cuniculture et porcs). La recherche et la mise au point d'outils de travail tels un logiciel de formulation d'aliments à moindre coût, des méthodes d'évaluation de l'exactitude des programmes alimentaires en production porcine, et le développement d'une table d'alimentation québécoise en production porcine pour les conseillers régionaux, en sont quelques exemples.

Le secteur a exercé son rôle d'expertise en matière de nutrition auprès du C.I.P.Q., du nouveau programme d'évaluation des porcs commerciaux (P.E.P.C.) et du projet d'insémination de la poule de reproduction à chair. De concert avec les conseillers régionaux, il a supervisé la formulation, la fabrication et la distribution d'aliments à la ferme, et il a collaboré à la préparation du cours par correspondance, à l'I.T.A. de La Pocatière, sur la production porcine. Il a également participé à divers comités tels le C.P.A.Q., le Comité de références économiques, le Comité chargé d'étudier la possibilité de diminuer le dépôt de gras chez le poulet à griller, le Grep cunicole et autres.

Le secteur s'est maintenu en contact avec les principaux intervenants en alimentation, afin de prévoir les transferts technologiques pouvant aider à diminuer les coûts d'alimentation de nos animaux monogastriques.

Animaux à fourrure

Le secteur des animaux à fourrure s'occupe de l'encadrement technique du personnel ainsi que des producteurs oeuvrant surtout dans le domaine de l'élevage du vison et du renard. Les principales interventions ont été orientées sur les dossiers suivants:

— production de normes sur l'élevage des animaux à fourrure;

— réponses aux demandes d'information;

— journée d'étude et assemblées des différentes associations concernées;

— projet I.P.T.N. concernant la reproduction des renards dans un hangar;

— mission sur l'insémination des renards en Norvège;

— participation à divers travaux de recherche en cours à l'Université Laval;

— avis techniques sur l'élevage des animaux à fourrure pour la bande de Wemindji (Baie-James).

Aquiculture

Le secteur aquicole a la responsabilité de fournir une aide technique aux producteurs de poissons, d'effectuer le transfert des nouvelles technologies dans les entreprises et de donner une formation aux pisciculteurs et aux intervenants du Ministère dans ce secteur de production. De plus, le personnel participe activement à des actions visant le développement de la production piscicole au Québec.

Au cours de la dernière année, les contributions du secteur ont porté sur l'étude de dossiers d'établissement de nouvelles stations piscicoles, la préparation et la présentation de sessions de formation aux producteurs et aux intervenants du Ministère, l'essai d'un système de gestion de la production de truites dans certaines entreprises, la réalisation d'un projet d'inventaire des sites à potentiel aquicole de la région de l'Abitibi, un essai de production de saumoneaux, la préparation d'un dossier dans le projet visant à obtenir l'autorisation du Gouvernement pour la commercialisation de la truite mouchetée produite en élevage à des fins de consommation, la participation à la préparation d'un document de politique en aquiculture et d'un nouveau programme d'aide au développement de la production aquicole.

Aviculture

Ce secteur voit à l'amélioration des lignées québécoises de dindes et de la sélection de poules de reproduction pour la ponte. Il participe à l'implantation de nouvelles technologies auprès des producteurs du Québec, telle l'insémination artificielle chez la poule de reproduction pour les oeufs d'incubation.

De plus, le secteur de l'aviculture coordonne des essais de rendement de poulets à griller de lignées françaises (Vedette), issus de la technique d'insémination artificielle en cages, par rapport à des poulets à griller de lignées américaines avec reproduction naturelle au sol.

Le personnel de l'aviculture donne aussi des avis techniques et fait des recommandations dans tous les domaines reliés aux oiseaux fermiers. Il travaille à l'implantation d'élevages commerciaux d'oies, de canards, de pintades, de faisans, de perdrix et de cailles. De plus, ce secteur fournit aux éleveurs d'oiseaux fermiers une expertise unique permettant l'amélioration des troupeaux et de la productivité par le biais de l'insémination artificielle.

Le secteur de l'aviculture joue aussi un rôle très important dans l'application, au Québec, du programme de préclassement des oeufs de consommation. En effet, en plus de siéger sur le comité tripartite d'appel (Agriculture Canada, Fedco, M.A.P.A.Q.), le secteur participe à l'amélioration de la qualité des oeufs par des conférences, des diffusions de techniques nouvelles d'élevage et par des recommandations relatives à la manipulation, au refroidissement et au transport des oeufs de consommation.

Le secteur de l'aviculture, en collaboration avec la Station de recherche de Deschambault, fournit un effort particulier dans le but d'augmenter le nombre d'oeufs par femelle reproductrice chez le dindon à griller et continue d'apporter sa contribution à l'implantation d'un programme de recherche sur le taux de conversion alimentaire de la lignée mâle des dindons à griller.

Cuniculture

Ce secteur développe, avec l'aide de la Division de la gestion des programmes informatisés, un programme de gestion de la productivité des élevages cunicoles (P.C.P.C.). Après trois ans de fonctionnement, ce programme démontre une augmentation substantielle de la productivité moyenne des élevages des 24 adhérents au programme.

	Nombre de producteurs	Productivité par cage mère N./S./V.*
Échantillon 1983	12	31,6/21,6/17,4
Moyenne du groupe (décembre 1986)	24	50,3/34,0/26,8

* La productivité des lapins est mesurée en termes de lapins nés, sevrés et vendus par cage mère et par an.

Une telle progression de la productivité a été possible grâce à la collaboration des régions et des cuniculteurs intéressés. De plus, ce programme vise une cinquantaine d'éleveurs commerciaux, tout en mesurant la progression de leur productivité jusqu'au niveau de 60 lapins vendus par cage mère et annuellement.

Porcs

Le secteur du porc offre aux éleveurs participants des outils de gestion d'élevage, de sélection des reproducteurs et d'évaluation génétique afin d'accroître la rentabilité de leurs entreprises. Ce travail d'amélioration de la production porcine prend les aspects suivants: Programme d'analyse des troupeaux porcins du Québec (P.A.T.P.Q.), Programme d'évaluation génétique des porcs de race et de promotion de la femelle hybride et Programme d'évaluation des porcs commerciaux.

Au P.A.T.P.Q., le nombre de troupeaux inscrits est de 298 unités. Les éleveurs ont continué d'améliorer la productivité par truie de leur troupeau.

Le volet « Évaluation des porcs commerciaux » permet de tester différents croisements selon des critères d'engraissement, de rendement de carcasse et de qualité de la viande. Plus de 500 porcs ont été évalués jusqu'à ce jour.

Concernant l'évaluation génétique, les activités ont augmenté au chapitre du nombre évalué en race pure et du groupe de femelles qualifiées en hybridation. La diffusion de conseils techniques et la tenue de sessions d'information dans le domaine de la production porcine sont d'autres activités qui ont été réalisées par le secteur au cours de cette période.

Division polygastrique

Alimentation et Nutrition

Ce secteur a colligé et diffusé l'information technique auprès des équipes de gestion sur les sujets touchant l'alimentation et la nutrition animale, dans le but d'accroître la productivité des troupeaux par l'utilisation plus rationnelle des aliments.

Le responsable du secteur a travaillé en collaboration avec les experts de la recherche technique et pratique en nutrition et alimentation des animaux de la ferme dans les domaines suivants: poulets et dindes à griller, bovins laitiers, bovins de boucherie, chèvres, agneaux et moutons.

La biotechnologie occupe également une place importante dans le champ d'activités de l'alimentation animale en vue de diversifier les moyens d'abaisser les coûts de production, par l'utilisation de sous-produits actuellement inutilisés par l'industrie de transformation. De plus, de multiples explorations ont été faites en vue de trouver de nouvelles méthodes pour valoriser divers sous-produits d'abattoir et des pêches.

Bovins de boucherie

Le secteur des bovins de boucherie supervise les programmes d'évaluation génétique à domicile et en station, tout en fournissant un encadrement technique du personnel et des producteurs oeuvrant dans ce domaine.

Dans le domaine de l'évaluation génétique à domicile, on cumule et traite plusieurs informations sur les productions de chacun des taureaux et de chacune des vaches des troupeaux inscrits. Les données de ce programme permettent aux producteurs agricoles de sélectionner les meilleurs sujets dans leur troupeau, de façon à accroître la qualité génétique de leur élevage et ainsi, améliorer la

P.A.T.P.Q.		Productivité		
Année	Nombre total de troupeaux	Par truie en production	Par truie en inventaire	Nombre total de truies inscrites
1983-1984	256	19,7	15,2	29 878
1984-1985	290	20,0	16,6	35 700
1985-1986	305	20,4	16,3	37 850
1986-1987	298	20,6	16,6	36 545

Évaluation génétique des porcs de race et promotion de la femelle hybride

	Porcs de race		Femelles hybrides	
Année	Nombre de troupeaux	Nombre de porcs évalués	Nombre de troupeaux	Nombre de femelles qualifiées
1983-1984	134	23 122	108	23 000
1984-1985	145	21 802	118	22 080
1985-1986	160	22 632	122	24 000
1986-1987	197	26 901	166	25 500

rentabilité de leur entreprise. Le tableau qui suit indique le nombre de sujets qui ont été évalués jusqu'au sevrage, ainsi que l'augmentation du poids ajusté à 200 jours en l'espace de 5 ans.

Programme d'évaluation génétique à domicile

Année	Nombre de sujets évalués (sevrage)	Poids ajusté à 200 jours (kg)
1981-1982	3 376	213,6
1982-1983	2 845	220,9
1983-1984	3 424	220,9
1984-1985	3 506	231,3
1985-1986	4 831	238,1

Dans le second programme, on a accepté en station, en 1986-1987, un total de 769 taureaux provenant de près de 200 éleveurs. À la suite de deux incidents de parcours, le nombre de sujets complétant l'épreuve a été réduit à 637. Ce programme gagne de plus en plus de popularité auprès des producteurs de bovins de boucherie et l'évolution des performances, depuis le début des stations privées en 1983-1984, y contribue largement.

peaux inscrits. Les données de ce programme permettent également aux agriculteurs de pratiquer une sélection raisonnée de leur troupeau, de façon à améliorer la qualité génétique de leur cheptel. Le tableau qui suit démontre la popularité de ce programme auprès de producteurs laitiers et son efficacité dans l'amélioration de la productivité des troupeaux inscrits.

Année	Nombre de troupeaux inscrits	Rendement moyen (kg) lait/an/vache
1982-1983	7 557	5 514
1983-1984	7 672	5 678
1984-1985	7 872	5 875
1985-1986	8 003	6 007
1986-1987	8 036	6 201

Ainsi, au cours de la dernière année, le nombre de participants a continué d'augmenter, passant de 8 003 à 8 036, ce qui représente une augmentation nette de 33 troupeaux. Par ailleurs, la production des vaches inscrites au programme s'est accrue de 194 kg de lait en une année, pour se situer à 6 201 kg de lait comparativement à 6 007 pour la période précédente.

Programme d'évaluation génétique des taureaux en station

Année	Nombre de taureaux ayant complété le test	G.M.Q. sur le test (kg/j)	Poids ajusté à 365 jours (kg)	Épaisseur de gras dorsal (mm)
1983-1984	262	1,26	456	6,1
1984-1985	416	1,22	463	5,0
1985-1986	730	1,29	480	3,4
1986-1987	637	1,35	504	2,8

La tenue d'un colloque sur la viande bovine, de sessions d'information, la diffusion de conseils techniques, la mise au point et le testage de logiciels reliés à la production bovine sont d'autres activités réalisées par le secteur en cours d'année.

Bovins laitiers

Le secteur bovins laitiers offre aux producteurs des outils de gestion, d'élevage et de sélection des animaux afin d'accroître l'efficacité de leur entreprise.

Dans ce contexte, le Programme d'analyse des troupeaux laitiers du Québec (P.A.T.L.Q.) collige plusieurs informations sur la gestion, l'alimentation et la production de chacune des vaches des trou-

Entre 1984 et 1986, les vaches inscrites au programme ont augmenté leur rendement annuel de 326 kg de lait grâce à une meilleure gestion par les agriculteurs et à la suite des conseils et de l'encadrement dispensés par ce programme.

La diffusion de conseils techniques, la tenue de sessions d'information dans le domaine de la production laitière, le développement et le testage de logiciels reliés à l'alimentation sont d'autres activités accomplies par le secteur bovins laitiers au cours de cette même période.

Développement technico-économique

Ce secteur a d'abord comme mandat de coordonner l'élaboration et la mise en application d'un

service collectif de gestion technique en production ovine et de collaborer à un service semblable en production de viande bovine.

Il collige et communique des connaissances sous forme d'expertise professionnelle aux secteurs du Service, aux gestionnaires du Ministère et à l'extérieur.

Il explore des avenues nouvelles, réalise des études et fait des recommandations sur des moyens innovateurs de bonification des modes actuels de production (et des systèmes techniques et technico-économiques en place).

Il intensifie la préoccupation économique dans les activités actuelles et les projets de développement et transfert technologiques en productions animales.

Il participe activement à l'orientation des actions de développement des productions animales en étant membre de divers groupes de travail des conseils consultatifs et d'autres organismes.

Moutons

Ce secteur s'occupe du développement d'outils techniques de gestion pour permettre d'améliorer la génétique des élevages. La principale activité est l'application du Programme d'évaluation génétique à domicile et en station.

Le secteur ovin a de plus travaillé à la poursuite d'un projet pilote d'insémination artificielle, en collaboration avec une soixantaine de producteurs, pour permettre de maîtriser la technique et l'efficacité de cette méthode d'élevage.

La mise en place du Programme d'évaluation génétique des ovins a mis en cause 8 éleveurs en station de testage et 32 béliers. Dans le contrôle à domicile, on a enregistré un total de 165 producteurs et une augmentation de participation de 13,8 % avec 9 190 agneaux contrôlés.

La mise en place d'un Centre permanent de production de semence à La Pocatière (25 mâles) et de deux Centres satellites saisonniers situés dans les régions de Mont-Laurier et de Saint-Hyacinthe, caractérise la conduite d'un projet pilote d'insémination artificielle concernant 2 000 brebis chez 60 producteurs.

Division de la gestion des programmes informatisés

Cette Division voit à la gestion et au développement de programmes de support aux producteurs dans divers secteurs et elle administre les recettes provenant des frais de participation des éleveurs aux divers programmes.

Parmi les principales responsabilités de ce secteur, nous retrouvons la publication de rapports hebdomadaires, mensuels et annuels, sous forme de données des performances des élevages pour leurs producteurs participants, de même que la délivrance de certificats officiels d'épreuves pour tout sujet ayant réussi avec succès les tests dans les programmes porcins (génétique), bovins de boucherie (génétique, domicile et en station) et ovins (génétique, domicile et en station).

Cette Division s'occupe également de faire le développement de logiciels intégrés pour les programmes du C.I.P.Q., de la production cunicole, du P.A.T.L.Q. et du P.A.T.P.Q. Elle administre la banque d'information des progiciels agricoles (BIPA).

Centre d'insémination porcine du Québec (C.I.P.Q.)

Les activités du Centre d'insémination porcine du Québec se sont poursuivies par la consolidation du réseau de distribution de la semence. Six races porcines ont été disponibles aux éleveurs intéressés, les races les plus populaires étant: Duroc, Landrace, Yorkshire et Hampshire.

Le nombre de doses de semence distribuées a atteint 9 227. Lorsque l'éleveur maîtrise bien la technique, les taux de réussite sont comparables à ceux obtenus en accouplement naturel, pour ce qui est de la semence à l'état frais. En ce qui concerne la semence congelée, la fertilité est moindre (de 50 % à 60 %), mais le Centre fournit quand même des doses congelées aux éleveurs intéressés.

Insémination porcine

Année	Nombre de verrats	Nombre de saillies (a)	Nombre d'utilisateurs (b)	Taux d'utilisation (a/b)
1982-1983	37	6 628	264	25,1
1983-1984	38	5 594	258	21,7
1984-1985	38	8 008	275	29,1
1985-1986	37	7 607	275	27,6
1986-1987	40	9 227	301	30,7

La participation du Centre d'insémination porcine dans le processus d'épreuve en station des jeunes verrats, et la mise sur pied d'un système d'accouplement sélectif au cours de la prochaine année auront pour effet de créer un attrait additionnel pour les éleveurs.

Productions végétales

Le Service des productions végétales a pour mandat de:

— développer et mettre au point des techniques répondant aux impératifs du développement de ce secteur;

— préparer et diffuser des outils qui permettront le transfert des connaissances et technologies de pointe en productions végétales;

— fournir une expertise scientifique et technique de pointe aux divers intervenants concernés, principalement aux conseillers du Ministère;

— assurer le développement et la mise au point de services collectifs techniques.

Les ressources du Service sont engagées dans les secteurs de l'apiculture, de l'acériculture, de la protection des plantes, de l'horticultrue fruitière et des grandes cultures.

Le Service dirige deux centres de mise au point technique: l'un en acériculture, situé à Norbertville, et l'autre en apiculture, à Deschambault. De plus, le Service assume la gestion opérationnelle du nouveau Centre de recherche en acériculture (C.R.A.), où sont menés divers travaux sur le dépérissement des érablières.

Apiculture

La Division a consacré la plus grande partie de ses énergies au développement et au transfert technologiques de la discipline. Compte tenu du nombre restreint de spécialistes dans ce domaine, elle a également apporté sa collaboration à la vulgarisation, à l'enseignement et à la recherche.

Des travaux ont permis d'évaluer l'influence d'une température d'hivernage des ruches en caveau de 5°C sur la consommation de nourriture et la mortalité des abeilles. Des essais de deux concentrations de citral sur des reines pondeuses hivernées en incubateur ont été réalisés dans le but de prolonger la durée de vie des reines.

Le fait saillant a été l'amélioration du substitut de pollen « Deschambault », qui a produit une augmentation marquée (16 %) de la récolte de miel, en plus d'accroître la population des ruches.

Un essai préliminaire a été effectué dans le but de mesurer à l'aide d'activimètres, appareils qui comptent les entrées et sorties des abeilles, l'intensité de butinage de ruches de quatre populations différentes, en relation avec la température et le poids de miel récolté.

L'amélioration génétique des reines par sélection s'est poursuivie sur 8 lignées comptant 25 ruches chacune et incluant une lignée provenant de matériel sélectionné en Alberta (Station de recherche de Beaverlodge) pendant 4 générations. La lignée de l'Alberta s'est classée septième, ce qui fait ressortir l'importance du milieu sur la performance des ruches.

La Division a développé un mélangeur de sirop, rapide et efficace, pouvant répondre aux besoins des exploitations de 300 à 600 ruchers. Elle a amélioré le fonctionnement du décanteur à miel par l'installation d'une série de grillages disposés à un angle de 60°. Des essais ont été effectués dans le but d'obtenir une méthode rapide de détermination de l'eau dans le pollen destiné à la consommation humaine.

Pour accélérer la fermentation du miel dans la production d'hydromels et pour accentuer la saveur, trois nouvelles « lignées » ou espèces de levures ont été essayées.

La Division a participé à sept journées de vulgarisation. Elle a de plus effectué les jugements des produits de la ruche aux expositions régionales et au Salon international de l'agriculture et de l'alimentation de Montréal. Elle a également participé à l'élaboration du thème d'un stand de démonstration, présenté à l'Exposition provinciale de Québec et au Salon international de l'agriculture et de l'alimentation de Montréal, et en a assuré l'animation pendant la durée des deux événements.

La Division a participé à un cours sur l'apiculture et à la tenue d'un stage de deux jours au rucher expérimental de Deschambault, pour des étudiants de l'Institut de technologie agro-alimentaire de La Pocatière. Huit groupes de deux classes chacun du primaire ont été reçus au rucher expérimental dans le but d'initier les élèves aux connaissances de l'abeille et des produits de la ruche. Elle a de plus contribué à rédiger des guides de production du Conseil des productions végétales du Québec en apiculture.

La Division a participé à l'élaboration d'un projet de recherche de l'Université Laval sur la valeur alimentaire et le traitement de pollen destiné à la consommation humaine.

Acériculture

Le Service des productions végétales a poursuivi ses efforts en vue de développer et moderniser les techniques utilisées en acériculture. De plus, une partie importante des ressources consacrées à ce secteur a été mobilisée, d'une part, pour sélectionner le site d'une érablière permettant la réalisation des objectifs du Centre de recherche en acériculture et, d'autre part, pour mettre en place l'ensemble des infrastructures permettant l'utilisation de cette érablière comme outil polyvalent de recherche et de développement. Ce travail a été réalisé dans le cadre d'un programme axé sur la recherche des causes du dépérissement dans les érablières, ainsi que sur la mise au point de techniques et de traitements permettant d'en contrer la progression.

Des travaux de recherches appliquées de développement et de mise au point technique en acériculture ont été réalisés à l'érablière expérimentale de Victoriaville, ainsi qu'au nouvel emplacement du Centre de recherche en acériculture. Le Service a, entre autres:

— évalué un nouveau concept d'appareil pour concentrer partiellement la sève d'érable par osmose inversée;

— étudié divers traitements destinés à réduire certains des stress pouvant induire le dépérissement (en collaboration avec des chercheurs de l'Université Laval);

— conçu et mis au point un dispositif servant à mesurer la contribution de certains polluants atmosphériques dans le dépérissement (nouveau modèle de chambre d'extrusion);

— apporté des modifications aux techniques recommandées de lavage et d'assainissement du matériel acéricole;

— expérimenté des méthodes pour réduire l'incidence des bris à la tubulure par les rongeurs.

Dans le but de véhiculer le plus rapidement possible le produit des travaux de recherche et de développement vers les utilisateurs, le Service a:

— organisé ou participé à l'organisation des colloques, journées d'information destinées à des acériculteurs ou à des agents de transfert de technologie;

— participé à la production des guides techniques du Conseil des productions végétales du Québec;

— rédigé des rapports et articles pour publication dans des périodiques agricoles.

L'expertise en acériculture disponible au Service est utilisée par les différentes unités du Ministère, mais aussi par d'autres organismes ou ministères qui interviennent occasionnellement dans le domaine de l'acériculture. Mentionnons, entre autres: le Bureau de la protection civile pour le dossier du verglas dans les érablières, le Bureau de normalisation du Québec pour le dossier de la normalisation du matériel destiné à la collecte de l'eau d'érable, le ministère de l'Énergie et des Ressources pour le dossier des érablières exploitées sur les terres publiques, et le ministère de l'Éducation pour l'élaboration d'un programme de cours en acériculture.

Cette expertise est également mise à contribution par les producteurs acéricoles. Environ 650 d'entre eux sont venus rencontrer nos spécialistes pour soumettre à leur analyse des problèmes techniques particuliers à leur exploitation.

Le Service a jugé différents concours de produits acéricoles. Ces compétitions sont organisées par le Ministère lors de l'Exposition provinciale de Québec ou du Salon international de l'agriculture et de l'alimentation de Montréal, ou encore, par différents organismes du milieu tels que les sociétés d'horticulture, le Festival de l'érable de Plessisville, les chambres de commerce.

Protection des plantes

Conformément à l'application de la Loi sur la protection des plantes, 333 pépinières furent visitées en 1986, dont 269 de plantes ornementales, 17 d'arbres fruitiers, 8 de fraisiers et de framboisiers, 2 de griffes d'asperges et 37 de plantes diverses. Deux cent quarante de ces pépinières étaient exemptes de maladies, d'insectes et de végétaux prohibés et obtinrent sans difficulté le certificat d'inspection ou permis de vendre les plants. Quatre-vingt-neuf autres pépinières, par contre, étaient hôtes de maladies graves ou d'insectes nuisibles et le permis de vente fut accordé après que le pépiniériste eût fait disparaître de sa pépinière ces maladies ou ces insectes.

Les principales maladies et insectes qui ont rendu ces interventions nécessaires sont la brûlure bactérienne, le nodule noir, le chancre européen, la tumeur bactérienne du collet, la lécanie de Fletcher, le charançon du pin blanc et la cochenille virgule. Quatre pépiniéristes se virent interdire la vente de leurs plants à cause de la mauvaise qualité de ceux-ci ou de la présence d'une maladie grave et généralisée.

Quatre-vingt-un postes de vente de plants de pépinière furent visités au printemps de 1986. La qualité des plants y était dans l'ensemble satisfaisante. Toutefois, l'inspecteur dut intervenir dans 51 de ces postes, pour faire détruire des arbres ou arbustes déshydratés ou pour faire traiter des plants infestés d'insectes.

Quatre vergers négligés ont fait l'objet d'inspections. Deux de ces vergers avaient été abattus et un troisième traité contre la tavelure et les insectes, à la suite des recommandations émises l'automne précédent. Le propriétaire du quatrième verger devra traiter ses arbres contre la tavelure et les insectes en 1987 ou les abattre.

Sept producteurs participaient au programme de production de fraisiers certifiés en 1986. Chacun multipliait des plants de classe « Fondation » et des plants de classe « Certifiée » pour une surface totale de 33,34 hectares. Les fraisières de ces producteurs répondaient aux exigences du programme et furent trouvées exemptes de « stèle rouge », lors des tests effectués pour la détection de cette maladie. Elle ont produit 9 250 150 plants certifiés à partir de 17 variétés de cultivars.

Trois producteurs adhéraient au programme de production de framboisiers certifiés. Chacun multipliait des plants « Fondation » et des plants « Certifiés » pour une surface totale de 16,48 hectares. Comme les framboisières de ces producteurs répondaient aux exigences du programme, elles furent acceptées. Ces framboisières ont produit 1 025 000 plants certifiés à partir de 16 variétés de cultivars.

Soixante et un avertissements phytosanitaires destinés aux producteurs et aux autres intervenants agricoles ont été préparés par les avertisseurs, avec l'aide de différents collaborateurs, dont le Centre météorologique du Québec (Environnement Canada). Dans ces communiqués, une attention particulière a été accordée à l'actualisation et à la régionalisation des informations concernant l'évolution des ennemis des cultures, ainsi qu'à la période et à la nature souhaitables des interventions phytosanitaires, afin d'amener le producteur à utiliser les pesticides et les ressources disponibles d'une façon de plus en plus rationnelle. Ces informations sont transmises par la poste, la presse agricole et la radio. Elles servent également à alimenter les téléphones-répondeurs qui sont sous la responsabilité des bureaux de renseignements agricoles.

Les efforts ont aussi été poursuivis pour la formation des observateurs et des conseillers agricoles. Quatre bulletins d'information ont été publiés et trois ateliers en protection des cultures ont été tenus à leur intention — ces derniers ont été suivis en moyenne par plus de 70 personnes. Huit groupes d'observateurs ont par ailleurs été mis en place pour suivre l'évolution et la distribution de différents ennemis des cultures.

Au cours de la dernière année, l'accent a été mis sur la promotion du Réseau auprès des intervenants agricoles (chercheurs, agronomes, étudiants) oeuvrant en dehors du Ministère. Des démarches ont également été entreprises afin de mettre en place un système informatique et télématique qui faciliterait l'acquisition, l'analyse et le transfert de l'information.

Comme l'indiquent les résolutions adoptées par différents groupes de producteurs, le Réseau d'avertissements phytosanitaires est considéré aujourd'hui comme un service très important et très apprécié du Ministère. Il a permis, entre autres, le développement d'une concertation étroite entre le secteur de la recherche et les autres secteurs agricoles et a favorisé l'adoption de plus en plus étendue de l'approche de la lutte intégrée et rationnelle par les producteurs.

Conformément aux responsabilités qui lui sont attribuées par décret (596-86), l'Inspecteur général des mauvaises herbes a continué de maintenir un système de cueillette de données auprès de 1 080 municipalités, afin de vérifier constamment l'utilité et l'utilisation de la Loi sur les abus préjudiciables à l'agriculture (L.R.Q., c. A-2), section IV des mauvaises herbes. Certaines modifications aux règlements ont été suggérées au Service juridique du Ministère pour l'opération de repérage de réglementation désuète conduite par le ministère de la Justice.

Par suite d'une réorganisation administrative du sous-ministériat de la Planification, de la Recherche et de l'Enseignement, le Service des productions végétales s'est vu attribuer la responsabilité de la présidence et du secrétariat du Comité interministériel sur les pesticides du Québec. Ce Comité relève du Ministre, en vertu d'un décret gouvernemental (765-83). En plus de ses trois réunions régulières, le Comité s'est réuni à l'occasion de trois réunions spéciales, dont l'objet principal était l'étude des projets de lois et règlements du MENVI sur les pesticides.

La participation du Service aux activités de l'Association canadienne des responsables du contrôle des pesticides lui permet de connaître l'ampleur et la spécificité des problèmes reliés à la réglementation, à l'utilisation et à l'éducation sur les pesticides à travers tout le Canada, et de fournir aux autorités du Ministère des informations susceptibles d'orienter certaines actions. La participation aux rencontres de l'Association assure des relations constantes entre le Service, la Direction des pesticides d'Agriculture Canada et les autres provinces sur les sujets relatifs à la lutte antiparasitaire.

Depuis cette année, le Service agit comme coordonnateur, pour le Québec, du programme d'homologation des pesticides à emploi limité d'Agricuture Canada. À ce titre, le Service reçoit et oriente les demandes et aide à déterminer les priorités du

Québec dans ce domaine. Cette année, le Service s'est occupé de demandes concernant huit pesticides.

Le Service a également fourni des informations ponctuelles aux conseillers régionaux et à certains groupes de producteurs sur l'homologation, l'efficacité et l'emploi sécuritaire des pesticides. Certaines interventions ont été faites en collaboration avec les Centres locaux de services communautaires (C.L.S.C.). Ces activités sont appelées à prendre de l'ampleur au cours des prochaines années.

Le Service participe activement avec des représentants de l'Institut canadien de protection des cultures, des ministères de l'Agriculture et de l'Alimentation et de l'Environnement de l'Ontario, à la préparation d'un document d'information sur les moyens à prendre pour réduire la pollution des eaux souterraines par les pesticides.

Le Service a consacré beaucoup de temps, en collaboration avec le ministère de l'Environnement du Québec, à l'étude des divers projets de loi et de règlements sur l'utilisation des pesticides, qui ont mené au projet de loi présentement déposé à l'Assemblée nationale.

Horticulture fruitière

L'expertise du Service fut demandée par le ministère de l'Industrie et du Commerce pour l'évaluation des rendements en raisins chez les cinq titulaires de permis de fabrication de boissons alcooliques. Les plans détaillés des plantations de ces producteurs furent établis au cours de l'été 1986.

Une étude de régie en champs des vignobles commerciaux a débuté. Cette étude s'effectue chez les cinq producteurs détenteurs de permis. Une analyse foliaire et des échantillons de sols complètent cette étude qui nous permettra d'ajuster les recommandations de fertilisation.

L'ajout d'une neuvième parcelle au réseau de parcelles d'essais sur les fruits de vergers a permis de compléter le programme. Ces parcelles permettront de commencer une évaluation des variétés dès 1987.

Le Service évalue, dans un projet mené de concert avec une entreprise privée, 11 variétés de pommiers résistants à la tavelure. Cette évaluation permettra de vérifier le potentiel commercial de ces variétés pour la plupart non encore homologuées. La superficie de ce verger est de 4 hectares et comprend 1 350 pommiers.

L'expertise a été demandée par le ministère de l'Industrie et du Commerce afin de collaborer à l'élaboration d'une réglementation concernant la délivrance de permis artisanaux de fabrication de boissons alcooliques.

Grande cultures

L'arrivée d'un spécialiste, au cours de l'année, a permis au Service d'amorcer certaines activités. Le développement de la production de céréales d'alimentation humaine et de la fève soya a été privilégié; six conférences ont été données. Le Service a conçu et mis en place, en collaboration avec le personnel des directions régionales, deux projets de mise au point technique, l'un portant sur la fertilisation azotée du blé destiné à l'alimentation humaine et l'autre, sur l'effet de la distance entre les graines sur le rang en relation avec le rendement et la qualité de la fève soya.

Le responsable de cette Division a représenté le Ministère auprès de l'Association SeCan et de l'Association canadienne des producteurs de semences. Il a participé activement aux activités du Conseil des productions végétales du Québec, ainsi qu'à celles des comités consultatifs sur le développement des céréales d'alimentation humaine et de la fève soya.

Le Service a fourni sur demande un appui technique aux conseillers régionaux en grandes cultures.

Élément 1.3

Enseignement en agro-alimentaire

Enseignement en agro-alimentaire

Cette direction a pour rôle de:

— superviser et coordonner les diverses activités de développement offertes à la relève agricole à travers le Québec;

— soutenir les initiatives de formation en agro-alimentaire pour répondre aux besoins de la relève agricole, des agriculteurs, des ouvriers et des conseillers;

— superviser et coordonner les programmes de formation collégiale pour jeunes et adultes offerts par le Ministère dans ses Instituts de technologie agro-alimentaire, ainsi que les activités de développement et de transfert technologique réalisées dans les Instituts.

Pour 1986-1987, les objectifs prioritaires de développement ont été:

— la révision de certains programmes réguliers de formation, de façon à mieux s'ajuster aux exigences du marché;

— la mise en place d'un programme d'attestation des études collégiales pour rejoindre la relève agricole en situation de travail, en y intégrant la reconnaissance des acquis de formation;

— la réalisation de sessions de perfectionnement pour les conseillers à l'emploi des bureaux régionaux, dans le domaine de l'alimentation animale et de la protection des végétaux;

— l'élaboration d'un plan d'action face à la relève agricole, pour supporter plus efficacement les conseillers régionaux en relève agricole ainsi que les organismes de la relève agricole;

— l'intensification des activités de transfert technologique dans les domaines retenus pour chacun des deux Instituts;

— la mise en place, dans les Instituts, d'une nouvelle structure organisationnelle pour supporter les nouveaux mandats et favoriser une plus grande motivation des ressources humaines.

Relève agricole

La Direction de l'enseignement en agro-alimentaire a fait de la relève agricole le thème principal d'un plan d'action triennal, en privilégiant les actions suivantes:

— la détermination des orientations d'une politique d'établissement pour le M.A.P.A.Q.;

— la proposition d'une répartition des rôles entre les intervenants du M.A.P.A.Q. auprès de la relève agricole;

— la définition de la compétence professionnelle minimale pour la relève agricole;

— la proposition de nouveaux parcours de formation pour la relève agricole;

— la proposition d'un parcours idéal de préparation immédiate pour que l'établissement soit réussi;

— l'établissement de contacts étroits entre la D.E.A. et les groupes de relève agricole à dimension provinciale, tels que l'A.J.R.Q. et la F.R.A.Q.;

— l'offre de support aux conseillers régionaux en relève agricole, par la production et la mise à jour d'outils adaptés à leurs rôles auprès des conseillers des bureaux de renseignements agricoles et de la relève;

— l'établissement d'un portrait précis de la relève agricole, au moment de son établissement;

— la promotion de la formation professionnelle de la relève agricole.

Enseignement dans les Instituts de technologie agro-alimentaire (I.T.A.)

Les Instituts de La Pocatière et de Saint-Hyacinthe offrent 12 programmes différents en technologie agro-alimentaire, dont un programme de formation pour la relève agricole.

Pour l'année scolaire 1986-1987, l'Institut de La Pocatière accueillait 339 élèves, dont 132 femmes, tandis que celui de Saint-Hyacinthe en recevait 589, dont 230 femmes.

Placement étudiant

Les statistiques concernant la relance nous indiquent qu'au-delà de 90 % des finissants des deux Instituts se destinant au travail occupent un emploi.

Les services aux élèves des Instituts multiplient leurs efforts auprès des employeurs pour les inciter à profiter de la formation et de la compétence des technologistes agricoles. Ils maintiennent un fichier permanent des offres de services et des offres d'emplois.

Enseignement aux adultes

L'objectif de réaliser des ententes avec le ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu et les Commissions de formation professionnelle, pour le financement des activités de formation au même titre que pour les autres établissements de formation, fut atteint. En 1986-1987, les cours ont été donnés, soit à temps plein, soit à temps partiel, à 3 519 élèves adultes.

Cours par correspondance

Les inscriptions aux cours par correspondance en agriculture se sont maintenues à 2 387 personnes pour les 21 cours disponibles.

Cette année, les deux Instituts étaient mis à contribution pour élaborer sept nouveaux cours:

— les agriculteurs et les agricultrices face à la loi;

— gestion du boisé;

— production porcine-maternité;

— manutention, entreposage et séchage des grains;

— production en serre;

— machinerie et équipement de ferme;

— construction et rénovation des bâtiments agricoles.

Recherche, développement technologique et aide au milieu

L'intérêt des enseignants des Instituts au développement de l'agro-alimentaire se manifeste par leur participation, en équipes internes ou externes, à des projets de recherche et au développement de nouvelles technologies dans des secteurs particuliers.

Un certain nombre d'enseignants sont appelés à jouer un rôle, selon leur spécialité, dans des comités ministériels ou interministériels. Ils agissent aussi à titre de conférenciers auprès de groupements professionnels, collaborent à des revues spécialisées en rédigeant des articles à caractère scientifique ou de vulgarisation et participent à des journées d'information. Ils jouent également un rôle de conseillers auprès des industries.

Programme 3

Aide à la production agricole

Ce programme vise à améliorer le rendement des cultures et de l'élevage, à assurer une main-d'oeuvre agricole suffisante et à diversifier la production selon les possibilités du milieu.

Éléments de programme	Budget	Dépenses
3.1 Mise en valeur des productions	29 999 000 $	27 851 000 $
3.2 Amélioration foncière, assainissement des sols et conservation des eaux	22 465 000 $	20 254 000 $
3.3 Santé animale	18 126 000 $	17 818 000 $
3.4 Administration et services régionaux	30 687 000 $	29 884 000 $
Total	**101 277 000 $**	**95 807 000 $**

Effectifs du programme	1985-1986	1986-1987
Cadres supérieurs	41	43
Professionnels	312	311
Agents de maîtrise (fonctionnaires et ouvriers)	11	9
Employés de bureau et assimilés		
Techniciens et assimilés	568	558
Ouvriers	18	16
Total	**950**	**937**

Services administratifs et techniques

En 1986-1987, l'organisation administrative interne du Sous-ministériat de la production et des affaires régionales a été modifiée de façon à regrouper sous une nouvelle et même Direction les services suivants: Informatique régionale, Centre de production de pommes de terre de semence, Protection de l'environnement agricole, Mise en valeur des sols agricoles.

Direction des services administratifs et techniques

Service de l'informatique régionale	Centre de production de pommes de terre de semence	Service de protection de l'environnement	Service de mise en valeur des sols agricoles
Pilote SINPAC régional	Banque de cultivars stériles	Conservation des sols	Cours d'eau municipaux
Applications régionales (micro-informatique)	Multiplication en chambre de croissance (plants nucléaires)	Études d'impacts	Rôle-conseil en régions
Enregistrement des exploitations agricoles	Plein champ	Liaison	Modification de contrats
Médiatique régionale (banques d'information)		M.E.N.V.I.Q.-M.L.C.P.	Drainage
		Avis sectoriels	Rôle-conseil en régions
		Cartographie	Travaux mécanisés
			Rôle-conseil en régions

Service de l'informatique régionale

La principale activité de ce nouveau Service fut orientée vers le développement et l'implantation du système SINPAC (Système d'information sur les programmes agricoles et la clientèle). Ce système permet la décentralisation des opérations dans un réseau provincial, reliant 75 bureaux de renseignements agricoles sur les applications de gestion financière des programmes agricoles et sur l'enregistrement des exploitations agricoles.

Le Service de l'informatique a aussi contribué à l'acquisition de logiciels agricoles dans les directions régionales, afin de supporter leurs activités d'encadrement technico-économique auprès des exploitants agricoles.

Service de protection de l'environnement agricole

Les principaux mandats du Service consistent à:

— Réaliser des études et avis, pour les différentes directions du Ministère, sur les répercussions environnementales de la pratique de l'agriculture, et favoriser la recherche et le développement relatifs à ces questions.

— Réaliser des études et suivis sur les différents types de pollutions et phénomènes naturels ou anthropiques affectant l'agriculture, et favoriser la recherche et le développement relatifs à ces questions.

— Assurer, pour le Sous-ministériat de la production et des affaires régionales, la coordination du dossier sur la conservation des sols et de l'eau en milieu agricole.

— Élaborer progressivement une politique environnementale pour le Ministère.

Il a négocié des projets majeurs du Ministère relativement à leur impact sur l'environnement. Il a réalisé une étude d'impact, en vertu du règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement, et 24 avis et rapports environnementaux pour des projets d'aménagement de cours d'eau. Le Service a participé à l'étude de plusieurs dossiers importants, dont la politique de protection des rives, des lacs et des cours d'eau en zone agricole, la négociation d'une entente Canada-Québec sur le développement de l'agriculture, l'élaboration d'une stratégie de conservation des sols pour le Ministère, la mise en place d'une législation relative à l'usage des pesticides en agriculture et la révision du règlement sur les établissements de production animale.

Les études importantes entreprises dans le domaine de l'impact de la pollution atmosphérique sur le milieu agricole, ainsi que l'utilisation de la télédétection à des fins agricoles, ont été poursuivies.

Le Service a coordonné le plan spécial d'intervention dans le bassin de la rivière L'Assomption (M.A.P.A.Q.-M.E.N.V.I.Q.) et a fourni cinq avis au ministère de l'Environnement, concernant l'obtention de certificat par les municipalités pour la construction de prise d'eau en milieu agricole.

Élément 3.1

Mise en valeur des productions

Centre de production de pommes de terre de semence de Manicouagan

Le rôle du Centre est de multiplier les premières générations de cultivars de pommes de terre les mieux adaptés au Québec et de les protéger de toute contamination par des maladies transmissibles par les plants.

Trois années de multiplication de ces plants permettent d'offrir aux producteurs multiplicateurs (des agriculteurs spécialisés) une semence de très haute qualité (Élite 1).

La production du Centre de Manicouagan en 1986 comprenait plus de 5 000 sacs de 34 kg de semence « Élite 1 ». Une soixantaine de multiplicateurs achètent cette semence et visent à approvisionner les producteurs commerciaux.

La production du Centre est répartie sur les variétés suivantes: Kennebec, Superior, Chieftain, Trent, Norland, Russet, Burbank, Montagne-Verte, Atlantic, Cambell 13, Caribe, Sebago, F-71086, Simcoe, Jemseg, Monona, Norchip, Comestoga, Shepody et Tobique.

Le Centre de Manicouagan innove par ses méthodes de plantation et de récolte. Toutes sortes de mesures sont prises afin de prévenir les possibilités éventuelles de dissémination de maladies.

Le Centre est doté d'un laboratoire de contrôle de la qualité où l'on effectue des tests sérologiques d'avant-garde pour la détection des virus. Ces tests sont effectués à chacune des étapes de la production, sur un échantillonnage de plus de 10 000 plants. De plus, chacune des récoltes de plants de base est vérifiée en laboratoire par des empreintes sur lamelles microscopiques complétées par des tests sérologiques, pour y déceler la flétrissure bactérienne.

Élément 3.2

Amélioration foncière, assainissement des sols et conservation des eaux

Service de mise en valeur des sols agricoles

L'objectif recherché par le programme agricole Sol Plus est l'implantation d'infrastructures pour le contrôle des eaux et l'exécution de travaux favorables à la mise en valeur des terres agricoles du Québec.

Les principales activités du Service de mise en valeur des sols agricoles dans Sol Plus, en 1986-1987, sont:

— administration complète du volet « Aménagement de cours d'eau municipaux »;

— rôle-conseil pour les régions en drainage souterrain et travaux mécanisés.

Le Service a aussi rempli un rôle-conseil dans le programme « Transport de la pierre à chaux agricole ».

Aménagement de cours d'eau municipaux

Le Service a procédé, en 1986-1987, à 92 appels d'offres pour l'adjudication de 87 contrats à l'entreprise pour l'aménagement de cours d'eau. Un total de 387 soumissions a été reçu et analysé. Le Service a également traité des projets de moindre envergure et délivré 227 autorisations pour travaux en régie.

Le Ministère a procédé à l'aménagement de 497 réseaux de cours d'eau municipaux pour une longueur de 900 kilomètres.

Drainage souterrain, travaux mécanisés, transport de la pierre à chaux

En plus des consultations régulières accordées au personnel technique et administratif des régions, le Service de mise en valeur des sols agricoles a procédé à la qualification de 2 635 machines, appartenant à 704 entrepreneurs de travaux mécanisés et 23 entrepreneurs spécialisés en drainage souterrain, ainsi qu'à la qualification de 147 machines appartenant à 94 transporteurs-épandeurs de pierre à chaux. La qualification est consécutive à un contrôle des coordonnées de la machine et à une inspection mécanique soignée.

Programme agricole Sol Plus

	Nb de bénéficiaires	Montant ('000)
Travaux mécanisés	3 687	3 863,3 $
Drainage souterrain	1 098	9 249,9 $
Aménagement de cours d'eau municipaux	497 (réseaux)	5 242,8 $
Transport de la pierre à chaux	1 401	516,8 $

Élément 3.3

Santé animale

Santé animale

Les secteurs d'activités sous la responsabilité de la Direction de la santé animale sont: le programme d'amélioration de la santé animale au Québec (A.S.A.Q.); les programmes spéciaux d'aide aux éleveurs; les plans de gestion sanitaire; la recherche étiologique et la vulgarisation; les laboratoires de pathologie animale; l'application de la Loi sur les abeilles et de la Loi sur la protection sanitaire des animaux.

Programme d'amélioration de la santé animale au Québec

Ce programme rend les soins vétérinaires plus accessibles aux producteurs agricoles:

— par l'uniformisation des taux d'interventions vétérinaires résultant d'une contribution directe du Ministère pour les actes médicaux posés par les praticiens, quel que soit l'éloignement des éleveurs;

— par l'obtention de prix avantageux aux producteurs pour l'achat de médicaments recommandés par un professionnel de la santé animale, ceci contribuant à freiner l'emploi irrationnel de produits souvent coûteux, voire parfois inutiles ou dangereux pour la santé publique lorsqu'ils sont utilisés de façon incontrôlée.

Le tableau suivant indique les variations observées comparativement à l'année précédente (1985-1986).

Programme d'amélioration de la santé animale au Québec (A.S.A.Q.)

	1985-1986	1986-1987	Pourcentage d'augmentation
Coût au Ministère	9 805 916 $	10 834 300 $	10,5 %
Nombre de réclamations	436 820	462 833	6,0 %
Nombre de vétérinaires participants	389	405	4,1 %

Le volet préventif du programme s'est concrétisé par la réalisation des interventions prévues à 2 760 contrats annuels de gestion sanitaire.

Indemnisation pour les pertes d'animaux morts de la rage

En vertu de ce programme conjoint avec le gouvernement du Canada, le Ministère accorde une compensation financière aux agriculteurs qui subissent des pertes d'animaux à cause de la rage.

Les sommes maximales allouées pour chaque tête de bétail, et selon les espèces, sont:

Bovins	1 000 $
Équins	500 $
Ovins, caprins et porcins	200 $

Trois éleveurs ont reçu une compensation de 2 500 $, comparativement à 3 417 $ pour 4 éleveurs en 1985-1986.

Types de plans	1985-1986	1986-1987	Pourcentage d'augmentation
Bovins laitiers	1 411	2 225	58 %
Vaches et veaux	166	235	42 %
Porcs reproducteurs	156	202	29 %
Bovins d'engraissement	30	56	87 %
Veaux lourds	11	16	45 %
Ovins	—	26	—
Total	**1 774**	**2 760**	**56 %**

Pour l'application de ce programme, une entente signée avec l'Association des médecins vétérinaires praticiens du Québec couvre la période du 1er avril 1986 au 31 mars 1988.

Programmes spéciaux d'aide aux éleveurs

Indemnisation pour les pertes de bovins, d'ovins ou de caprins

Ce programme permet au Ministère de compenser financièrement les producteurs agricoles qui subissent d'importantes pertes d'animaux attribuables à certaines maladies spécifiques, qui entraînent la mort de ces bêtes ou obligent leur propriétaire à les faire abattre.

L'assistance financière offerte aide les agriculteurs bénéficiaires à réorganiser leur troupeau.

Les réclamations inscrites se chiffrent à 17; les indemnisations, au montant de 117 634,12 $, ont partiellement compensé la perte de 390 unités animales bovines et de 96 unités animales ovines ou caprines. En 1985-1986, une somme de 233 465 $ avait été versée pour compenser 32 réclamations.

La part du Québec est de 60 %; celle du gouvernement fédéral, de 40 %.

Programme d'amélioration de l'état sanitaire des ruchers

Cent trente-sept compensations furent accordées aux propriétaires de ruchers. Les déboursés s'établissent à 85 935,70 $, pour la destruction de couvains et de colonies atteints de maladies et pour dommages causés par les ours. Au total, 14 086 ruches ont été inspectées et 929 colonies détruites; 18 inspecteurs se sont acquittés de ce travail.

Programme de certification sanitaire des exploitations piscicoles productrices d'oeufs et d'alevins

Dix-sept visites ont eu lieu dans le cadre de ce programme, et cinq pisciculture sont en voie d'accréditation et seront vraisemblablement certifiées à l'automne 1987. Des subventions de 6 400 $ ont été versées à ces pisciculteurs.

Programme d'aide au contrôle de la plasmocytose virale du vison

Onze réclamations furent réparties entre neuf bénéficiaires, pour un montant de 194 471,60 $. Cette somme a servi à construire des locaux de quarantaine et à acquérir des visons exempts de plasmocytose en remplacement de visons infectés.

Promotion de l'insémination artificielle

Quatre-vingt-dix cercles d'amélioration du bétail ont bénéficié de ce support financier, dont le déboursé se chiffre à 1 600 000 $.

Programmes vétérinaires de santé porcine (base, élite et assaini)

En raison de l'importance des capitaux engagés dans les élevages porcins et de la forte concentration de ces derniers, la production porcine doit faire l'objet d'une surveillance vigilante pour parer aux dangers accrus de contamination. La Direction de la santé animale est responsable de ces programmes de santé porcine.

Pour l'application de ces programmes, 796 visites à la ferme ont été effectuées.

Programme d'aide à la production d'aliments d'origine animale de qualité

Les professionnels de la Direction de la santé animale visitent les éleveurs dont les porcs ont révélé des résidus médicamenteux au moment de l'abattage.

Ce programme est réalisé en collaboration avec la Direction de l'inspection des produits carnés et les Laboratoires d'expertises et d'analyses alimentaires. Il a débuté au cours de l'année 1982-1983 et a nécessité 67 visites à la ferme en 1983-1984, 82 en 1984-1985, 37 en 1985-1986 et 7 en 1986-1987.

Programme d'aide à l'amélioration des conditions sanitaires lors des rassemblements d'animaux

Les regroupements d'animaux, tels les encans et les expositions, constituent un risque de transmission de maladies contagieuses et nécessitent une surveillance appropriée. Les encans spécialisés de veaux et de bouvillons et les expositions d'animaux de la ferme peuvent bénéficier de la présence d'un professionnel de la santé animale pour l'application de normes préventives. En 1986-1987, 38 rassemblements d'animaux ont été volontairement soumis à la surveillance de médecins vétérinaires du Ministère, comparativement à 53 en 1985-1986.

Programme de gestion sanitaire des verrats en stations d'épreuves

Une visite est effectuée chaque mois à la station d'épreuves de Saint-Cyrille-de-Wendover. En 1986-1987, 714 verrats ont été listés. Des prélèvements sanguins et quatre examens vétérinaires ont été effectués sur chacun de ces verrats.

Programme de gestion sanitaire et d'évaluation de la capacité reproductrice des taureaux de boucherie en stations d'épreuves

Le Ministère favorise l'évaluation du potentiel génétique des bovins de boucherie afin d'identifier les meilleurs géniteurs destinés à améliorer la qualité des bovins de boucherie produits au Québec. Il a donc mis de l'avant une aide à l'établissement de stations d'épreuves régionales.

Conscient que la santé des taureaux est un facteur essentiel à l'extériorisation de leur potentiel génétique, le Ministère a mis en oeuvre des moyens pour que les pathologies n'interfèrent pas avec le but ultime des stations d'épreuves. Ce programme consiste en un plan précis de dépistage des maladies contagieuses, en l'évaluation de la capacité reproductrice des taureaux et en la mise en place de mesures préventives destinées aux bêtes admises à ces établissements.

Les taureaux sont soumis à un sérieux examen de contrôle avant leur admission à l'une des stations, ainsi qu'à certaines épreuves de dépistage durant leur séjour. Les médecins vétérinaires de la Direction de la santé animale ont effectué 72 visites aux stations pour les fins de l'application de ce programme.

Programme de gestion sanitaire pour les ovins testés en stations d'épreuves

Le Ministère favorise l'évaluation du potentiel des ovins afin d'identifier les meilleurs géniteurs destinés à la reproduction. Conscient que la santé est un facteur essentiel à l'expression du potentiel génétique, le Ministère a mis en oeuvre des moyens afin que les pathologies n'interfèrent pas avec l'évaluation du potentiel génétique et afin d'éviter la dispersion de maladies dans les troupeaux acquéreurs de sujets évalués.

Les ovins sont soumis à diverses mesures préventives et à des examens de contrôle et de dépistage de certaines maladies. Soixante-trois béliers provenant de 17 producteurs ont fait l'objet de 3 épreuves en cours d'année. Les examens vétérinaires requis par le programme ont nécessité 13 visites à la station d'épreuves.

Programme d'aide technique aux Inuit pour la protection des chiens contre la rage

À cause du caractère endémique de la rage sur le territoire québécois occupé par les Inuit au nord du 55e parallèle, et en l'absence de médecins vétérinaires dans leurs communautés, le Ministère a mis en application un programme visant à fournir l'aide technique et matérielle requise pour protéger la population canine contre la rage, maladie virale transmissible aux humains.

L'objectif de ce programme est de permettre la vaccination antirabique des chiens âgés de plus de trois mois, dans chacune des municipalités nordiques admissibles. En 1986-1987, 30 visites ont été effectuées dans les différentes communautés Inuit situées au nord du 55e parallèle. Le nombre de chiens vaccinés fut de 511 comparativement à 471 l'année précédente.

Programme d'évaluation sanitaire et de vulgarisation des méthodes de traite rationnelle, hygiénique et efficace

Afin de favoriser la production du lait de qualité et de maintenir l'état de santé de la glande mammaire des laitières, quatre visites par année sont effectuées chez chacun des bénéficiaires de ce programme. Il en coûte 100 $ par éleveur pour adhérer à ce programme chaque année. Il peut bénéficier alors des services des médecins vétérinaires de la Direction de la santé animale, pour prévenir et contrôler la mammite dans son élevage.

En 1986-1987, 56 visites ont été effectuées dans le cadre de ce programme.

Programmes d'amélioration de la qualité des chevaux au Québec et de développement de la race chevaline Canadienne

Le Ministère désire favoriser l'élevage de chevaux de qualité au Québec et développer la race chevaline Canadienne. Ces mesures visent à améliorer et certifier la qualité des chevaux nés et élevés au Québec, et inscrits aux programmes. En 1984-1985, les propriétaires d'une jument dont l'exploitation est enregistrée auprès du Ministère sont devenus admissibles à ces programmes.

Les réclamations inscrites pour la période du 1er avril 1986 au 31 mars 1987 se chiffrent comme suit:

Amélioration de la qualité des chevaux au Québec

Au total, ce programme a permis à 449 producteurs de bénéficier de 283 823 $ en subventions versées.

Poulains	1985-1986	1986-1987
Nombre de poulains subventionnés	793	1 188
Montant des subventions versées	149 663 $	252 123 $
Étalons		
Nombre d'étalons subventionnés	49	52
Montant des subventions versées	30 000 $	26 400 $
Juments		
Nombre de juments subventionnées	14	14
Montant des subventions versées	4 800 $	5 300 $

Développement de la race chevaline Canadienne

Au total, ce programme a permis à 49 producteurs de bénéficier de 44 350 $ en subventions versées.

Poulains	1985-1986	1986-1987
Nombre de poulains subventionnés	68	77
Montant des subventions versées	15 410 $	16 850 $
Étalons		
Nombre d'étalons subventionnés	5	6
Montant des subventions versées	2 800 $	2 600 $
Juments		
Nombre de juments subventionnées	43	72
Montant des subventions versées	16 500 $	24 900 $

Plans de gestion sanitaire

Des plans de gestion sanitaire sont requis pour l'admissibilité des éleveurs à certains programmes. Les éleveurs désirant se prévaloir des avantages offerts par l'un des programmes énumérés ci-après doivent rencontrer un médecin vétérinaire. Ils reçoivent alors des explications et des recommandations précises, ainsi qu'une fiche de rencontre. Cette dernière est utilisée comme preuve au chapitre des conditions d'admissibilité.

Les programmes visés par les plans de gestion sont: programme national de développement des ateliers vaches-veaux; achat de femelles reproductrices de boucherie de qualité; élevage de génisses de boucherie de qualité et achat de taureaux reproducteurs; aide à l'établissement de parquets d'engraissement; programme national de développement de la production des agneaux; développement de la production piscicole et de l'aquiculture; divers programmes régionaux.

En 1986-1987, au total 534 plans de gestion sanitaire ont été réalisés par les médecins vétérinaires de la Direction de la santé animale, comparativement à 640 pour 1985-1986.

Vulgarisation

Pour la vulgarisation des moyens de promotion de la santé et du bien-être des animaux de la ferme, les médecins vétérinaires du Ministère ont participé à 917 conférences, réunions et émissions radiophoniques ou télévisées, et publié 34 articles pour le bénéfice des agriculteurs.

Laboratoires de pathologie animale

Les Services de diagnostic en laboratoire aident à établir le diagnostic des maladies animales pour en guider le traitement, le contrôle ou la prévention.

La Direction de la santé animale dirige un réseau de sept laboratoires localisés à Alma, L'Assomption, Nicolet, Rimouski, Rock-Forest, Sainte-Foy et Saint-Hyacinthe. De plus, des services en virologie vétérinaire sont rendus par le Centre de recherche en médecine comparée, intégré à l'institut Armand-Frappier de Laval.

Ces laboratoires bénéficient de la collaboration des laboratoires d'expertises et d'analyses alimentaires et des laboratoires régionaux de chimie, pour des analyses complémentaires aux travaux de diagnostic. À Saint-Hyacinthe, une partie des travaux se fait en collaboration avec la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal.

	1985-1986	1986-1987	% de variation
Spécimens	201 976	186 816	−7,5
Analyses de pathologie animale	528 199	543 558	2,9

Le Centre de recherche en médecine comparée a effectué 27 176 analyses sérologiques et 3 934 épreuves spécialisées.

Revenus

Les services des laboratoires sont gratuits pour les producteurs agricoles, chercheurs et services publics, mais comportent des charges en ce qui concerne les animaux de plaisance. Ces revenus se sont chiffrés cette année par 59 300 $, comparativement à 53 014 $ pour l'année précédente.

Élément 3.4

Administration et services régionaux

Service de la production et des affaires régionales

Cet élément de programme vise à développer des ressources en fonction du potentiel agricole et à coordonner les services aux exploitations agricoles. Cette unité administrative est chargée d'aider le producteur agricole à rentabiliser son entreprise et à optimaliser le développement de la production agricole québécoise.

Cette unité administrative régionalisée regroupe 12 bureaux régionaux, qui dirigent et coordonnent l'action de 75 bureaux de renseignements agricoles répartis sur l'ensemble du territoire québécois.

Bureaux régionaux

Les bureaux régionaux dirigent, administrent et coordonnent les activités des bureaux locaux et des quatre laboratoires, en plus de leur offrir les services de professionnels spécialistes.

Cette structure régionale constitue le lien administratif et fonctionnel entre les activités centralisées et celles touchant directement les producteurs agricoles. Les bureaux régionaux sont situés au centre géographique et administratif des principales régions du Québec.

Les spécialistes régionaux ont pour tâche de supporter le travail de vulgarisation des agronomes et des techniciens agricoles des bureaux de renseignements agricoles, en leur apportant les connaissances et les données qu'exige une agriculture de plus en plus spécialisée et avancée sur le plan technologique.

Les employés responsables du soutien administratif doivent assumer toutes les tâches inhérentes à l'allocation équitable des ressources, tant financières et matérielles qu'humaines, pour le bureau régional et les bureaux de renseignements agricoles.

Le directeur régional est secondé par un directeur régional adjoint, qui a comme tâche immédiate la supervision des bureaux de renseignements agricoles.

Bureaux de renseignements agricoles

Les bureaux de renseignements agricoles ont pour principales activités la diffusion de l'information des techniques de pointe visant la mise en valeur des sols, des productions animales et végétales. Ils ont aussi comme mandat de conseiller les producteurs agricoles dans la gestion financière et économique de leur entreprise agricole.

L'organisation du bureau de renseignements agricoles est en fonction de la population desservie, c'est-à-dire qu'on y retrouve l'information technique et administrative nécessaire pour répondre aux besoins des agriculteurs. C'est en effet à ces bureaux que l'agriculteur s'adresse lorsqu'il veut prendre contact avec le Ministère et qu'il remplit, avec l'aide du conseiller agricole, les fiches techniques, formulaires et autres documents nécessaires à l'obtention de l'aide recherchée. Le dossier de l'agriculteur y est conservé et les engagements financiers sont réalisés pour les subventions.

Vulgarisation agricole

La diffusion des techniques et l'application des programmes agricoles auprès des exploitations agricoles nécessitent de multiples activités du vulgarisation dans chacune des 12 régions. Des interventions majeures ont porté, entre autres, sur l'augmentation du rendement, la récolte et l'entreposage des grains.

Au chapitre des fourrages, les principaux thèmes élaborés concernaient la récolte hâtive du foin, la qualité des pâturages et l'ensilage d'herbe.

Dans les productions animales, la gestion des fumiers et le développement des productions bovines ont constitué des champs d'activités particulièrement importants.

Les conseillers agricoles jouent un rôle particulier pour les plans d'établissement de la relève agricole, l'encadrement technique de nouvelles exploitations et l'élaboration de plans de développement exigés dans un grand nombre de programmes agricoles.

En vulgarisation, des études ont été réalisées sur divers sujets: travail minimal du sol, enquêtes sur les tensions parasites, dépérissement des érablières, évaluation des sources d'eau, de même que préparation de programmes régionaux de développement du secteur agricole.

Plusieurs régions organisent des journées agricoles et des journées champêtres. La rédaction d'articles d'information régionale stimule la diffusion traditionnelle des réunions agricoles et du service de consultation offert à la ferme et au bureau.

À cet égard, plus de 1 400 réunions agricoles ont eu lieu devant 48 316 participants, et plus de 103 000 consultations individuelles ont été dispensées aux exploitations agricoles.

Vulgarisation agricole

	Réunions	Audience	Consultations
Productions animales	308	16 859	28 242
Productions végétales	353	14 977	36 058
Génie agricole	429	6 940	17 688
Agro-économie	376	9 540	14 870
Divers sujets			6 700

Laboratoires régionaux

Cette unité administrative dirige quatre laboratoires situés à Rimouski, Nicolet, Rock-Forest et Alma. Ces laboratoires offrent comme principaux services des analyses de sols et d'aliments du bétail. On y effectue des profils métaboliques, des essais toxicologiques et des analyses de tissus végétaux, de chaux et de sols de serre.

Les résultats des analyses permettent aux conseillers agricoles d'élaborer avec précision des programmes de fertilisation et d'amendement des sols, ainsi que des programmes alimentaires pour les bestiaux.

Laboratoires régionaux

	Biochimie	Aliments du bétail	Sols	Autres	Toutes les opérations
Unités	5 216	52 504	46 228	776	104 724
Déterminations	26 308	374 639	278 028	3 186	682 141

Principaux programmes agricoles d'aide financière administrés en région

Productions animales

	Nombre de bénéficiaires	Montant ('000)
Achat de femelles reproductrices de boucherie de qualité	700	585,7 $
Aide à l'élevage de génisses de boucherie et à l'achat de taureaux reproducteurs	1 563	1 969,7 $
Aide à l'établissement de parquets d'engraissement	32	304,4 $
Programme national de développement d'ateliers vaches-veaux	300	1 540,8 $
Développement de la production du veau lourd	72	517,3 $
Établissement de stations d'évaluation génétique de taureaux de boucherie	7	307,0 $
Aide à l'amélioration de la production du vison	20	236,4 $
Réduction volontaire de la production porcine dans le bassin de la rivière L'Assomption	20	2 431,8 $
Développement de la production piscicole	24	357,9 $
Promotion à l'insémination artificielle	90	1 548,6 $
Aide à l'établissement de structures pour l'entreposage des fumiers des bovins laitiers	95	291,9 $
Relèvement des effectifs bovins canadiens	21	60,9 $

Productions végétales

Développement de la pomoculture au Québec	251	384,1 $
Production de bleuets dans les régions du Saguenay — Lac-Saint-Jean et de l'Abitibi	32	229,4 $
Expansion de la production d'asperges	28	40,2 $
Aide à l'entreposage de pommes de terre de semence	32	704,3 $

Principaux programmes agricoles d'aide financière administrés en région

Productions animales

	Nombre de bénéficiaires	Montant ('000)
Aide à l'entreposage des grains sur la ferme	221	751.2 $
Aide à l'amélioration de la conservation des fourrages	519	674.6 $
Aide à l'achat de moulanges à la ferme	139	452.2 $
Parcelles de démonstration pour la production céréalière	23	20.3 $
Isolation des serres	37	187.1 $
Utilisation de combustibles non conventionnels dans les serres	34	572.4 $
Mise en valeur des terres en friche	271	479.0 $
Production de pomme de terre « Fondation »	41	238.6 $
Production de pomme de terre « Élite »	29	80.6 $
Aide spéciale aux producteurs de betterave sucrière	194	1 526.8 $

Soutien à l'emploi agricole

Déplacement des travailleurs agricoles sur une base journalière	1 000	706.5 $

Programmes agricoles régionaux

Région du Bas-Saint-Laurent	711	1 248.2 $
Région du Nord-Ouest québécois	296	610.5 $
Région du Saguenay — Lac-Saint-Jean	511	680.2 $

Service du génie

Le Service du génie dispense aux producteurs agricoles, par l'intermédiaire des conseillers en génie rural régionaux, des services en construction rurale, machinisme agricole, sol et eau, services techniques aux entreprises agricoles, normalisation et information.

Construction rurale

Des plans de bâtiments d'élevage et de récolte ont été élaborés, alors que d'autres ont été révisés, pour tenir compte d'un développement technologique toujours plus dynamique. Dix-huit nouveaux plans ont été conçus, 28 plans entièrement révisés, 10 plans produits sur des demandes particulières, notamment des centres de recherches, et 6 feuillets descriptifs rédigés; enfin, 29 nouveaux plans et 22 feuillets descriptifs provenant du Service de plans Canada ont été reçus.

Des exemplaires de ces plans et feuillets sont transmis aux 12 régions agricoles pour répondre aux besoins des producteurs agricoles.

De plus, 50 autres dessins ont été produits pour illustrer des brochures, bulletins et formulaires.

Dans le but d'améliorer les conditions d'ambiance dans les bâtiments d'élevage, des essais sont menés à la fois par des ingénieurs du Service et par l'entremise du Service de la recherche du Ministère. Quinze projets se sont poursuivis.

Machinisme agricole

Des expertises, essais, expérimentations et mises au point d'appareils, équipements ou machines, ont été réalisés, visant ainsi l'amélioration des technologies de l'ensemble des équipements agricoles servant à produire, récolter, emmagasiner et conserver des produits agricoles, avec le souci de promou-

voir des économies d'énergie et de faire progresser les profits à la ferme.

Plus de 9 projets ont été conduits dans ce secteur d'activités:

— adaptation d'un dépoussiéreur aux salles d'emballage des pommes de terre, oignons, etc.;

— développement d'une aide-récolteuse pour la fraise de transformation;

— amélioration de systèmes de ventilation des champignonnières;

— modification et promotion du contrôle automatique de ventilation dans les entrepôts de fruits et légumes;

— essais d'étanchéité dans des entrepôts à atmosphère contrôlée;

— essais pour diminution d'air malodorant sortant des ventilateurs de porcheries;

— mise au point d'un séchoir pour les fines herbes;

— développement d'un prototype d'avertisseur de danger de renversement pour tracteur de ferme;

— travaux reliés à la conception et au développement des pièces composant une poseuse à outil-taupe pour installation de drains souterrains, une rampe à vis pour l'épandage de la pierre à chaux et un séchoir à foin silencieux.

Sol et eau

À partir d'examens et d'essais réalisés au champ, le Service contribue au développement technologique relié à l'eau et au sol. Assainissement, irrigation, hydrologie, hydraulique, conservation des sols et lutte contre l'érosion sont ses principaux points d'intérêt.

Dans ce secteur d'activités, le Service a lancé ou poursuivi des travaux de recherche appliquée, principalement en ce qui concerne les projets suivants:

— gestion informatisée de l'irrigation pour la culture de la pomme de terre, de la fraise et du tabac;

— calibration et essais sur le terrain d'un lysimètre;

— évaluation de colmatage ferrique et minéral dans des systèmes de drains souterrains;

— conception et montage d'un appareil électronique à détection de drains souterrains;

— conception et montage d'un système automatique d'enregistrement de niveau de la nappe phréatique;

— essai de profilage de surface en terrain de faible conductivité hydraulique et non rentable à l'installation d'un système de drainage souterrain à écartement restreint;

— évaluation de décompactage des sols argileux lourds dans la région de Saint-Hyacinthe;

— évaluation de l'efficacité d'un brise-vent fait d'un matériau synthétique;

— développement de deux logiciels sur l'évaluation des débits de pointe des petits et grands bassins versants;

— essai du matériau « tubrex » comme produit d'étanchéité.

Services techniques aux entreprises agricoles

Des services techniques directs ont été rendus aux producteurs agricoles par : une intervention soutenue dans le règlement de plaintes en machinisme agricole; un service quasi journalier relativement aux problèmes causés par les tensions parasites; quelques centaines de conseils donnés sur le choix de la machinerie agricole et apport de suggestions de solutions de litiges.

Le médiateur de plaintes en machinisme agricole a retenu 27 plaintes pour négociation et entente. Plus de 200 conseils ont été donnés relativement au choix de la machinerie agricole, du concessionnaire ou du fournisseur, et relativement au règlement de litiges.

Environ 175 problèmes de tensions parasites à la ferme ont été soumis au Service, étudiés et placés sur la voie de la solution. Trois conférences ont été prononcées sur le sujet et trois brochures ont été en partie rédigées.

D'autres services ont été rendus. À titre d'exemple:

— évaluation de la qualité de la pierre à chaux agricole des différentes carrières;

— expertise sur le matériel de drainage;

— calculs sur ordinateur de la charge requise en réfrigération, pour entrepôts et prérefroidissement de fruits et légumes;

— essais d'abaissement rapide de l'oxygène, dans les entrepôts à atmosphère contrôlée, en utilisant l'azote;

— expertises pour les fabricants d'équipements pour atmosphère contrôlée;

— variation du débit de ventilation au moyen de contrôle électronique sur courant alternatif.

Normalisation

Le Service a également contribué, avec le Bureau de normalisation du Québec, à la révision de normes existantes sur du matériel agricole et à l'élaboration de nouvelles normes concernant:

— tubes et tuyaux annelés robustes en polyéthylène;

— buses de grands diamètres de tôle forte en acier.

De plus, avec le Conseil des productions végétales du Québec, des travaux ont eu pour objet de:

— maintenir à jour la norme en drainage souterrain;

— élaborer une norme d'exécution de travaux d'amélioration foncière.

Avec le Comité canadien du bâtiment agricole, des travaux de révision du Code du bâtiment ont été exécutés.

Information

L'information destinée aux producteurs agricoles aussi bien qu'au personnel technique régional est communiquée sous forme de brochures, colloques, conférences, démonstrations, rencontres et cours.

Le Service a été appelé à répondre à plusieurs demandes d'information et à divers avis techniques relatifs:

— à la conservation des fruits et légumes;

— aux entrepôts réfrigérés et sous atmosphère contrôlée;

— aux bâtiments d'élevage, entreposage et annexes;

— aux systèmes mécaniques.

De plus, les ingénieurs du Service ont prêté leur compétence en tant que membres actifs au sein de 25 comités provinciaux et fédéraux:

— C.P.V.Q. et C.P.A.Q.;

— C.R.E.A.Q. et C.R.S.A.Q.;

— Agriculture Canada;

— C.S.S.T., U.P.A. et N.Q.;

— Comités et sous-comités M.A.P.A.Q.

Les travaux produits dans ces divers comités totalisent des milliers de pages d'information favorisant le transfert technologique.

Programme 5

Commercialisation des produits agro-alimentaires

Ce programme vise à promouvoir le développement du secteur secondaire agro-alimentaire, à développer des marchés intérieurs et extérieurs, de même qu'à assurer des prix équitables aux producteurs et des produits de qualité aux consommateurs.

Éléments de programme	Budget	Dépenses
5.1 Développement des entreprises de transformation	6 586 000 $	5 087 000 $
5.2 Développement des marchés	18 854 000 $	18 420 000 $
5.3 Contrôle de la qualité des produits et des aliments	21 983 000 $	20 752 000 $
Total	**47 423 000 $**	**44 259 000 $**

Effectifs du programme	1985-1986	1986-1987
Cadres supérieurs	20	19
Professionnels	99	106
Enseignants	—	1
Agents de maîtrise	17	17
Employés de bureau et assimilés	344	357
Techniciens et assimilés		
Ouvriers	9	5
Total	**489**	**505**

Élément 5.1

Développement des entreprises de transformation

Développement industriel

Cet élément de programme relève de la Direction du développement industriel. Cette Direction a comme mandat de favoriser le développement de l'industrie de la transformation bio-alimentaire et comprend deux Services: le Service de consultation et d'aide financière aux entreprises et le Service d'aide technologique aux entreprises. Les bureaux sont situés à Québec et à Montréal.

Service de consultation et d'aide financière aux entreprises

Ce Service a comme bassin de clientèle surtout des PME, qui constituent la majorité des 1 000 établissements de transformation de l'industrie des aliments et boissons. Il collabore également étroitement avec d'autres agents de développement économique, comme les commissaires industriels, qui interviennent dans le secteur bio-alimentaire. Au cours du dernier exercice, le Service de consultation et d'aide financière a revu ses modes d'intervention pour favoriser une approche structurée, qui va au-delà du simple financement du dernier recours et qui analyse l'entreprise dans sa globalité. Son action porte sur l'ensemble des problèmes propres aux petites entreprises, à savoir le manque de ressources administratives compétentes, le manque de dynamisme sectoriel et de leadership technologique, et la faiblesse stratégique sur le plan marketing.

Le Service conseille l'entrepreneur tout au long de son projet. Dans certains cas, il peut le référer à d'autres organismes gouvernementaux, si les programmes d'assistance financière ministériels ne ré-

pondent pas adéquatement aux problèmes de l'entreprise; il s'agit, entre autres, de la Société de développement industriel du Québec, de l'Office de planification de développement économique du Québec et du ministère de l'Expansion économique régionale. Le Service émet aussi des avis sectoriels à ces organismes lorsqu'ils interviennent dans l'industrie des aliments et boisson.

Les principales activités du Service de consultation et d'aide financière aux entreprises, durant l'année 1986-1987, ont consisté à verser un total de 5 337 550 $ en subventions, réparties entre 85 bénéficiaires, et à conseiller 438 industriels dans la transformation, soit par des rencontres sur place ou par la préparation de dossiers pour l'approbation du Conseil du trésor ou celle du Conseil des ministres. Le Service a émis, en 1986-1987, 121 avis sectoriels destinés à des organismes gouvernementaux. De plus, il a effectué trois missions et en a accueilli 40, qui ont résulté à la signature de six accords industriels.

Service d'aide technologique aux entreprises

Le Service d'aide technologique aux entreprises oeuvre particulièrement dans les volets touchant la gestion de la qualité, le transfert des technologies et la productivité des opérations. Il formule des avis sur les effets de la technologie du conditionnement et de la transformation des aliments dans les projets industriels de modernisation et de diversification. Il intervient occasionnellement avec un support financier au développement et au transfert de la technologie alimentaire. En 1986-1987, 13 entreprises ont reçu 247 136 $. Il fait également équipe avec le Service de consultation et d'aide financière dans le diagnostic des entreprises et l'analyse de la rentabilité des projets.

Le Service a traité 181 dossiers d'entreprises, participé à l'élaboration de 37 avis sectoriels et à 25 colloques reliés au développement industriel et à la technologie alimentaire. Les professionnels ont participé à sept comités d'étude orientés vers l'avancement de l'industrie alimentaire.

Industriels de la transformation et organismes publics conseillés

	Nombre de requêtes analysées		Nombre d'avis sectoriels émis	
	1985-1986	1986-1987	1985-1986	1986-1987
Produits carnés	144	91	42	37
Produits laitiers	56	44	15	13
Produits marins	106	139	69	8
Produits végétaux				
— céréales	106	51	22	24
— fruits et légumes	50	33	5	8
— acériculture	—	—	—	—
Produits divers	80	71	30	30
Produits caprins	11	7	0	1
Coopératives agricoles	38	2	—	—
Aide technologique	218	181	66	37
Total	809	619	249	158

Subventions

	Sommes versées en		Nombre de bénéficiaires	
	1985-1986	1986-1987	1985-1986	1986-1987
Produits carnés	1 746 338 $	408 103 $	14	8
Produits laitiers	21 360 $	264 270 $	1	2
Produits marins	6 850 661 $	2 743 459 $	28	46
Produits végétaux				
— céréales	438 760 $	541 772 $	2	9
— fruits et légumes	374 838 $	872 270 $	5	7
— acériculture	—	—	—	—
Produits divers	—	—	—	—
Produits caprins	115 088 $	231 481 $	7	11
Coopératives agricoles	159 215 $	29 060 $	3	2
Aide technologique	239 560 $	247 135 $	10	13
Total	**9 945 820 $**	**5 337 550 $**	**70**	**98**

Élément 5.2

Développement des marchés

Développement commercial

La Direction du développement commercial a le mandat d'aider les intervenants du secteur bio-alimentaire québécois à mieux identifier les besoins actuels et futurs des marchés, et à élaborer les stratégies de marketing permettant de les satisfaire, tout en visant l'excellence. Voyons plus en détail en quoi consistent ses tâches.

Information sur les marchés

En 1986-1987, la Direction a poursuivi le développement des banques de données portant sur le boeuf et le porc. Elle a expédié à quelque 4 000 abonnés une publication gratuite sur les bestiaux, intitulée: « Le Communicateur du Marché », et a réalisé un sondage auprès de ces abonnés afin de savoir comment ils perçoivent ladite publication.

Elle a mis à jour et publié les répertoires des établissements d'entreposage de pommes de terre et de légumes, des « apiculteurs vendeurs de miel à leur domicile » et des stands de fruits et de légumes de bord de route.

L'offre de gratuité des appels par répondeur téléphonique, concernant plusieurs programmes d'information, a fait passer leur nombre à 141 307, soit une augmentation de 24 % par rapport à l'année précédente. Une entente avec Agriculture Canada a permis de rationaliser en une seule cueillette les données sur les prix des fruits et légumes à Montréal sur une base quotidienne et selon les besoins de la Direction, et de continuer à publier à meilleur compte les bulletins de marché sur les légumes et les pommes.

Aide financière

Une somme de 3 950 308,15 $ a été octroyée aux divers bénéficiaires des aides financières (budget de transfert). Ces interventions se répartissent de la façon suivante:

Programme agricole	1986-1987 Nombre de dossiers traités (bénéficiaires)	1986-1987 Participation du Ministère	1985-1986 Nombre de dossiers traités (bénéficiaires)	1985-1986 Participation du Ministère
Aide aux expositions agricoles	37	409 892,00 $	36	479 181,00 $
Aide aux activités agricoles des sociétés	67	398 637,81 $	67	393 846,00 $
Aide aux immobilisations des expositions agricoles	3	90 791,00 $	1	14 525,00 $
Subventions statutaires aux sociétés d'agriculture en vertu de la loi sur ces sociétés	68	56 322,00 $	69	58 510,00 $
Subventions aux fédérations et aux Cercles de Fermières du Québec	28	50 838,00 $	873	48 438,00 $
Subventions aux groupes Women's Institute	—	5 950,00 $	21	5 000,00 $
Subventions à des associations ou groupements agricoles divers	39	354 133,00 $	24	332 218,00 $
Aide au transport d'animaux à l'Exposition royale de Toronto	31	43 630,34 $	27	33 645,00 $
Aide aux associations d'éleveurs de race pure	18	237 430,00 $	16	220 052,00 $
Concours d'amélioration des produits laitiers (Lys d'Or)	12	24 000,00 $	12	24 000,00 $
Concours du mérite agricole	—	7 300,00 $	—	—
Subventions discrétionnaires	—	27 989,00 $	—	—
Aide à la commercialisation des veaux et bouvillons d'engraissement du Québec	22	39 974,74 $	12	37 617,00 $
Aide à la mise en marché des produits laitiers caprins	1	45 000,00 $	1	42 275,71 $
Aide au transport du bétail	925 (réclamations)*	124 997,25 $	351	108 177,34 $
Amélioration de la conservation des fruits et légumes	9	63 573,98 $	12	177 010,31 $
Aide à la mise en marché des fruits et légumes par le prérefroidissement sous vide	1	40 000,00 $	—	—
Implantation des lignes de conditionnement et de calibrage qui innovent dans la mise en marché des fruits et légumes	21	131 749,62 $	27	212 688,71 $
Rationalisation de l'entreposage des produits horticoles	33	403 495,06 $	46	315 276,46 $
Programme de promotion des produits agricoles et agro-alimentaires québécois	26 (normés) 18 (non normés)	915 776,13 $ 316 204,49 $	24 (normés) 28 (non normés)	1 117 692,52 $ 174 711,02 $
Aide à l'implantation d'un système de vente aux enchères électroniques pour les animaux vivants	1	162 623,73 $	—	—
Total	**1 360**	**3 950 308,15 $**	**1 647**	**3 794 864,07**

* Plusieurs demandes ont pu être formulées par le même bénéficiaire à l'intérieur d'un même programme.

Promotion et développement

Pour la promotion des produits laitiers, la Direction a organisé 50 dégustations sur les fromages de chèvre et a distribué 20 000 dépliants portant sur les qualités de ces produits.

En vue de promouvoir la présence de produits bio-alimentaires d'origine agricole dans les magasins de détail, elle a tenu un concours d'étalage pour les comptoirs présentant des fromages, des coupes de porc et de la charcuterie du Québec. Environ 400 magasins se sont inscrits à ce concours, qui fut un franc succès.

Pour la promotion du porc, la Direction a piloté une mission d'études à Francfort, en vue de trouver et de connaître de nouveaux produits de charcuterie, et a tenu les acheteurs étrangers informés sur les prix et les disponibilités en viande porcine du Québec.

Elle a participé aux travaux du comité des provendes, et conformément aux travaux du comité québécois d'information, des démarches ont été entreprises afin d'offrir aux producteurs de blé panifiable un service facilitant la commercialisation de leurs produits durant l'automne. Elle a aussi secondé la Fédération des producteurs de porcs dans ses activités promotionnelles, destinées à mettre en valeur les qualités nutritives de la viande porcine.

La Direction a pris part aux rencontres des sous-comités conjoints du groupe consultatif du commerce horticole du Canada (G.C.C.H.C.) et du National Association of State Department of Agriculture (N.A.S.D.A.) dont le but est d'éliminer les éléments contraignants au commerce international des produits de la pomme et de la pomme de terre.

Elle a collaboré à la cueillette des données permettant l'estimation de la récolte des pommes et elle a délégué un conférencier à la journée des cultures abritées, tenue au collège Macdonald. La Direction a été très active dans les discussions portant sur la répartition, par l'Office canadien de commercialisation, des allocations de production de poulets et de dindes, afin de sauvegarder la part réservée au Québec. La Direction était présente à diverses expositions, notamment à la Semaine internationale de l'alimentation de Montréal et à l'Exposition provinciale de Québec.

Elle a été également présente lors des salons spécialisés, tels « Rest Hôte » à Québec, Rendez-vous 86, et le Super salon de l'alimentation à Montréal.

La Direction a supporté aussi les activités organisées dans les 12 régions agricoles du Québec en aidant 70 sociétés d'agriculture et 36 expositions agricoles.

Ses conseillers ont collaboré au mois de la restauration, conjointement avec l'Association des restaurateurs du Québec, et à l'organisation de différents concours:

— le Lys d'Or;

— l'Ordre du mérite agricole (172 fermes participantes);

— Villes, villages et campagnes fleuris (470 municipalités, soit 43 % de la population du Québec, ont participé);

— l'Artisanat du Québec;

— l'Ordre du mérite de la restauration (209 établissements ont participé).

Dans le secteur des produits marins, la Direction a collaboré étroitement avec les transformateurs de poisson frais pour la mise sur le marché de leurs produits, comme elle a aidé les producteurs de moules des Îles-de-la-Madeleine à commercialiser leur production. Elle a aidé les producteurs des territoires maritimes à développer leur marché et à commercialiser de nouveaux produits.

Grâce à son programme de promotion des produits agricoles et agro-alimentaires québécois, la Direction a aidé de nombreuses fédérations de producteurs et associations de transformateurs à élaborer des campagnes de communication auprès des consommateurs, notamment celles sur les oeufs, le veau, le porc, la volaille et les pommes de terre. Les conseillers ont participé régulièrement à des émissions de radio et de télévision, maintenu et publié des recettes originales sur plusieurs produits, contribuant ainsi à faire connaître les produits québécois aux consommateurs.

La Direction a collaboré à la réalisation d'une étude auprès des producteurs, transformateurs de produits caprins, afin de cerner leurs besoins et de recueillir des données pertinentes sur la production et la distribution.

Elle a poursuivi ses efforts de sensibilisation et de promotion auprès des intervenants du secteur de l'alimentation hors foyer, afin d'inciter les preneurs de décision dans ce secteur à privilégier les produits alimentaires québécois.

Développement des marchés extérieurs

Le Service a organisé et piloté la participation d'entreprises québécoises aux expositions suivantes: Northeast Food Service and Lodging Exposition (Boston, avril 1986, 6 entreprises), Hostex (Toronto, avril 1986, 8 entreprises), International Fancy Food Confection Show (New York, juillet 1986, 6

entreprises), Empire Farm Days (New York, août 1986, 4 entreprises), Food Pacific 86 (Vancouver, août 1986, 10 entreprises).

Il a également participé à la promotion des événements suivants: Canadian Food Festival à Cleveland, en mai 1986; Canadian Food Festival à Buffalo, en juin 1986; Promotion des produits québécois au Palace Hotel à Tokyo, en août 1986; Semaine du Québec Yamagata à Tokyo, en septembre 1986; Québec Fine Food Festival à Pittsburgh, en septembre 1986; Summit Hotel à New York, en septembre 1986; A Taste of Québec à Boston, en octobre 1986; Canadian Fisheries Promotion à New York, en octobre 1986.

De même, il a coopéré à l'organisation de plusieurs missions au Canada et à l'extérieur du Canada, telles:

— La mission d'industriels québécois du secteur de la transformation de la viande, à Francfort.

— La mission d'étude sur l'industrie du veau, à New York.

— La mission avec le MCEDT au Sial, à Paris.

— La mission d'étude des politiques gouvernementales en matière d'alimentation, en Norvège et en Finlande.

— La mission d'information sur les politiques agricoles du marché commun, en Belgique et dans les Pays-Bas.

— La mission d'étude sur les programmes de commercialisation, en Australie et en Nouvelle-Zélande.

— La mission d'étude sur le contrôle de la qualité des produits et des fruits de mer, en France.

— La mission d'étude sur l'insémination artificielle du renard, en Norvège.

— La mission d'étude sur la cuniculture, en France.

— La mission d'étude sur la qualité de la viande de porc, en Angleterre et au Danemark.

— La mission économique avec le MCEDT, au Cameroun.

— La mission d'étude sur la commercialisation des mets cuisinés, en France et au Danemark.

— La mission d'étude sur le drainage agricole, en France et dans les Pays-Bas.

— La mission d'étude sur les possibilités d'échange de produits agricoles avec la Wallonie, en Belgique.

— La mission d'étude sur la prolificité et la productivité de la truie, en France.

— La mission d'étude sur la transformation et la commercialisation de la volaille, en France et dans les Pays-Bas.

— La mission d'étude sur l'utilisation des sous-produits d'abattage, en France et dans les Pays-Bas.

— La mission d'accueil d'acheteurs de Los-Angeles, au Québec.

— La mission d'accueil d'acheteurs d'Angleterre, au Québec.

— La mission d'accueil de la délégation japonaise (Taki), au Québec.

— La mission d'accueil des stagiaires chinois en production animale et végétale, au Québec.

— La mission d'accueil du ministre de l'Agriculture de la Chine, au Québec.

— La mission d'accueil du vice-maire de Shanghai, au Québec.

— La mission de coopération auprès de la province de Shaanxi, en vue de mettre au point les modalités des échanges de stagiaires avec le Québec, en Chine.

— La mission de reconnaissance, en vue de mieux connaître le potentiel agro-économique, au Japon et en Chine.

Il a prêté son concours et offert son assistance financière à:

— la Société des éleveurs de moutons de race pure	1 680,00 $
— l'Association des éleveurs de Charolais	900,00 $
— l'Association Holstein	4 000,00 $
— l'Association Arshyre	4 500,00 $
— cinq exportateurs de bovins laitiers	10 000,00 $
— la Société Holstein	10 000,00 $
— la Société Arshyre	7 500,00 $
— l'Association québécoise de l'industrie de la pêche	1 778,43 $
— le symposium sur le transport aérien d'animaux vivants et de produits périssables (Air Cargo — Mirabel)	15 000,00 $
— la Fromagerie Albert Perron à titre d'aide de déplacement, à l'occasion du 100e anniversaire de l'exportation du fromage cheddar en Angleterre	1 000,00 $
— la mission désignée pour la visite du Salon international de l'industrie de la boucherie et de la charcuterie	4 000,00 $
Total	**60 358,43 $**

Il a conçu et composé la brochure de prestige sur l'agriculture, les pêcheries et l'alimentation québécoise, mis à jour et publié le répertoire des entreprises exportatrices et réalisé le sondage et l'étude de sa clientèle.

Politiques alimentaires

La Direction des politiques alimentaires a le mandat de développer chez le consommateur un comportement alimentaire équilibré, intégré à l'économie québécoise et à l'environnement socioculturel. Elle doit concevoir et réaliser des programmes qui favorisent la consommation de produits bioalimentaires québécois, tout en améliorant la qualité de l'alimentation des Québecois.

Au cours du dernier exercice financier, la Direction a élaboré un plan d'action triennal visant l'élaboration et la mise en place d'une politique en matière d'alimentation. Les principaux éléments qui composent ce plan sont les suivants:

Cadre général d'intervention en matière d'alimentation

Il s'agit ici d'un regroupement d'actions dirigées vers différentes clientèles cibles (jeunes, femmes enceintes, personnes âgées), par suite de l'identification de problèmes ou de carences liés à l'alimentation. Ces actions sont souvent réalisées en collaboration avec d'autres intervenants (M.E.Q. — M.S.S.S.).

À cet égard, la Direction des politiques alimentaires a mis au point un programme d'aide alimentaire aux femmes enceintes de milieux défavorisés. Le programme, qui assurera quotidiennement la distribution gratuite d'un litre de lait aux participantes, sera expérimenté dès cet automne dans deux C.L.S.C. (Matane et Saint-Henri). Comme le programme d'aide doit être offert à travers le réseau du ministère de la Santé et des Services sociaux, le Conseil des ministres a choisi de confier à ce dernier l'implantation de ce programme; le M.A.P.A.Q. fait toutefois partie du comité de surveillance.

L'élaboration de programmes d'aide auprès de différentes clientèles cibles se poursuivra au cours des prochains mois.

Alimentation au Québec, voies d'action en milieu scolaire

Grâce à l'intérêt suscité par la Direction des politiques alimentaires auprès du ministère de l'Éducation et de celui de la Santé et des Services sociaux, un Comité interministériel a posé les premiers jalons de ce qui pourrait devenir une politique d'alimentation en milieu scolaire.

En plus de coordonner la rédaction et la production d'un document d'orientation en matière d'alimentation en milieu scolaire, la Direction a conçu du matériel éducatif, informatif et promotionnel, qui pourra être utilisé dans les commissions scolaires qui participeront aux différentes activités prévues. Ces outils seront validés au cours de la prochaine année auprès de quelques commissions scolaires. Les thèmes choisis porteront sur l'importance d'une saine alimentation ainsi que sur la connaissance et l'utilisation des produits québécois.

Programme de distribution gratuite de lait dans les écoles primaires du Québec

Ce programme, communément appelé « Programme lait-école », permet d'éduquer les élèves du primaire à de saines habitudes alimentaires, dont celle de consommer quotidiennement le lait dont ils auront besoin leur vie durant.

En 1986-1987, l'importance de ce programme, à titre d'outil de promotion d'une saine alimentation auprès des jeunes, a été confirmée par tous les intervenants du milieu. C'est notamment par suite de la participation financière de divers partenaires (laiteries, Fédération des producteurs de lait et plusieurs commissions scolaires) que le Ministère a décidé de maintenir le rythme de distribution à cinq jours par semaine, assurant ainsi à plus de 650 000 élèves du primaire une ration quotidienne de lait.

Le coût de ce programme ayant néanmoins atteint 10,8 millions $ au cours du dernier exercice, la Direction proposera au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation une alternative de financement en vue d'en stabiliser les coûts, tout en assurant sa poursuite dans son intégralité.

Bureau de la répondante à la condition féminine

Le Bureau de la répondante à la condition féminine veut promouvoir chez les agricultrices la prise en charge de leur avenir. C'est pourquoi il assure un soutien professionnel et technique à leur regroupement. Dans ce but, il a posé des gestes significatifs en 1986-1987 pour que les agricultrices du Québec deviennent des partenaires à part entière du secteur agricole.

Mandat

Le mandat du Bureau est de développer des services spécifiques à la ressource humaine féminine du secteur agricole, dans le but de réaliser son intégration de façon visible et formelle dans l'ensemble des structures agricoles: entreprises, organismes professionnels, programmes gouvernementaux et para-gouvernementaux.

Il travaille aussi à bonifier les services du Ministère et de ses organismes affiliés à l'égard des agricultrices et à développer l'utilisation de ces services par la population agricole féminine.

Plan d'action

Une mise à jour du plan d'action initial a été élaborée, en concertation avec le Comité provincial provisoire des femmes en agriculture. Les orientations générales restent les mêmes et les six grands objectifs définis la première année semblent encore des plus pertinents. Ces objectifs consistent à:

— favoriser le regroupement des femmes qui travaillent en agriculture et leur participation aux organismes et aux programmes agricoles;

— informer les agricultrices de leurs droits et des possibilités actuelles de trouver réponse à leurs attentes;

— favoriser l'accès des femmes à la propriété des entreprises agricoles;

— favoriser le perfectionnement professionnel des agricultrices;

— bonifier les services du Ministère et des organismes affiliés à l'égard des agricultrices et développer l'utilisation de ces services par la population agricole féminine;

— recueillir et diffuser des données sur les caractéristiques, les besoins et les réalisations des agricultrices québécoises et sur les interventions du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec à leur intention.

Réalisations

Le Bureau a produit et distribué 5 000 exemplaires du *Guide d'établissement et de gestion pour les agricultrices*. Une tournée régionale, visant la concertation au plan de la promotion de la formation professionnelle agricole auprès des agricultrices, a débuté en janvier 1987. Le programme « Formation de leaders » a regroupé 96 militantes dans 3 sessions de formations différentes. La loi 71 (Loi modifiant la Loi favorisant la mise en valeur des exploitations), sanctionnée en juin 1986, a maintenu la subvention à l'établissement, augmenté le montant et aboli la clause discriminatoire à l'égard des couples.

Élément 5.3

Contrôle de la qualité des produits et des aliments

Normalisation des aliments

La Direction est chargée de concevoir et d'élaborer les normes relatives aux produits agricoles, aux produits marins et aux aliments; elle voit également à leur interprétation.

De plus, elle est responsable de l'étiquetage, des permis et enregistrements, de l'approbation des plans et devis en vue de l'obtention des permis et de la préparation des dossiers de poursuites à recommander, après étude des rapports d'inspection et d'analyse.

Réalisations

Section de contrôle et application

Étiquetage

Cette section a révisé 1 705 étiquettes portant sur les produits de plus de 221 entreprises, dont environ 92 consultaient la Direction pour la première fois. De plus, 255 lettres de rappel ont été expédiées pour des dossiers incomplets. Les demandes de renseignements sur l'étiquetage ont nécessité 1 867 appels et réponses téléphoniques.

L'analyse des étiquettes a révélé que 29,5 % des projets d'étiquettes soumis étaient conformes, 23,6 % non conformes, alors que 46,9 % devaient être légèrement modifiés pour être conformes.

Enfin, 43,88 % des examens réalisés touchaient des aliments dont l'approbation est requise par la réglementation, soit les produits laitiers et leurs succédanés, de même que les produits carnés portant la reproduction de l'estampille. Le reste des révisions d'étiquettes a été fait à titre consultatif.

Une première analyse complète visait 49,9 % des étiquettes soumises, alors que 39,8 % constituait un deuxième examen et 10,3 % une troisième révision.

Permis

Elle a recommandé la délivrance de 392 permis, soit 55 d'établissement de préparation de produits marins, 24 d'abattoir, 18 de charcuterie de gros avec estampille, 191 de charcuterie de gros sans estampille, 46 d'atelier d'équarrissage et 58 de récupération de viandes impropres à la consommation humaine.

Enregistrement

Elle a procédé également à l'enregistrement de 349 établissements de mise en marché.

Plans et devis

La Section a approuvé ou révisé des plans et devis en vue de la normalisation de 35 établissements de préparation de viandes propres à la consommation humaine et de 36 établissements de préparation de produits marins. De plus, 20 plans et devis ont été approuvés en fonction de la construction de cales à bateaux, ainsi que 2 plans et devis en fonction d'établissements de vente aux enchères d'animaux vivants.

Par la suite, la Section a donné 19 attestations de conformité pour les cales à poissons et ses revêtements.

Poursuites et mises en demeure

Par ailleurs, la section a adressé 365 mises en demeure et recommandé 76 poursuites. Sur celles-ci et celles en suspens l'année précédente, 87 ont fait l'objet de condamnations, donnant lieu à des amendes totalisant 33 180 $, 3 ont donné lieu à des acquittements basés sur l'appréciation de la preuve par la Cour, 6 ont été retirées et 115 poursuites pénales sont encore en instance devant les tribunaux.

La section a fait publier tous les mois la liste des condamnations pour infractions aux lois et règlements.

Section de normalisation

Après de nombreuses consultations avec les autres directions du Sous-ministériat de la qualité des aliments et de la santé animale et différents organismes du domaine alimentaire, la Direction a mis au point les documents de support relatifs aux projets législatifs, réglementaires et techniques, dont les suivants:

— Proclamation pour l'entrée en vigueur du permis prévu à l'article 31 de la Loi sur la protection sanitaire des animaux vivants (c. P-42).

— Adoption du Règlement modifiant le Règlement sur la vente aux enchères d'animaux vivants (décret 1262-86 du 20 août 1986).

— Adoption du programme modifiant le programme intitulé « Aide à l'implantation d'un système de vente des animaux vivants par enchères électroniques ».

— Prépublication du Règlement modifiant le Règlement sur les normes microbiologiques et la propreté des produits laitiers (R.R.Q., c. P-30, r.5).

— Prépublication du Règlement modifiant le Règlement sur la composition, l'emballage et l'étiquetage des produits laitiers (R.R.Q., c. P-30, r.2).

Par ailleurs, la Direction a étudié et proposé d'autres projets de loi et de règlements concernant les aliments, les produits marins, les produits laitiers et leurs succédanés.

Elle a également participé à des comités de normalisation, ainsi qu'à une mission, des congrès ou colloques ayant trait à la normalisation et à la qualité des aliments.

Elle a pris part à la préparation de directives et autres documents techniques et informatifs, à la présentation de cours et de conférences et à la consultation auprès des clientèles internes et externes au Ministère. Cette action a porté également sur des échanges avec d'autres paliers de gouvernement, dans le domaine de l'innocuité et de la qualité des aliments.

Perspectives

L'unité administrative envisage de s'engager dans la mise à jour et l'allégement de la législation ou de la réglementation en fonction des orientations du Ministère dans le but de stimuler la commercialisation, notamment en favorisant la diversification, tout en demeurant à l'écoute des divers intervenants.

Expertises et analyses alimentaires

Les fonctions de la Direction des laboratoires d'expertises et d'analyses alimentaires consistent à fournir l'expertise scientifique nécessaire à l'application et au respect des lois québécoises qui régissent la chaîne alimentaire; à initier et à réaliser des programmes permettant de dépister et d'écarter la présence de toutes substances délétères ou altérations susceptibles d'affecter l'innocuité des aliments; à contribuer, par des études appropriées, à la détermination des priorités d'actions des services d'inspection, en identifiant des problèmes cibles; à multiplier l'efficacité des programmes d'inspection, en doublant les interventions visant la surveillance et l'innocuité des aliments québécois ou importés, par des programmes correctifs à fort impact; à assurer les services de laboratoire à un maximum d'organismes du Ministère ayant des activités complémentaires, afin de recueillir l'ensemble des informations pertinentes régissant la chaine alimentaire; à planifier et à surveiller la réalisation des travaux

analytiques relatifs aux ententes signées par le Ministère, avant les communautés urbaines ou les villes impliquées; à réaliser le contrôle des paramètres de composition du lait pour fins de paiement aux producteurs laitiers, ainsi que dans le cadre du programme d'analyses des troupeaux laitiers du Québec; à soutenir, par des interventions analytiques ponctuelles, certaines industries québécoises face aux exigences des marchés d'exportations, et à coordonner les activités du réseau d'intervention visant l'éradication des épisodes de toxi-infections alimentaires.

Les Laboratoires d'expertises et d'analyses alimentaires ont analysé quelque 676 781 échantillons, totalisant 1 519 645 déterminations de toutes sortes regroupées, dans 119 projets ou études spécifiques. La réalisation de ces protocoles d'interventions, pour l'ensemble de la chaîne alimentaire, a nécessité l'analyse de 558 321 échantillons, comprenant 1 240 677 déterminations dans les activités inhérentes aux Directions de l'inspection des aliments, de la normalisation des aliments et la santé animale. L'analyse automatisée de quelque 115 200 échantillons de lait, principalement selon les programmes du P.A.T.L.Q.-Postal et du R.O.P., a nécessité un total de 270 523 déterminations, tandis que quelque 3 260 spécimens, comprenant 8 445 déterminations, ont été analysés pour le compte d'autres directions du M.A.P.A.Q., d'organismes gouvernementaux ou de clients occasionnels.

Laboratoire d'expertises et d'analyses alimentaires de Sainte-Foy

Il a réalisé 100 études d'ordres chimique, microbiologique ou physique, permettant l'évaluation de quelque 334 793 échantillons d'aliments pour un total de 762 118 déterminations de toutes sortes, pour le compte des différentes directions du Sous-ministériat de la qualité des aliments et de la santé animale. De plus, quelque 2 145 spécimens provenant d'autres organismes ont nécessité la réalisation de 5 048 déterminations.

Principales activités effectuées:

— études nombreuses visant le dépistage de l'analyse des résidus de médicaments dans les aliments, dont principalement la vérification de la présence du sulfathiazole dans le miel;

— évaluation des paramètres de composition et recherche de la qualité microbiologique de divers aliments au niveau de la production, de la transformation et de la consommation;

— études nombreuses recherchant la présence de résidus industriels et agricoles dans certains aliments cibles;

— planification des activités analytiques faisant partie des protocoles d'entente signés par le Ministère avec les villes de Sherbrooke, Québec et la Communauté urbaine de Montréal;

— supervision des travaux de construction d'une nouvelle unité de laboratoire, prévue pour l'analyse des métaux retrouvés en traces dans les aliments;

— préparation d'une amorce d'un programme d'entretien préventif des appareils secondaires et de l'ensemble de l'équipement scientifique;

— élaboration d'un protocole de développement pour l'analyse des moulées animales, en regard de la teneur et des résidus de médicaments;

— réalisation d'études recherchant l'analyse des mycotoxines dans les production céréalières québécoises;

— poursuite des programmes visant l'analyse des substances hautement toxiques dans les aliments;

— réalisation de programmes correctifs, en regard de la recherche des salmonelles dans les oeufs et les cuisses de grenouille importées;

— préparation de projets d'entente avec Agriculture Canada au sujet de l'analyse de la brucellose dans le lait à la production et en regard d'échange d'information scientifique et technique;

— coordination et recherche des agents étiologiques causant 165 épisodes de toxi-infections alimentaires;

— participation à de nombreux comités ministériels, interministériels ou nationaux, tels que le Comité d'experts sur l'innocuité des aliments, le Comité technique pour la normalisation des méthodes d'analyses à caractère environnemental, les comités de la Commission canadienne du lait et de la Fédération internationale du lait, le Comité d'évaluation des projets de recherche du C.R.S.A.Q., le Comité interministériel sur les pesticides, le Comité interministériel sur la contamination des poissons par les substances toxiques, le Comité interministériel de santé et sécurité, etc.

Laboratoire d'expertises et d'analyses alimentaires de Saint-Hyacinthe

Ce laboratoire a réalisé 19 projets spécifiques, totalisant 223 528 échantillons de produits différents, pour un total de 478 559 déterminations de toutes sortes dans les actions posées par les Directions de l'inspection des aliments. Les programmes analytiques régissant le P.A.T.L.Q.-Postal et le

R.O.P., principalement, ont permis l'analyse de 115 200 spécimens totalisant 270 523 déterminations. Quelque 1 115 échantillons ont été réalisés pour répondre à des demandes spécifiques de la part d'une clientèle provenant d'autres organismes gouvernementaux.

Principales activités effectuées:

— études nombreuses visant la vérification de la composition et de la qualité des produits laitiers;

— poursuite des activités analytiques relatives au concours du Lys d'Or, à l'aide de juges sélectionnés à partir de la population locale de Saint-Hyacinthe, afin d'évaluer les produits laitiers finis;

— réalisation des programmes analytiques exigés dans le cadre de l'entente signée par le Ministère avec la ville de Sherbrooke;

— exécution de la majeure partie des analyses prévues dans le programme de la vérification des paramètres de composition du lait à la production, pour fins de paiement aux producteurs laitiers et conformément au P.A.T.L.Q.-Postal;

— réalisation d'un contrat visant l'analyse du lait en conformité avec le programme fédéral R.O.P.;

— participation à certains comités ministériels et nationaux.

Inspection des produits laitiers

Production du lait

Les inspecteurs ont fait 13 046 visites d'inspection aux fermes laitières, au cours desquelles 9 887 rapports d'inspection complète ont été produits et analysés par le système informatique en place.

Au total, 704 demandes d'intégration du secteur du lait de transformation à celui du lait de consommation ont été reçues, ce qui a occasionné 1 708 visites à ces fermes. De ces demandes, 155 ont été refusées pour diverses raisons.

La surveillance continuelle de la qualité du lait à la ferme a nécessité l'acheminement de 189 936 échantillons pour déterminations diverses, telles que les bactéries totales avant et après pasteurisation, la numération leucocytaire, le mouillage et les antibiotiques.

Les résultats obtenus, conformément au programme qualité, ont été acheminés aux organismes de producteurs, qui les ont utilisés dans l'application des conventions couvrant l'achat du lait par les usines de transformation.

D'autres échantillons ont été acheminés aux Laboratoires d'expertises et d'analyses alimentaires pour des essais divers, tels la détermination des bactéries psychrotrophes, la recherche de métaux lourds et de résidus organiques, et celle de résidus d'hormones, de médicaments vétérinaires et de produits antiparasitaires.

Un programme spécial, pour vérifier la saveur du lait livré de la ferme, a été réalisé.

Relativement au programme de la composition du lait pour fins de paiement, 197 354 échantillons de lait du producteur et 64 394 échantillons de lait de citerne ont été acheminés au laboratoire provincial du Ministère, afin d'en déterminer la teneur en matières grasses.

Cette analyse a permis le paiement du lait, par les marchands de lait, à la Fédération des producteurs de lait du Québec et aux producteurs laitiers, par la Fédération et par certains marchands de lait et coopératives.

L'ensemble des analyses servant au paiement du lait a été effectué sous l'autorité d'une convention regroupant le Conseil de l'industrie laitière du Québec inc., la Coopérative Fédérée de Québec, la Fédération des producteurs de lait du Québec et le Ministère.

Transport du lait

La vérification de la conformité des camions et des méthodes de ramassage du lait à la ferme a été effectuée au cours de 1 092 inspections. La Direction a participé à la formation des essayeurs, en collaborant a la réalisation du cours prévu à cette fin à l'Institut de technologie agro-alimentaire de Saint-Hyacinthe.

La qualité du lait livré en citernes a fait l'objet d'une surveillance par le prélèvement au hasard de 1 292 échantillons et par l'utilisation d'un laboratoire mobile.

Transformation du lait

L'inspection des usines laitières (vaches, chèvres) a nécessité 3 546 visites diverses. Certaines usines ont été inspectées en profondeur, d'autres inspections ont porté sur le suivi et le prélèvement d'échantillons.

Les inspecteurs en ont profité pour insister sur l'introduction ou encore l'amélioration des systèmes de contrôle de qualité dans les usines, et 55 des 115 appareils à pasteurisation (HTST) en usage ont été calibrés.

Les produits fabriqués par les usines laitières ont été régulièrement prélevés et analysés: 10 866 échantillons ont fait l'objet de 46 501 déterminations diverses pour évaluer la qualité, la composition, la masse, le volume et l'authenticité.

Distribution du lait

La Direction a surtout procédé par enquêtes sporadiques sur les dépôts et les camions de distributeurs, pour un total de 918 visites d'inspection. Les paramètres les plus importants vérifiés lors de ces inspections étaient la température d'entreposage et de conservation, de même que l'hygiène des lieux et des opérations.

Inspection des usines de succédanés

Les usines de succédanés de produits laitiers ont à la fois fait l'objet d'une inspection en profondeur et d'inspections de suivi, pour s'assurer de la conformité des lieux et des opérations aux réglementations spécifiques à ce secteur d'activités.

Les produits, surtout la margarine, ont fait l'objet de prélèvements et d'analyses diverses.

Inspection des oeufs transformés

La Direction a procédé, en cours d'exercice, à une évaluation de la qualité des oeufs cassés en chaudière, préparés par des producteurs classeurs et des postes de classification. Elle a de plus procédé à une évaluation plus globale du secteur des oeufs, afin d'être en mesure d'assurer une surveillance appropriée sur les aspects salubrité des lieux, qualité des produits et loyauté des ventes.

Autres activités

La Direction a reçu et traité 239 plaintes en provenance des consommateurs et 170 ont été justifiées après vérification.

Par suite des inspections, la Direction a demandé et obtenu que la Régie des marchés agricoles du Québec envoie 320 mises en demeure et poursuive 32 contrevenants.

L'unité administrative a recommandé à la Régie la délivrance de 18 nouveaux permis, 21 modifications ou additions à des permis déjà délivrés et la révocation de 11 permis d'usines, de 244 permis de transport du lait, de 234 permis de distributeurs-vendeurs ou livreurs, de 7 de vente en gros de succédanés, de 49 d'essayeurs en vrac et aucun d'essayeurs-fabrique.

Certains de ces permis ont nécessité l'étude et l'approbation de 28 plans et devis.

La Direction a participé à la préparation de projets de règlements relatifs aux produits laitiers, de même qu'aux travaux de divers comités techniques, de recherches et autres, tant sur le plan provincial que national et international.

Inspection des produits végétaux

Les inspecteurs de cette Direction ont été appelés, afin de faire respecter les exigences de la Loi sur les produits agricoles, les produits marins et les aliments et celles de la Loi sur le commerce du pain, à réaliser divers programmes d'inspection chez les producteurs, grossistes et emballeurs de produits végétaux, ainsi que dans les usines de transformation et de conservation.

Fruits et légumes frais

Les interventions dans ce secteur ont visé la surveillance de la salubrité et de la qualité minimale des produits offerts par les producteurs et les commerçants, notamment par la détection de contaminants et de résidus de pesticides. Les inspecteurs ont aussi recherché les fraudes et les infractions concernant surtout le fardage, les fausses déclarations dans les indications et marques, la conformité des poids et mesures avec le marquage ou avec les normes.

Produits de l'érable et succédanés

Durant la saison de production en particulier, les inspecteurs ont visité les producteurs, emballeurs et commerçants qui offrent en vente des produits de l'érable ou des succédanés, surtout dans le but de prévenir et de réprimer les fraudes relatives à l'authenticité ainsi qu'aux poids et mesures.

La surveillance fut aussi exercée sur les grands contenants achetés par les grossistes et conditionneurs. Plus de 58 000 barils de sirop furent inspectés, afin d'en déterminer les caractéristiques de qualité et de conformité telles que la transmission de lumière, la conductivité, les extraits secs solubles et les défauts de saveur et de limpidité. La surveillance a également porté sur le contrôle de l'authenticité du sirop et sa contamination possible par divers produits chimiques.

Usines de transformation

L'inspection des établissements de transformation et de conditionnement des produits végétaux touche non seulement les fruits et légumes mais aussi le miel, les produits de boulangerie et de confiserie, ainsi que les boissons embouteillées.

Dans ces établissements, les inspecteurs ont vu au respect des exigences du Règlement sur les aliments en matière de salubrité et d'hygiène des lieux, du personnel, des matières premières et des produits finis.

La Direction, dans chacun des secteurs identifiés où sont répartis plus de 6 000 clients principaux, a appuyé ses démarches par des échantillonnages de produits québécois et importés, qui furent soumis à des analyses et expertises multiples. Des analyses portant sur la présence de toxines et de bactéries, de résidus de médicaments, de métaux lourds et de pesticides, ont aidé à orienter les interventions. D'autres analyses sont venues appuyer scientifiquement des démarches à caractère administratif et légal.

Au cours de ses activités, la Direction a rédigé 1 378 procès-verbaux, 12 179 rapports de travail, 10 640 rapports d'inspection de sirop d'érable en grands contenants, 48 rapports sur les chambres d'atmosphère controlée (A.C.) pour la conservation des pommes, ainsi que 436 certificats pour les tomates de conserverie, 35 certificats pour les canneberges et 386 certificats pour les asperges destinées à la transformation.

Elle a de plus signifié 468 avis et recommandé la production de 42 mises en demeure et la préparation de 25 poursuites.

Les consommateurs, ou encore des associations diverses, ont formulé 156 plaintes auxquelles les inspecteurs ont accordé un suivi particulier.

La Direction a procédé à l'agrément de 142 établissements de conservation et de conditionnement de pommes sous atmosphère contrôlée.

Les inspecteurs de la Direction ont aussi fourni des services techniques pour l'évaluation des normes de vente convenues entre producteurs et acheteurs. Ils ont aussi délivré 1 381 certificats de destruction de produits avariés, pour fin de réclamation.

La Direction a aussi confirmé auprès d'États étrangers, où sont exportés des produits du Québec, que les usines de transformation concernées avaient été inspectées et répondaient aux exigences réglementaires.

La Direction a collaboré aux enquêtes relatives aux intoxications alimentaires, lorsque celles-ci relevaient de son domaine.

Inspection des aliments à la consommation

Les inspecteurs doivent effectuer régulièrement l'inspection de 27 063 commerces de détail, dont près de 70 % se retrouvent dans les catégories suivantes: restaurants, casse-croûte, épiceries et épiceries-boucheries.

La Direction de l'inspection des aliments à la consommation (D.I.A.C.) a effectué 13 857 inspections complètes, 10 706 inspections de rappels, 1 901 visites de prélèvement et 2 699 visites pour des raisons diverses, telles que plaintes, problèmes, vérifications, informations, etc. Le tout représentant un total de 29 161 visites d'inspection. La D.I.A.C. a répondu également à 1 122 appels téléphoniques de plaintes provenant de consommateurs et a procédé à des enquêtes provenant de 165 épisodes de toxi-infections alimentaires, qui ont touché 889 personnes.

Les infractions décelées lors des inspections ont entraîné la rédaction de quelque 875 procès-verbaux, répartis de la façon suivante: 444 constats d'infractions, 226 saisies portant sur plus de 30 700 kg d'aliments et 205 confiscations, qui ont entraîné la destruction de près de 50 000 kg de produits alimentaires. À ceci, il faut ajouter la destruction volontaire d'environ 6 000 kg d'aliments par les inspectés. Ces procès-verbaux ont conduit à la signification de 475 mises en demeure et à la préparation de 44 poursuites.

Les inspecteurs ont également pu bénéficier d'une session de formation organisée par la Direction et traitant de divers problèmes reliés aux intoxications alimentaires: agents bactériens responsables de toxi-infections, parasitologie, épidémiologie, produits chimiques dans les aliments, techniques de prélèvement lors de toxi-infections.

Inspection des produits carnés

Abattoirs et charcuteries sous surveillance permanente

L'inspection *ante* et *post-mortem* est exécutée sur tous les animaux destinés à la consommation humaine aux 17 abattoirs, dont cinq doublés d'une charcuterie, sous surveillance permanente. Elle s'exerce aussi dans quatre charcuteries qui préparent, conditionnent ou transforment des aliments carnés. Ces établissements sont sous la surveillance constante d'inspecteurs, qui voient au maintien de l'hygiène et de la salubrité des produits, des locaux et de l'équipement.

Charcuterie sous permis ou charcuteries C1

Certaines charcuteries, dont le volume des ventes en gros dépasse 50 % de leur production, sont obligées de détenir un permis. Elles sont assujetties à certaines exigences concernant les locaux et emplacements. À ce jour, 206 établissements détien-

nent un permis. Le personnel d'inspection les visite régulièrement et voit au respect des normes d'hygiène et de salubrité.

Abattoirs exemptés de permis

Suivant l'article 9 de la Loi sur les produits agricoles, les produits marins et les aliments (L.R.Q., c. P-29), 156 abattoirs sont exemptés de permis d'exploitation. La Direction exerce quand même une surveillance étroite des lieux et du circuit des ventes de ces ateliers par des visites bimensuelles.

Entrepôts de viandes, transporteurs et distributeurs avec-locaux

Selon l'article 8 de la Loi sur les produits agricoles, les produits marins et les aliments (L.R.Q., c. P-29), quelque 150 entreprises de ce type sont visitées 6 fois l'an, afin d'assurer le respect des règles.

Au cours de ces activités, la Direction a dressé 230 procès-verbaux de constatation d'infractions, 441 procès-verbaux pour 1 559 prélèvements, dont 1 014 dans des abattoirs sous inspection fédérale. Des 46 procès-verbaux de saisie, 16 ont donné lieu à une mainlevée et les autres se sont ajoutés à 37 de confiscation, pour 7 789 kilogrammes de produits malsains disposés conformément à la loi.

Secteur viandes impropres

Une section de la Direction est responsable de l'inspection systématique dans le domaine de la commercialisation des viandes impropres à la consommation humaine. Les carcasses d'animaux morts récupérés sont dirigées dans la majorité des cas à des fondoirs, conserveries de produits d'animaux, à des postes de désossement de viande crue pour nourriture d'animaux. Les statistiques de la dernière année se répartissent comme suit:

Animaux morts récupérés

Bovins	Veaux	Porcs	Chevaux	Volailles (en kg)	Autres
20 132	49 628	200 318	1 474	1 585 721	4 712

Animaux morts enfouis ou incinérés

Bovins	Veaux	Porcs	Chevaux	Volailles (en kg)	Autres
475	220	174	2	8 430	293

Inspection et triage des produits marins

Le triage des produits marins

Le triage des produits marins, dès la réception à l'usine, est obligatoire selon le règlement sur les produits marins de la Loi sur les produits agricoles, les produits marins et les aliments. Le triage consiste à déterminer, par échantillonnage, le degré de fraîcheur des produits marins reçus à l'usine et à leur donner une classe.

Le triage s'est effectué dans 64 usines, principalement en zone maritime. Les inspecteurs ont trié 47 713 385 kg de poissons, 19 513 889 kg de crustacés et 987 371 kg de mollusques, soit 94,9 % des produits livrés aux usines.

L'inspection

L'inspection des produits marins consiste à vérifier l'hygiène des locaux, les équipements, les méthodes de travail et de nettoyage ainsi que la propreté du personnel, dans les établissements de préparation de produits marins pour fins de vente en gros, en application de la Loi sur les produits agricoles, les produits marins et les aliments. Des échantillons de produits sont régulièrement prélevés pour en vérifier l'innocuité et leur conformité à la réglementation.

La clientèle visée se répartit comme suit: 68 usines, 24 ateliers, 75 entrepôts distributeurs, 12 piscicultures et 35 « autres », pour un total de 214 établissements.

Les activités d'inspection ont conduit à 11 495 visites, à la rédaction de 573 procès-verbaux de prélèvement, 396 de constatation, 156 de saisie et 222 de confiscation. Ont été également confisqués 131 595 kg de produits impropres à la consommation, et 62 989 kg de produits altérés et impropres ont été éliminés volontairement par les établissements concernés.

Au total, la Direction de l'inspection des produits marins a reçu et traité 62 plaintes.

Programme d'aide financière à la construction de bateaux de moins de 10,6 m (35 pi)

Suivant le programme d'aide, la Direction a procédé à la vérification de la conformité de bateaux de moins de 35 pi: 61 ont été vérifiés, 51 ont été jugés conformes lors d'une première visite et 10 ont été jugés non conformes.

Programme 7

Gestion du territoire agricole

Ce programme vise à conserver à l'agriculture les sols arables. Il comprend les éléments suivants:

1) Commission de protection du territoire agricole;

2) Protection du territoire;

3) Contribution aux taxes foncières municipales et scolaires sur les fermes*.

Éléments de programme	Budget	Dépenses
7.2 Protection du territoire	2 379 000 $	2 142 000 $
7.3 Contribution aux taxes municipales et scolaires sur les fermes	25 768 000 $	25 754 000 $
7.4 Banque de terres arables	350 000 $	—
Total	**28 497 000 $**	**27 896 000 $**

Effectifs du programme	1985-1986	1986-1987
Cadres supérieurs	5	2
Professionnels	13	8
Agents de maîtrise	2	1
Employés de bureau et assimilés		
Techniciens et assimilés	17	14
Total	**37**	**25**

* Les activités de la Commission de protection du territoire agricole font l'objet d'un rapport séparé. Quant à l'élément Contribution aux taxes foncières municipales et scolaires sur les fermes, il est administré par le Service des subventions (voir programme 8).

Élément 7.2

Protection du territoire agricole

Protection du territoire agricole

Les objectifs de cet élément de programme consistent à planifier et coordonner toutes les interventions du Ministère en ce qui a trait à la protection du territoire agricole et à la gestion des terres publiques agricoles.

Lors d'une réorganisation administrative, le Service des analyses environnementales a été transféré sous la responsabilité de la Direction des services administratifs et techniques.

Pour réaliser ces objectifs, la Direction de protection du territoire agricole regroupe deux secteurs d'activités: la protection du territoire agricole et la gestion des terres publiques agricoles.

Protection du territoire agricole

Ce volet consiste à analyser l'impact des projets énergétiques, routiers, industriels et municipaux sur le milieu agricole. Le personnel rattaché à cette activité a effectué des analyses biophysiques, des relevés de terrain et des consultations auprès des différents intervenants, dont l'Union des producteurs agricoles, afin d'identifier et de réduire les impacts agricoles des différents projets. Une autre fonction reliée à ce volet consiste à agir comme aviseur technique auprès de la Commission de protection du territoire agricole, des ministères, des municipalités régionales et locales, et d'organismes en matière de protection du territoire agricole.

Pour la période 1986-1987, un total de 243 dossiers ont été analysés et ont fait l'objet d'avis techniques et de recommandations. Ils représentent une superficie totale de 136 hectares et une lon-

gueur de 677 kilomètres. Les demandes qui sont à l'origine de ces dossiers provenaient des ministères ou organismes publics, de la Commission de protection du territoire agricole, d'Hydro-Québec, des municipalités régionales de comté, des municipalités locales et du secteur privé. Parmi les dossiers les plus importants, mentionnons la ligne 450 kV Radisson—Nicolet-des-Cantons et la localisation de plusieurs sites d'enfouissement sanitaire.

Le personnel a aussi élaboré un certain nombre de dossiers, dont la définition des critères devant servir à la révision de la zone agricole, les impacts de la faune sur l'agriculture et le droit des exploitants agricoles d'exercer leur profession. Il a également collaboré à la préparation des avis du Ministère, en regard de l'élaboration des schémas d'aménagement des municipalités régionales de comté. Et finalement, il a représenté le Ministère dans divers comités interministériels.

Gestion des terres publiques agricoles

Le Service de la gestion des terres est chargé de la gestion des terres publiques, dont l'administration est confiée au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, en vertu de la Loi sur les terres publiques agricoles (L.R.Q., c. T-9-1).

Délivrance des lettres patentes

Durant l'année, le Service a reçu 1 754 demandes de lettres patentes et il en a délivré 1 447. L'écart entre le nombre de demandes reçues et le nombre de lettres patentes délivrées s'explique par le fait que nombre de dossiers sont très complexes. Dans certains cas, on peut rencontrer plusieurs intervenants différents pour un même dossier.

Modification de la Loi sur les terres publiques agricoles

Devant le volume important de demandes de lettres patentes en attente et le grand nombre de détenteurs de lots sous concession qui n'ont pas encore fait de demande, le Service a proposé un projet de loi visant à accélérer le traitement des dossiers.

Programme 8

Gestion interne et soutien

Le programme de gestion interne et de soutien vise à permettre l'élaboration d'un ensemble de politiques générales et opérationnelles, pour orienter l'action du Ministère et assurer la gestion rationnelle des ressources humaines et matérielles selon ses politiques.

Éléments de programme	Budget	Dépenses
8.1 Direction	2 423 000 $	2 323 000 $
8.2 Soutien administratif et technique	24 269 000 $	23 441 000 $
Total	**26 692 000 $**	**25 764 000 $**
Effectifs du programme	**1985-1986**	**1986-1987**
Hors cadres	8	7
Cadres supérieurs	17	24
Professionnels	81	89
Agents de maîtrise	9	12
Employés de bureau et assimilés		
Techniciens et assimilés	201	194
Ouvriers	12	10
Total	**328**	**336**

Élément 8.2

Soutien administratif et technique

Ressources financières et matérielles

La Direction des ressources financières et matérielles regroupe les Services de la programmation et de la gestion du budget, des subventions et des ressources matérielles.

Sous l'autorité du sous-ministre adjoint à l'administration, son mandat consiste à planifier, contrôler et coordonner le support professionnel et technique à fournir aux gestionnaires, en vue d'optimiser l'utilisation des ressources financières et matérielles et aussi d'assurer l'atteinte des objectifs du Ministère en cette matière. Elle doit aussi s'assurer que le versement des subventions s'effectue avec efficacité et en conformité avec les lois et règlements en vigueur.

Programmation et gestion du budget

Ce Service coordonne les activités reliées à la gestion des ressources financières. Ces activités concernent principalement la préparation des prévisions budgétaires annuelles, la gestion et le contrôle du budget ainsi que la production des rapports d'information budgétaire.

Pour la préparation des prévisions budgétaires, ce Service élabore des lignes directrices pour permettre une évaluation exacte et efficace des budgets, en fonction des objectifs à réaliser.

Le système de gestion budgétaire est orienté en regard des besoins des unités administratives, et des services de soutien sont fournis aux gestionnaires pour assurer sa mise en application, en conformité avec les règlements et directives émises à cette fin.

Des analyses financières sont effectuées aux fins d'utiliser efficacement les ressources budgétaires. Des rapports périodiques sur l'évolution budgétaire sont préparés pour les autorités du Ministère, en vue des prises de décision.

Le Service agit comme interlocuteur auprès des différents organismes centraux pour les questions concernant le domaine budgétaire. Il assure aussi la diffusion, la mise en application et le contrôle des politiques financières et administratives émises par le Ministère ou les organismes centraux.

Subventions

Le Service des subventions a reçu des bureaux de renseignements agricoles 47 433 fiches d'enregistrement des exploitations agricoles et a procédé à l'envoi de 43 710 cartes d'enregistrement, pour l'exercice 1986-1987.

Étant responsable de la vérification administrative et du paiement de toutes les dépenses de transfert, le Service a traité 522 558 demandes pour des déboursés de 123 395 363 $; ces demandes touchent 88 programmes agricoles dont la compétence relève de 17 services.

Parmi ces programmes, le remboursement des taxes scolaires et municipales, dont la responsabilité de vérification et de paiement relève du Service, a nécessité des déboursés de 25 753 846 $, pour 35 740 demandes de remboursement.

Ressources matérielles

Le Service des ressources matérielles regroupe la Division de l'approvisionnement, la Division de la gestion des immeubles, la Division des services auxiliaires et le Centre de distribution.

La Division de l'approvisionnement voit à l'application des politiques administratives en matière d'achat, de location, d'inventaire, de transfert et d'aliénation des biens meubles du Ministère. Elle agit comme agent de liaison entre les gestionnaires et le Service des achats du Gouvernement.

La Division de la gestion des immeubles conseille et assiste les gestionnaires dans la location, la construction, l'aménagement, l'inventaire et l'exploitation des espaces et immeubles nécessaires à leurs activités.

La Division des services auxiliaires fournit l'expertise en télécommunication, ameublement, signalisation, stationnement et en courrier et messageries.

Le Centre de distribution fournit des services d'entreposage et d'expédition d'articles spécialisés, de formulaires et de traitement mécanique de courrier à haut volume.

Communications

Rédaction et édition

Son mandat consistant à faire connaître les services, programmes et actions du Ministère, la Direction des communications a participé, au cours de cet exercice, à l'édition de 7 périodiques d'un tirage global de 2 700 000 exemplaires, de 50 dépliants totalisant 375 000 copies, de 95 publications et brochures pour un tirage de 225 000 exemplaires et de 13 affiches représentant 47 500 unités.

Les périodiques comprennent notamment la revue *Alimentation Québec-pêcheries*, versions française et anglaise, destinée aux pêcheurs maritimes et industriels du secteur, les deux pages hebdomadaires du Ministère dans la *Terre de chez nous*, *L'Agricultural Newsletter* s'adressant aux producteurs agricoles de langue anglaise, le *Bulletin d'information sur les cultures abritées*, les bulletins régionaux *Information agricole* et, enfin, le journal interne du Ministère, *Le Sillon*.

Expositions et publicité

La Direction a conçu et fabriqué 85 stands et modules pour la participation du Ministère à 43 expositions, lancements de projets, conférences de presse et autres activités s'adressant à la population en général, pour une assistance de plus de 1 800 000 personnes. Les principaux événements, dans ce domaine, ont été le Salon du machinisme agricole, pour lequel le Ministère a décroché un premier prix attribuable à la conception et au caractère éducatif du stand, l'Exposition provinciale de Québec, le Salon international de l'agriculture et de l'alimentation et une tournée provinciale, pour faire connaître la « réforme essentielle » relative au regroupement des programmes d'aide offerts aux agriculteurs et agricultrices.

Enfin, la Direction a conçu et réalisé 38 messages publicitaires, pour un total de 68 parutions. Cette publicité portait notamment sur les productions animales, le développement commercial, les politiques alimentaires, l'inspection des aliments, le développement des marchés d'exportation, les bureaux de renseignements agricoles et le Bureau de la répondante à la condition féminine.

Audiovisuel

L'activité du Service de l'audiovisuel s'est traduite par une gamme de réalisations dans un champ très diversifié, englobant la production de plusieurs épisodes d'une série télévisuelle, la supervision et la coordination de la production de documentaires audiovisuels et la photographie.

C'est ainsi qu'à l'actif du Service, il faut inscrire la préparation et la réalisation de 16 émissions télévisuelles d'une série de 30 minutes. Cette série télévisée, « Les Vivres du Québec », a été complétée en août 1986 et sa diffusion sur le réseau national de Radio-Québec a débuté en septembre 1986.

Par ailleurs, le Service de l'audiovisuel a réalisé une dizaine de documents audiovisuels d'intérêt général pour le secteur alimentaire. Il a de plus apporté un soutien logistique à l'occasion de la tenue de réunions ou lors du déroulement d'événements d'envergure.

La Division de la photographie a assuré la couverture de 81 événements agricoles ou paraagricoles, développé près de 415 films noir et blanc et imprimé 8 257 photographies dans son laboratoire. Plus de 268 autres travaux en laboratoire ont été effectués par cette Division.

D'autre part, certains projets exigeaient le recours à des laboratoires extérieurs; ainsi, près de 281 films en couleurs, 10 000 copies de diapositives et l'impression de 2 343 photographies de différents formats y ont été acheminés.

Enfin, mentionnons que plus de 640 demandes de documentation photographique sont parvenues à la photothèque, tandis qu'elle répondait à 616 demandes de prêt de documents audiovisuels, au cours de l'exercice financier.

Service des renseignements et de la documentation

Fonctions

Les fonctions principales attribuées au Service des renseignements et de la documentation consistent à:

— Fournir l'expertise et les services appropriés en matière de gestion des documents administratifs, conformément aux dispositions de la Loi sur les archives publiques et de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

— Fournir au public un service d'accès aux documents produits par le Ministère.

— Fournir au public un service central de renseignements, concernant les services offerts par le Ministère et ses programmes de financement et de développement sectoriels.

— Fournir, par le Centre de documentation, l'expertise et les services demandés par les spécialistes du Ministère en matière d'accès aux références documentaires dans les domaines de l'administration, de l'économie, des sciences et des techniques.

Bilan des principales réalisations

Actions structurantes

Le Service des renseignements et de la documentation a entrepris la mise en oeuvre de certaines actions structurantes visant à accroître la quantité et la qualité des services qu'il fournit.

Centre de documentation

Le Centre a informatisé sur micro-ordinateur l'inventaire des documents qu'il détient, en remplacement du système géré sur l'ordinateur du B.C.I. L'impact principal de cette action est de réduire en moyenne de trois mois le temps entre la réception au Centre d'un document et son inscription au catalogue du Centre.

Division renseignements et publications

Cette Division a informatisé en cours d'année le répertoire des titres des publications du M.A.P.A.Q. Elle a alors publié et diffusé, auprès de ses principaux agents multiplicateurs, un catalogue des publications du Ministère où celles-ci sont classées par ordre alphabétique de sujet. Ceci répondait à une demande datant de plusieurs années, formulée par plusieurs dirigeants de bureaux locaux et régionaux dans le secteur de l'agriculture. L'impact premier a donc été auprès de nos agents multiplicateurs, à qui la Division a fourni un instrument de référence beaucoup plus facile de consultation.

Division de la gestion des documents administratifs

Cette Division a mis au point et amorcé l'implantation d'un plan de classification uniforme des documents administratifs du Ministère. L'impact principal visé est de faciliter le repérage des documents administratifs mis en classeur dans les différentes unités administratives, en leur fournissant un instrument de travail facile à employer et adaptable à toutes les principales fonctions du Ministère.

Elle a de plus conçu et publié un répertoire classé alphabétiquement par sujet des programmes de subventions administrés par le Ministère.

Services rendus

Quotidiennement, tout au cours de l'année, le Service a répondu aux demandes formulées par ses clientèles.

Centre de documentation

Durant 1986-1987, le Centre a:

— acquis, reçu et traité 2 700 volumes et documents de référence;

— géré et diffusé quelque 1 800 abonnements à divers périodiques et publié bimensuellement un sommaire des périodiques disponibles au Centre;

— fourni à ses clients quelque 60 000 copies d'articles techniques et scientifiques provenant d'environ 16 200 articles de périodiques;

— répondu à quelque 5 000 demandes de recherche de volumes de références ou d'articles de périodiques, dont 91 recherches dans les banques de données informatisées;

— emprunté quelque 600 volumes et 1 100 photocopies d'articles de périodiques à d'autres bibliothèques et centres de documentation;

— prêté quelque 1 800 volumes à d'autres bibliothèques et centres de documentation.

Division des renseignements et publications

Au cours de cette période, cette Division a:

— distribué quelque 24 000 exemplaires de publications du Ministère;

— produit des revenus de l'ordre de 25 300 $;

— répondu à quelque 3 400 demandes d'information ou de publications par courrier;

— reçu quelque 1 600 personnes à son comptoir;

— répondu à environ 19 500 demandes d'information par téléphone.

Division de la gestion des documents administratifs

En 1986-1987, cette Division a:

— implanté des plans de gestion de documents administratifs dans 9 unités administratives;

— reçu et traité 21 demandes d'accès à des documents contenant des renseignements nominatifs;

— reçu et traité 20 demandes d'accès à des documents administratifs — le traitement de ces demandes représente l'équivalent de 39 jours/personnes;

— participé à la préparation de la défense de la position du Ministère, devant la Commission d'accès à l'information dans 2 causes;

— envoyé en entrepôt quelque 1 800 boîtes de documents administratifs;

— géré le rappel temporaire de l'entrepôt de quelque 4 300 dossiers administratifs;

— disposé finalement de quelque 1 500 boîtes de documents administratifs ayant cessé d'être utiles à des fins administratives au Ministère.

Vérification interne

La Direction de la vérification interne a pour objectif d'assister les membres de la haute direction du Ministère dans l'exercice efficace de leurs responsabilités. À cette fin, elle leur fournit des analyses, des appréciations, des recommandations, des avis et conseils et des informations concernant les activités examinées.

Elle a la mission d'examiner et d'évaluer:

— la suffisance et l'efficacité du système de contrôle interne du Ministère;

— la qualité de la performance dans l'accomplissement des responsabilités assignées.

Au cours de l'exercice 1986-1987, la Direction de la vérification interne fut présente dans trois des six sous-ministériats du Ministère, soit celui de l'Administration, celui de la Recherche, du Développement technologique et de l'Enseignement, celui de la Qualité des aliments et de la Santé animale. Ses rapports ont couvert les domaines des finances et de la gestion.

Elle a également fait le suivi de rapports produits par des vérificateurs externes qui lui ont été transmis.

Systèmes

La Direction des systèmes a comme vocation de promouvoir le développement de la fonction informatique du Ministère, en mettant à la disposition des unités administratives des informations pour la prise de décision, ainsi qu'en fournissant conseils et assistance professionnels sur les méthodologies et les technologies reliées au domaine des ressources informationnelles. Elle assiste les gestionnaires dans l'élaboration, l'amélioration et l'implantation des systèmes administratifs.

Cette Direction, qui compte 39 personnes, est structurée en trois Services, soit ceux du développement des systèmes informatiques, du traitement de l'information, et des systèmes et méthodes.

Au cours de l'année 1986-1987, les principales réalisations furent la finalisation du développement de SINPAC (Système d'information sur les programmes agricoles et la clientèle), l'acquisition des 99 micro-ordinateurs associés à ce projet, la mise en place du réseau de télécommunication devant le

supporter et la publication pour les usagers du guide d'utilisation de SINPAC. Ce système a pour principal objectif de décentraliser la gestion des programmes agricoles de subvention et la fiche des exploitations agricoles.

Le développement du système expert SADAP (Système d'aide au diagnostic en pathologie animale) s'est poursuivi et un autre portant sur la défense des cultures a été amorcé. Sur le plan des systèmes administratifs, il y a eu la conception et l'élaboration d'un système d'analyse d'aide financière et technique pour la Direction du développement industriel.

Dans le but d'augmenter la productivité de son personnel, la Direction des systèmes s'est dotée d'outils méthodologiques portant sur le développement des systèmes informatiques et sur la gestion des projets. Elle a publié, à l'intention des agents technologiques du Ministère, un guide de développement des systèmes micro-informatiques.

L'année 1986-1987 a été caractérisée par la première préparation d'un plan d'investissement et d'acquisition des technologies de l'information et la publication de deux politiques portant respectivement sur la bureautique et la sécurité informatique.

Ressources humaines

La Direction des ressources humaines exerce un rôle-conseil et d'assistance auprès des autorités, des gestionnaires et des employés du Ministère. Elle est structurée en cinq services qui sont chargés de l'organisation administrative et de la dotation, du développement des ressources humaines, de la paie, des relations du travail et des retraites et assurances.

Organisation administrative et de la dotation

— Évaluation de 546 emplois, dont 348 emplois réguliers et 198 emplois occasionnels.

— Dotation de 360 emplois dont 107 par affectation, 64 par mutation, 43 par promotion (dont 15 sans concours) et 146 par recrutement.

— Traitement de 1 583 engagements de personnel occasionnel, dont ceux de 246 étudiants.

— Analyse de 28 demandes d'avancement accéléré d'échelon pour causes de rendement exceptionnel (12) et d'études de perfectionnement (16).

— Traitement de 43 dossiers de changement de grade du personnel professionnel.

— Analyse de 16 demandes de reclassement et de 4 demandes de réorientation professionnelle.

— Réalisation de quelques études reliées aux plans d'organisation administrative supérieure et inférieure du Ministère.

— Révision et implantation de la politique ministérielle concernant la promotion sans concours.

— Relance du programme de formation « Sélection-plus », à l'intention des membres de comités de sélection du personnel.

— Création et gestion d'un système d'inscription et de placement des candidatures aux emplois occasionnels du Ministère.

Développement des ressources humaines et des projets

En matière de développement des ressources humaines:

— des orientations ministérielles triennales (1986-1987) ont été données, concernant le développement du personnel d'encadrement; ces orientations ont été actualisées dans un plan d'action pour l'année financière couverte par le présent rapport;

— plus de 1 500 employés de toutes les catégories ont participé à au moins une activité de formation ou de perfectionnement au cours de l'année: plus de 60 % de ces activités ont porté sur le domaine de l'agronomie et sur celui de l'informatique et de la bureautique;

— les différentes activités de développement ont nécessité des investissements de 8 219 jours/personnes et de 561 200 $; ce coût comprend l'ensemble des frais directs et indirects, à l'exception de la rémunération des employés. La majorité de cette somme (plus de 70 %) est reliée aux frais de séjour et de déplacement inhérents à de telles activités;

— plus de 80 % des investissements en développement ont été consacrés aux employés des catégories « Personnel de bureau, techniciens et assimilés » et « Professionnels », lesquels représentent plus de 78 % des effectifs;

— sur demande des personnes intéressées, une trentaine d'interventions-conseils ont été réalisées auprès de gestionnaires ou d'employés éprouvant des difficultés personnelles ou professionnelles;

— des modalités ont été établies par les autorités du Ministère relativement à la participation des employés à des colloques, des congrès ou des symposiums.

En matière d'égalité en emploi:

— conformément au programme de développement accéléré, 18 femmes ont bénéficié de congés à temps partiel avec traitement pour études, totalisant 250 jours/personnes; un congé d'une demi-journée fut accordé à une centaine d'employés pour participer aux activités organisées à l'occasion de la Journée internationale de la femme en mars; le programme de progression de carrière a permis à 14 participants d'entreprendre ou de poursuivre des études avec traitement, dont 2 à temps plein; 742,5 jours/personnes ont été investis dans ce programme;

— un comité a étudié 4 dossiers d'employés présentant des difficultés reliées à un handicap développé en cours d'emploi; des rencontres de consultation ont été faites auprès de 6 employés handicapés dans le but de les aider à solutionner des problèmes particuliers.

En matière d'autres projets en dossiers:

— Il y eut consultation des gestionnaires, dont plus de 60 au moyen de rencontres collectives, et les autres, par écrit, sur le partage des responsabilités en matière de gestion des ressources humaines. Les résultats de cette consultation ont été transmis au Comité de direction du Ministère.

— Un système d'inscription et de placement du personnel occasionnel a été mis en place au Ministère en juin 1986, conformément à la directive gouvernementale en cette matière. La Direction a joué un rôle de leader dans le développement du système informatique et des procédures inhérentes à la prise en charge de cette nouvelle activité. En effet, 15 ministères ou organismes ont adopté le système développé à notre Ministère, afin d'effectuer le placement de leur personnel occasionnel.

— La Direction a participé activement à un projet pilote sur la bureautisation d'informations et d'activités de gestion des ressources humaines. Quatre fonctions ont été mises en oeuvre: le support à la gestion documentaire, le support à la communication (le courrier électronique), le suivi des griefs et le développement des ressources humaines. La Direction s'est engagée dans le support à la communication, plus particulièrement dans celui relatif à la gestion documentaire. Cette dernière fonction facilite et structure davantage la mise à jour et la diffusion des nombreux textes réglementaires et ceux des conventions collectives régissant les conditions de travail.

— La gestion documentaire est la fonction principale du projet de bureautisation, en ce sens qu'elle supporte la jurisprudence utilisée dans le suivi des griefs ainsi que la banque de ressources externes utilisée dans le développement des ressources humaines. La poursuite de ce projet sera tributaire de la décision du Secrétariat du Conseil du trésor quant à la possibilité d'investissement, par les ministères et organismes, dans la bureautisation de certaines fonctions rattachées à la gestion des ressources humaines.

— Dans le programme de primes à l'initiative, un total de 28 suggestions ont été présentées par les employés et 6 primes furent méritées.

— Pour les campagnes de levée de fonds, une coordination fut assurée pour Centraide et pour la Fondation des maladies du coeur.

Relations du travail

Mesures disciplinaires et administratives

Assistance et conseil aux gestionnaires dans l'application de 18 mesures disciplinaires dont:

— 5 réprimandes (2 contestées);

— 10 suspensions (9 contestées);

— 3 congédiements (3 contestés).

Assistance et conseil aux gestionnaires dans l'application de 22 mesures administratives dont:

— 4 réorientations professionnelles (non contestées);

— 4 relevés provisoires (2 contestés);

— 8 avertissements et/ou mises en demeure (6 contestés);

— 3 fins d'emploi à titre temporaire (1 contestée);

— 1 licenciement contesté.

Griefs, arbitrages et appels

Étude de 166 dossiers de griefs.

Traitement de 26 dossiers d'arbitrage et d'appels dont:

— 8 désistements du syndicat et/ou de l'employé(e);

— 15 ententes hors cour;

— 2 décisions arbitrales rendues;

— 1 décision arbitrale à venir.

Dossiers d'intégration

Traitement de 55 appels d'intégration d'agents de secrétariat dont:

— 34 décisions unanimes — classe 1;

— 1 décision unanime — classe 11;

— 5 appels hors délai;

— 5 désistements de l'employé;

— 7 décisions non unanimes;

— 3 ententes hors cour.

Traitement de 2 appels d'intégration dont:

— 1 préposée aux renseignements (décision arbitrale rendue — intégration de l'employée);

— 1 technicien en droit (décision arbitrale à venir).

Conflits d'intérêts

Traitement de 9 dossiers relatifs à la politique sur les conflits d'intérêts.

Interrelations avec les syndicats:

— 1 Comité de relations professionnelles « Professionnels »;

— 1 Comité paritaire « Agents de la paix ».

Activités de support-conseil en matière de relations du travail

Environ 2 900 heures ont été consacrées à cette fin par les conseillers en relations de travail. Leurs interventions portent généralement sur des problèmes reliés à l'alcoolisme et autres toxicomanies, l'absentéisme, les communications interpersonnelles et sur certains types de comportements qui influencent négativement le rendement au travail.

Santé et sécurité

— Élaboration d'une politique ministérielle concernant le port des moyens et équipements de protection individuels.

— Support-conseil aux gestionnaires et suivi de la mise en oeuvre des programmes de prévention élaborés.

— Constitution et formation de 5 comités de santé et de sécurité.

— Support-conseil apporté aux différents membres des 8 comités de santé et de sécurité.

— Organisation et réalisation de diverses activités lors de la semaine de la santé et de la sécurité du travail.

— Réalisation de différentes affiches préventives adaptées aux principaux milieux à risques, de manière à sensibiliser les intervenants du milieu à adopter des comportements préventifs.

La Paie

— Ajustement du dossier informatique de base de quelque 4 500 employés actifs, par l'enregistrement de 94 000 transactions dont 44 400 sont reliées à la paie.

— Contrôle d'émission de quelque 7 000 chèques de paie ou d'indemnité par mois.

— Exploitation des systèmes reliés aux versements des gains, au paiement des divers avantages sociaux et au contrôle de l'assiduité.

— Constitution et mise à jour du fichier de renseignements sur le personnel, formé de 9 500 dossiers dont 4 500 sont actifs.

— Émission de 1 500 relevés d'emploi.

Retraites et assurances

— Réalisation de 145 rencontres individuelles pour assister d'éventuels retraités à planifier leur départ en retraite ou en préretraite. Étude de 129 dossiers relatifs au programme d'indemnisation des départs volontaires.

— Participation à — ou réalisation — de 15 rencontres de groupe pour fournir de l'information sur les avantages sociaux, dont 11 conformément au cours de préparation à la retraite diffusé par l'Office des ressources humaines.

— Réponse à environ 180 demandes concernant les assurances collectives.

— Administration de 177 dossiers d'accidents de travail.

— Étude et conseil dans des dossiers reliés aux plans d'assurances.

— Étude et conseil dans des dossiers de remboursement et de fonds de pension.

Programme 10

Développement des pêches commerciales

Ce programme vise à stimuler le développement de l'industrie des pêches commerciales du Québec et à favoriser son adaptation à mieux satisfaire les besoins actuels et futurs des marchés domestique et extérieur, pour le bénéfice des intervenants socio-économiques du Québec. Selon ce programme, de nombreux services et des aides techniques et financières sont offerts aux pêcheurs et aux entreprises de transformation, des activités de recherche scientifique et technique sont conduites afin de mieux connaître et mieux exploiter les ressources halieutiques, tant au niveau de la pêche que de la transformation, et différentes actions aptes à augmenter le rendement économique du secteur des pêches sont entreprises.

Les activités du programme 10 sont dirigées par le Sous-ministériat des pêches maritimes, qui assume également la coordination des activités des autres unités administratives du Ministère dans le secteur des pêches. Le Sous-ministériat des pêches maritimes voit aussi à la promotion des intérêts de l'industrie québécoise des pêches dans le domaine de la gestion et du partage des ressources halieutiques par le gouvernement fédéral et s'occupe des relations avec les autres ministères et organismes québécois intervenant dans le secteur des pêches.

Le Sous-ministériat des pêches maritimes est formé de quatre directions: la Direction de la recherche scientifique et technique, la Direction des services administratifs, la Direction des services aux usagers et la Direction de la protection, pour laquelle l'année 1986-1987 aura été la dernière année d'existence.

Élément 10.1

Gestion des ressources, développement et administration

Recherche scientifique et technique

Cette Direction gère des programmes de recherche sur les ressources halieutiques, sur l'état et le comportement de ces ressources et leurs procédés d'exploitation et de transformation, afin de favoriser le développement optimal de l'industrie des pêches et de l'aquiculture au Québec.

Elle dispose d'un réseau de six stations de recherche, situées à Gaspé, Grande-Rivière, Sept-Îles, Cap-aux-Meules, Sainte-Foy et La Tabatière. La station de Gaspé est spécialisée en technologie de la transformation et en biologie; celle de Grande-

Éléments de programmes	Budget	Dépenses
10.1 Gestion des ressources, développement et administration	10 028 000 $	9 277 600 $
10.2 Contribution à l'exploitation et à la transformation de la ressource	20 344 000 $	17 628 300 $
Total	**30 372 000 $**	**26 905 900 $**

Effectifs du programme	1985-1986	1986-1987
Cadres supérieurs	9	9
Professionnels	29	38
Agents de maîtrise	20	16
Techniciens, employés de bureau et assimilés	83	75
Agents de la paix	51	46
Ouvriers	30	36
Total	**222**	**220**

Rivière en technologie de la capture, et les autres, en biologie reliée aux pêches et à l'aquiculture.

Les activités sont regroupées sous cinq thèmes principaux : protection de l'environnement, gestion biologique et technologie de la capture, développement et rentabilisation de la pêche, aquiculture, qualité et valorisation des produits transformés.

Protection de l'environnement

En tant qu'interlocuteur officiel dans le secteur des pêches auprès du ministère de l'Environnement du Québec, la Direction a participé à l'étude de huit projets, dont le passage Radisson—Nicolet-des-Cantons. Elle a analysé la politique fédérale de création de parcs marins et a été consultée sur l'impact de dragages réalisés par Transports Canada.

Gestion biologique et technologie de la capture

La Direction a terminé les activités entreprises en 1985-1986 concernant les migrations des stocks de morue sur la Basse-Côte-Nord et la mise au point d'un engin traînant expérimental pour l'évaluation des biomasses disponibles de crabe des neiges. Un programme d'intervention sur les espèces diadromes et d'eaux douces a comporté le développement d'un outil de prise de données sur l'exploitation, des activités d'échantillonnage scientifique des espèces commerciales, particulièrement l'esturgeon, et la participation au comité scientifique interministériel permanent (M.L.C.P. — M.A.P.A.Q.) mis en place suivant l'application de la Loi sur les pêcheries et l'aquaculture commerciales.

Les efforts de recherche portant sur la capture ont été principalement axés sur la pêche à la palangre et les appâts usinés. Une palangre plus efficace a été introduite sur la Basse-Côte-Nord, en collaboration avec l'Association des pêcheurs de cette région. Les travaux sur les appâts usinés se sont poursuivis pour remplacer les poissons-appâts (hareng, maquereau, encornet) traditionnellement utilisés, considérant leur coût, l'irrégularité des captures et leur valeur alimentaire. Grâce au support de la Direction de la recherche, un appareil permettant le boëttage mécanisé des hameçons d'une palangre a été mis au point par une entreprise de Sept-Îles.

Développement et rentabilisation de la pêche

Les activités ont consisté principalement en l'analyse des résultats obtenus en 1985-1986 concernant le développement de la pêche à l'anguille en mer, du crabe, du flétan atlantique, du maquereau et de la récolte des algues marines. En eaux douces, la Direction de la recherche a travaillé principalement sur le développement de la pêche de l'écrevisse au lac Saint-Pierre et de la pêche dans les grands plans d'eau du Nord-Ouest québécois.

Aquiculture

Les recherches en aquiculture ont été accentuées. Les essais d'acclimatation et d'élevage de la truite de mer ont été menés avec succès pour améliorer la rentabilité de l'élevage. La Direction a poursuivi ses efforts afin d'établir le potentiel de moules du secteur de la Baie-des-Chaleurs, où pourront éventuellement être délivrés des permis en 1987-1988. Elle a investi dans l'élevage du pétoncle, en commençant à mettre au point une technique de production de juvéniles en écloserie et en poursuivant ses essais de croissance et d'engraissement de l'espèce sur la Basse-Côte-Nord. Les taux de croissance paraissent exceptionnels dans les sites expérimentés. La Direction a participé au développement de techniques de conservation prolongée du homard, en vue de sa mise en marché après la saison de pêche, pour obtenir de meilleurs prix.

Qualité et valorisation des produits transformés

Plusieurs activités, réalisées en collaboration avec l'industrie et d'autres intervenants de la recherche, ont porté sur l'ensilage des déchets à des fins d'alimentation animale, la valorisation du poisson frais (morue et sébaste) et la troisième transformation des produits marins. La Direction a participé à l'élaboration de formulation pour les appâts usinés à partir de résidus de poissons et au développement d'une méthode d'épuration des moules d'élevage afin d'en permettre la production dans des zones légèrement contaminées par une algue microscopique.

Protection

L'année 1986-1987 a vu la dernière année d'existence de la Direction de la protection. En effet, le 18 novembre 1986, le Ministère a été autorisé à transférer au ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche les effectifs de cette Direction, de même que les ressources financières et matérielles qui y étaient associées.

Cette décision était devenue nécessaire en raison du peu de responsabilités qui restait à la Direction par suite du rapatriement par le gouvernement fédéral, en juillet 1983, de l'essentiel de l'autorité déléguée au Québec d'administrer les règlements de pêche sur son territoire. Il ne restait plus que l'autorité administrative relative à la pêche commerciale

aux espèces anadromes, catadromes et d'eaux douces. Le M.L.C.P. assumera dorénavant cette responsabilité.

Services administratifs

Cette Direction fournit aux autres unités administratives du Sous-ministériat des pêches maritimes les services de soutien et de conseil en matière de gestion des ressources humaines, financières et matérielles, de même qu'en documentation, communication et informatique. Elle assure également la liaison entre les unités administratives en territoire maritime et les services centraux du Ministère.

En 1986-1987, elle a traité plus particulièrement les dossiers suivants:

— l'administration du programme de départs volontaires (P.I.D.V.);

— le transfert des employés et équipements de la Direction de la protection au ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. Cette opération a nécessité de multiples interventions aux niveaux personnel, financier et matériel;

— les négociations relatives à la convention de travail des agents de pêcheries.

Le secteur informatique a mis en place la centralisation du processus de saisie à la Direction des services administratifs, afin de desservir tous les utilisateurs des systèmes informatisés opérant sur le réseau de la Direction du traitement de l'information du ministère des Communications. Un système informatisé de gestion des rapports de pêche fut implanté.

Le secteur des communications a travaillé à la réalisation d'une brochure sur l'industrie des pêches commerciales, en collaboration avec la Direction des communications du Ministère. Il a produit une publication bimestrielle ayant pour titre *L'Écoutille*, destinée aux employés du Sous-ministériat des pêches maritimes.

Élément 10.2

Contribution à l'exploitation et à la transformation de la ressource

Services aux usagers

Essentiellement axée sur les services aux pêcheurs et aux usines de transformation, la Direction des services aux usagers administre les divers programmes de prêts et subventions du Ministère dans le secteur des pêches commerciales, fournit le support technique aux pêcheurs pour la construction et la réparation des bateaux de pêche et gère les installations d'appui mises à la disposition de l'industrie des pêches.

La Direction maintient des bureaux régionaux à Gaspé, Cap-aux-Meules (Îles-de-la-Madeleine), Sept-Îles, Blanc-Sablon, et un bureau local à Kuujjuaq (Nouveau-Québec). Ses activités sont regroupées en trois services:

— Le Service des prêts et subventions administre, contrôle et coordonne les programmes de subventions aux pêcheurs et le programme de prêt pour la construction, l'achat et la réparation de bateaux et d'équipement de pêche commerciale.

— Le Service d'aide technique aux pêcheurs fait des inspections de bateaux de pêche et fournit les conseils avant, durant et après la construction ou la réparation des bateaux et équipements de pêche commerciale. Des conseils sont prodigués aux propriétaires quant à l'entretien, la réparation et l'exploitation de leurs bateaux de pêche et un soin particulier est apporté lors de la mise en hivernement et de l'inspection des bateaux sur lesquels le Ministère détient une hypothèque.

— Le Service de la gestion des équipements gère les installations d'appui mises à la disposition de l'industrie par le Ministère. Ces installations sont des entrepôts frigorifiques et fabriques à glace, les parcs industriels de pêche et les cales de halage ou centres de services pour bateaux de pêche.

Prêts et subventions

L'ensemble des stimulants financiers versés à la clientèle en 1986-1987 a atteint 12 336,6 $.

En ce qui a trait à l'exploitation de la ressource, soit les pêcheurs et la flotte de pêche:

— Le programme d'aide financière à la construction de bateaux de pêche de 10,6 mètres et plus a nécessité des déboursés de 5 350 000 $ sous forme de subventions. Dix-sept constructions mises en chantier en 1985 ont été terminées en 1986-1987 et représentent des déboursés de 5,0 millions $. Huit nouveaux projets de construction ont été acceptés en 1986-1987 et représentent des subventions de 2,2 millions $, dont 350 000 $ versés en 1986-1987.

— Le programme d'aide financière aux bateaux de 6,0 à 10,6 mètres a permis, avec des déboursés de 520 000 $, d'aider 228 bénéficiaires pour la construction de bateaux, l'achat d'équipement de pêche ou de moteurs marins.

— Avec le même montant (520 000 $), le programme d'aide financière pour l'assurance des bateaux de pêche a rejoint une clientèle de 568 pêcheurs.

— Quarante-deux prêts totalisant 1,4 million $ ont été consentis pour l'achat de bateaux usagés, les réparations, l'achat d'équipements de pêche, le refinancement et/ou la consolidation de dette.

En plus de ces activités dirigées vers la clientèle, le Ministère a entrepris, au cours de l'exercice financier 1986-1987, la réforme complète de l'aide à la construction de bateaux de plus de 10,6 mètres. Le programme de subvention a été modifié:

— La subvention de 35 % des coûts de construction, qui favorisait en définitive les chantiers maritimes, a été remplacée par une prise en charge dégressive des intérêts supportés par le pêcheur. Cette formule, bien que moins généreuse, permet au pêcheur de financer plus facilement sa mise de fonds, de supporter, parallèlement à l'augmentation escomptée de la valeur des débarquements, des remboursements croissants d'année en année et finalement, de bénéficier d'un crédit d'impôt fédéral augmenté de 35 % (7 % de la valeur du bateau).

— La valeur de la prise en charge dégressive des intérêts a été ajustée à la capacité de payer de chaque type de pêche, afin de centrer l'aide financière sur les besoins les plus importants.

Le Ministère a amorcé des discussions avec les institutions financières afin de leur transférer le portefeuille de prêts de 32,0 millions $ administré actuellement par la Direction des services aux usagers. Pour ce faire, un projet de règlement sur les garanties de prêts est en cours d'élaboration.

Pour la transformation des produits de la mer, l'aide aux entreprises du secteur des pêches a été réorientée de façon majeure:

— Le programme de rationalisation du secteur de la transformation des produits de la pêche a été abrogé le 17 septembre 1986, compte tenu que, à l'exception de la Basse-Côte-Nord, le processus de normalisation des usines était pour l'essentiel terminé et qu'il ne fallait plus encourager la mise en place de capacité additionnelle de première transformation.

— Treize projets ont été lancés grâce au budget alloué au développement du secteur de la transformation, pour des investissements totalisant 8 343 000 $ et des offres de subvention totalisant 2 761 649 $.

— En ce qui concerne le programme de compensation à la désuétude, quatorze demandes ont été traitées, pour des offres de subvention totalisant 40 995 $.

Ces deux derniers programmes d'aide sont administrés par la Direction du développement industriel.

Aide technique aux pêcheurs

Les principales actions ont porté sur la surveillance des constructions de bateaux de pêche. Le Service a contribué à la modification de la procédure de lancement des appels d'offres. Dorénavant, le pêcheur assumera cette responsabilité et le Service d'aide technique agira comme support-conseil. Les techniciens du Service ont procédé à l'évaluation de plusieurs bateaux usagés dans le but de consentir des prêts aux pêcheurs. Le Service a participé à la mise au point définitive du dossier d'accréditation des chantiers maritimes.

Gestion des équipements

Le Service a fait les installations suivantes en 1987-1988:

	Centre de services	Cale de halage	Fabrique à glace	Entrepôt frigorifique
Gaspé (Sandy Beach)		X	X	X
Rivière-au-Renard		X	X	X (boëtte)
Grande-Rivière			X	
Blanc-Sablon	X			X
Newport	X			
Rivière-au-Tonnerre			X	

L'objectif de privatisation de certaines des installations du Ministère s'est poursuivi. Entre autres, la fabrique à glace et l'entrepôt frigorifique de Rivière-au-Renard sont maintenant exploités et en voie d'être cédés à la Coopérative agro-alimentaire Purdel. Aux Îles-de-la-Madeleine, la fabrique à glace de Cap-aux-Meules a fait l'objet d'un bail à long terme avec Madelipêche inc.

Des travaux de construction de l'ordre de 468 000 $ ont été réalisés pour la réfection de la cale de halage de Rivière-au-Tonnerre. Par suite des travaux de réparation, 27 pêcheurs pourront bénéficier d'un stationnement sécuritaire et approprié pour leurs bateaux.

À Cap-aux-Meules, une étude est en cours sur l'approvisionnement en eau salée du parc industriel.

Nouveaux mandats

Conformément au transfert de la Direction de la protection au M.L.C.P., le M.A.P.A.Q. conserve le mandat de l'administration du programme d'enregistrement des pêcheurs et de la délivrance des permis de pêche commerciale aux espèces anadromes, catadromes et d'eaux douces. La D.S.A.U. s'est vue confier ce mandat et a dû, au cours des derniers mois, mettre les structures en place afin d'assumer ces nouvelles fonctions.

La Direction des services aux usagers a également implanté un bureau régional à Québec afin de mieux desservir les pêcheurs commerciaux des espèces catadromes et d'eaux douces.

Partie III

Lois administrées

Lois administrées par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Loi sur le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (c. M-14)

Loi sur les abeilles (c. A-1)

Loi sur les abus préjudiciables à l'agriculture (c. A-2)

Loi favorisant l'aménagement et la modernisation d'usines laitières régionales (c. A-19)

Loi sur les cercles agricoles (c. C-9)

Loi sur le commerce du pain (c. C-32)

Loi sur le crédit aux pêcheries maritimes (c. C-76)

Loi sur l'École de laiterie et les écoles moyennes d'agriculture (c. E-1)

Loi sur les entrepôts frigorifiques pour le poisson et la boitte (c. E-12)

Loi sur la fiscalité municipale (articles 1, 2, 3, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 55, 56, 124, 126, 127, 128, 129, 130, 203, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220 et 259) (c. F-2.1)

Loi sur le mérite agricole (c. M-10)

Loi sur le mérite de la restauration (C. M-10.1)

Loi sur le mérite du pêcheur (C. M-10.2)

Loi sur les mines (article 134) (c. M-13)

Loi sur les terres publiques agricoles (c. T-9.1)

Loi sur les produits agricoles, les produits marins et les aliments (c. P-29)

Loi sur la protection des animaux pur sang (c. P-36)

Loi sur la protection des plantes (c. P-39)

Loi sur la protection sanitaire des animaux (c. P-42)

Loi sur les sociétés agricoles et laitières (c. S-23)

Loi sur les sociétés d'agriculture (c. S-25)

Loi sur les sociétés d'horticulture (c. S-27)

Loi sur les sociétés de fabrication de beurre et de fromage (c. S-29)

Loi sur les syndicats d'élevage (c. S-39)

Loi sur les terres et forêts (articles 23, à 25, 74 et 84). (c. T-9)

Loi assurant la reprise des activités de Madelipêche inc. (1983, c.6)

Loi sur la prévention des maladies de la pomme de terre (C. P-23.1)

Loi sur la commercialisation des produits marins (c. C-32.1)

Loi sur les pêcheries et l'aquaculture commerciales (c. P-9.01)

Lois administrées par l'Office du crédit agricole du Québec

Loi favorisant l'amélioration des fermes (c. A-18)

Loi sur l'assurance-prêts agricoles et forestiers (c. A-29.1)

Loi sur le crédit agricole (c. C-75)

Loi favorisant le crédit agricole à long terme par les institutions privées (c. C-75.1)

Loi favorisant le crédit à la production agricole (c. C-77)

Loi sur le crédit forestier (c. C-78)

Loi favorisant un crédit spécial pour les producteurs agricoles au cours de périodes critiques (c. C-79)

Loi favorisant la mise en valeur des exploitations agricoles (c. M-36)

Loi sur le prêt agricole (c. P-20)

Loi favorisant l'établissement de jeunes agriculteurs (c. E-12.1)

Loi sur le crédit aquacole (c. C-77.1)

Lois administrées par la Commission de protection du territoire agricole du Québec

Loi sur la protection du territoire agricole (c. P-41.1)

Loi sur l'acquisition de terres agricoles par des non-résidants (c. A-4.1)

Loi administrée par la Raffinerie de sucre du Québec.

Loi sur la Raffinerie de sucre du Québec (c. R-0.1)

Lois administrées par la Régie des assurances agricoles du Québec

Loi sur l'assurance-récolte (c.A-30)
Loi sur l'assurance-stabilisation des revenus agricoles (c. A-31).

Loi administrée par la Régie des grains du Québec

Loi sur les grains (c. G-1.1)

Lois administrées par la Régie des marchés agricoles

Loi sur la mise en marché des produits agricoles (c. M-35)

Loi sur les producteurs agricoles (c. P-28)

Loi sur les produits laitiers et leurs succédanés (c. P-30)

Loi administrée par la Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires (SOQUIA)

Loi sur la Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires (c. S-21)

Ministère de l'Agriculture
des Pêcheries et de l'Alimentation

Imprimé au Québec, Canada